
Ville de Pontarlier



Procès-verbal

Conseil Municipal du 12 avril 2021 - 20h00

Séance n°03

Sur convocation du Conseil en date du 6 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pontarlier s'est réuni en session ordinaire à l'Espace René Pourny – Place René Pourny - 25300 Pontarlier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GENRE Patrick, Maire. En application des règles sanitaires liées à la COVID-19, la séance n'était pas ouverte au public.

En présence de :

M. GENRE Patrick, M. GROSJEAN Jean-Marc, Mme HERARD Bénédicte, M. GUINCHARD Bertrand, Mme GUYON Olivia, M. CHAUVIN Didier, Mme THIEBAUD-FONCK Daniella, M. BESSON Philippe, M. DEFRASNE Daniel, M. PRINCE Jacques, Mme SCHMITT Michelle, Mme VIEILLE Marielle, Mme OUDOTTE Murielle, Mme VIEILLE-PETIT Fabienne, Mme JACQUET Valérie, Mme GABELLI Corinne, M. BEDOURET Patrick, Mme TINE Cécile, M. BAVEREL Arnaud, M. VIVOT Romuald, Mme BALLYET Anne-Lise, M. FRELET Pierre-Yves, M. ROTA Pierre, Mme APPERCÉ Emeline, M. VOINNET Gérard, M. GUINOT Gérard, Mme DROZ-BARTHOLET Martine, M. TOULET Julien, M. FRENOIS Gilles.

Absents excusés : Mme LEROUX Alexandra, M. LAURENCE Hervé, M. GAUTHIER Anthony, Mme HENRY Charlotte.

Procurations :

Mme LEROUX Alexandra	à	M. PRINCE Jacques
M. LAURENCE Hervé	à	Mme BALLYET Anne-Lise
M. GAUTHIER Anthony	à	M. VIVOT Romuald
Mme HENRY Charlotte	à	Mme DROZ-BARTHOLET Martine

Monsieur GENRE ouvre la séance en procédant à l'appel des membres de l'assemblée. Il indique que le quorum est atteint et il sollicite un secrétaire de séance.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Monsieur Pierre-Yves FRELET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire confirme que la séance est retransmise en vidéo, pour la première fois, en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Pontarlier.

Monsieur le Maire débute par un point sur la situation sanitaire :

Au niveau du Département du Doubs :

- Le taux d'incidence se situe à :

- 420 pour la population générale ;
- 219 pour les personnes de plus de 65 ans ;
- Le taux de positivité reste très élevé (11 %) ;
- 40 personnes se trouvent en réanimation au Centre Hospitalier Universitaire de Besançon.

Au niveau de Pontarlier :

- 16 malades (COVID-19) au Centre Hospitalier Intercommunal de Haute Comté.

Le centre de vaccination (Pontarlier/Haut-Doubs) vient d'être déplacé à l'Espace René Pourny. Ce nouveau site permet d'augmenter la capacité d'accueil des usagers (possibilité d'atteindre jusqu'à plus de 2 000 doses par semaine). Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement du centre (médecins, infirmières (iers), personnels de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), agents de la Ville de Pontarlier, ...). En avril, le centre dispose de 800 doses environ par semaine (500 en janvier). Une augmentation des doses de vaccins est annoncée à partir du mois de mai prochain.

Monsieur le Maire rappelle, une fois de plus, la nécessité de poursuivre le respect des gestes barrières.

Monsieur le Maire présente la nouvelle directrice du service Sports/Vie Associative, Madame Caroline ROUTIER. Il lui souhaite une bonne intégration dans l'équipe de la Direction Générale. Monsieur le Maire informe que le jury du recrutement du Directeur des Affaires Culturelles, du Tourisme et du Jumelage aura lieu dans les tous prochains jours.

Affaire n°1 : Comptes de gestion 2020

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Les comptes de gestion sont les documents chiffrés dans lesquels le comptable assignataire de la collectivité récapitule l'ensemble des opérations comptables auxquelles il a procédé durant la gestion comptable annuelle, y compris celles qu'il a effectuées durant la journée complémentaire.

Ces comptes présentent la situation au début de la gestion sous forme de bilan d'entrée, les opérations de débit et de crédit constatées durant la gestion, la situation à la fin de la gestion établie sous forme de bilan de clôture, le développement des opérations effectuées au titre du budget et les résultats de celui-ci.

Le résultat de l'exercice, le résultat de clôture ainsi que l'exécution du budget par chapitre sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs du dernier exercice.

La Commission Finances a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 30 mars 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve les comptes de gestion 2020 tels qu'ils sont présentés dans les tableaux joints.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01200 - PONTARLIER - BP

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	389 798,23		-194 308,85		195 489,38
Fonctionnement	3 221 299,98	1 398 175,15	3 517 828,70		5 340 953,53
TOTAL I	3 611 098,21	1 398 175,15	3 323 519,85		5 536 442,91
II - Budgets des services à caractère administratif					
01203-LOTISSEMT MONTAIGNE					
PONT					
Investissement	-27 289,00		-11 000,00		-38 289,00
Fonctionnement	-27 289,00		-11 000,00		-38 289,00
Sous-Total	-27 289,00		-11 000,00		-38 289,00
01204-LOTISSEMENT PLANS					
BATEL					
Investissement	-3 970,00				-3 970,00
Fonctionnement					
Sous-Total	-3 970,00				-3 970,00
01205-PONTARLIER - LOC					
IMMOBIL					
Investissement					

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01200 - PONTARLIER - BP

Exercice 2020

Fonctionnement	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
Sous-Total					
01207-PONTARLIER - BOIS ET FOR					
Investissement	6 881,93		-40 817,15		-33 935,22
Fonctionnement	50 467,42	13 319,07	32 497,82		69 646,17
Sous-Total	57 349,35	13 319,07	-8 319,33		35 710,95
01208-PONTARLIER - ZAC DES EPI					
Investissement					
Fonctionnement	1 291 347,32		-1 065 226,71		226 120,61
Sous-Total	1 291 347,32		-1 065 226,71		226 120,61
01209-RESTAURANT MUNICIPAL PON					
Investissement	-509,14		96 144,15		95 635,01
Fonctionnement	509,14	509,14	-95 635,01		-95 635,01
Sous-Total		509,14	509,14		
TOTAL II	1 317 437,67	13 828,21	-1 084 036,90		219 572,56
III - Budgets des services à					

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01200 - PONTARLIER - BP

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
caractère industriel et commercial					
01201-PONTARLIER - EAU	-50 744,92		286 148,63		235 403,71
Investissement	293 461,56	211 970,05	-52 323,39		29 168,12
Fonctionnement	242 716,64	211 970,05	233 825,24		264 571,83
Sous-Total	242 716,64	211 970,05	233 825,24		264 571,83
TOTAL III	5 171 252,52	1 623 973,41	2 473 308,19		6 020 587,30
TOTAL I + II + III					

Affaire n°2 : Comptes administratifs 2020

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	32

L'arrêté des comptes d'une Collectivité Territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur les comptes administratifs présentés par le Maire, après transmission des Comptes de Gestion établis par le Comptable.

Les chiffres du compte administratif sont arrêtés dans le rapport de synthèse ci-joint pour chaque budget de la ville.

Vu les comptes de gestion 2020 du comptable en conformité avec les comptes administratifs 2020,

Les membres de la Commission Finances ont pris acte de la présentation des Comptes Administratifs 2020 de la Ville de Pontarlier, lors de sa séance du 30 mars 2021.

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote. La présidence de l'assemblée est alors assurée par le Premier Adjoint, Monsieur Jean-Marc GROSJEAN.

Monsieur le Maire précise que le CA 2020 est marqué du sceau de la COVID-19. De nombreux chapitres ont été impactés par la crise sanitaire (constat de charges supplémentaires, de dépenses en diminution du fait de la baisse d'activités de la vie associative et de l'annulation de certaines manifestations, de recettes en diminution ou en hausse parfois avec des dotations de compensation versées par l'Etat). Monsieur le Maire souligne que le taux de réalisation fût en décalage de trois, voire quatre mois dans le suivi des investissements.

Monsieur le Maire annonce le résultat brut de clôture de l'exercice 2020 qui s'élève à 5,54 M€ et le résultat net à 4,48 M€ tout en précisant qu'il convient de rester prudent dans l'analyse de ce résultat car la comparaison entre les années 2020 et 2019 reste difficile compte tenu de la crise sanitaire. Il énonce que le résultat de clôture positif provient également de la bonne gestion de la collectivité des années précédentes (reports positifs en section de fonctionnement qui permettent d'amortir le « choc » de la crise sanitaire) et de la réalisation d'un emprunt de 1,5 M€ inscrit en section d'investissement.

Monsieur le Maire confirme que des variations très importantes sont retrouvées tantôt en dépenses et tantôt en recettes, en raison de la crise sanitaire.

Monsieur le Maire indique pour le Budget Principal :

- o Un taux d'épargne nette qui se situe à 10,61 % (diminution de 530 KE des dépenses de gestion en 2020) ;
- o Des ratios globalement meilleurs que ceux des communes de même strate au niveau national ;
- o La dette reste maîtrisée (911,56 € par habitant) avec un taux moyen sur l'exercice 2020 qui est de 1,75 % ;
- o Une capacité de désendettement de 4 années (très bon ratio en dessous de 10 ans) ;

- o Le disponible « net » pour alimenter le BP 2021 est de 4 484 852,05 € ;
- o L'effet de ciseaux reste positif : 4,09 % (pourcentage à prendre avec précaution) ;

En section de fonctionnement, les dépenses ont été réalisées à hauteur de 87 %

- o Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 2,9 % entre 2019 et 2020 ;
- o Le taux de réalisation des charges de personnel se situe à 92,5 % en raison d'un certain nombre de postes prévus au budget qui n'ont pas été pourvus ;
- o Les charges financières sont en diminution : la baisse des intérêts de la dette entre 2019 et 2020 s'explique par la baisse du taux moyen (2,13 % en 2019 et 1,75 % en 2020) ;

Concernant les recettes de fonctionnement 100 % réalisées, avec :

- o + 249 K€ de recettes fiscales, grâce au maintien du dynamisme du territoire (habitat individuel & activités économiques), qui ont permis de compenser les pertes des produits de service de 199 K€ liées à la COVID 19 ;

Parmi ces 249 K€ : 188 K€ de droit de mutation (dynamisme habitat qui permet un résultat fiscal positif) ;

- o – 126 K€ de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) par rapport à l'année 2019.

En section d'investissement, au niveau des dépenses :

- o Un taux de réalisation de 64,9 %. En prenant en compte les « restes à réaliser », le taux d'engagement est de plus de 80 %.

Monsieur le Maire détaille ensuite quelques lignes concernant les budgets annexes :

Budget « Eau » :

- o Un excédent de clôture de 264,5 K€ et un résultat net de 146,6 K€ ;
- o Le taux d'épargne nette reste très élevé ;
- o Des ajustements sur la répartition des charges (entre la Ville de Pontarlier et la CCGP) qui expliquent en grande partie la variation des différents résultats.

Budget « Bois et Forêt » :

- o Un léger excédent qui a permis de financer des investissements ;
- o Des recettes en nette diminution par rapport aux années précédentes (CA 2017 : 494 K€, 2018 : 589 K€ et 2020 : 156 K€) en raison de la crise sanitaire des scolytes.

Budget « ZAC des Epinettes » :

- o La principale dépense a concerné l'aménagement du sentier piétonnier ;
- o Ce budget sera clôturé en 2021. L'excédent sera reversé au budget principal (pour rappel, 600 K€ ont déjà été reversés en 2020).

Monsieur le Maire n'apporte pas de commentaire particulier pour les autres budgets annexes. Il rappelle une nouvelle fois, l'impact de la COVID-19 sur le CA 2020. Il précise que l'impact économique de la crise sanitaire sera certainement beaucoup plus important les années suivantes.

Monsieur le Maire laisse alors place aux débats.

Monsieur VOINET insiste sur le fait que l'année 2020 fût une année exceptionnelle ; rendant difficile la comparaison des évolutions sur plusieurs années. Une augmentation de 1,26 % des recettes et des dépenses qui ont baissé fortement de 2,83 %.

Monsieur VOINET indique que l'Etat retire régulièrement aux collectivités, des outils de maîtrise de leurs finances ; d'où la contrainte de mettre en place des services tarifés et/ou de recevoir des subventions à condition de mener la politique décidée par l'Etat. Pour l'élu, la

perte d'autonomie des collectivités locales et particulièrement des communes, se poursuit et s'aggrave.

Monsieur VOINNET revient sur l'effet de ciseaux. Il constate que sur les six dernières années, à l'exception des années 2020 (année exceptionnelle) et 2016, les dépenses ont augmenté plus vite en proportion que les recettes. Pour Monsieur VOINNET, il est nécessaire de rechercher toutes les possibilités d'améliorer cet état de fait, pour rester maître des possibilités de gestion de la Ville de Pontarlier.

Sur le budget annexe « Bois et Forêt », Monsieur VOINNET constate un léger excédent et rappelle que certains travaux n'ont pas encore été réalisés. Pour l'élu, la gestion de la forêt à Pontarlier résiste mieux qu'ailleurs à la crise sanitaire qui la frappe. Il mentionne que jusqu'ici les épicéas ont souffert des scolytes. Désormais, les sapins risquent de se dégrader en raison de thromboses liées à la sécheresse et d'engendrer une diminution dans les prix de vente à venir.

Monsieur VOINNET précise que les élus de son groupe s'abstiendront sur le CA 2020.

Monsieur le Maire rejoint Monsieur VOINNET quant à la perte d'autonomie financière et fiscale des collectivités locales. Il réaffirme la volonté de maîtriser les charges courantes de fonctionnement de la Ville de Pontarlier et indique par ailleurs, qu'il conviendra de veiller à augmenter l'assiette des taux.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 26 voix pour, 6 voix abstentions, 1 voix ne prend pas part au vote (M. Patrick GENRE),

- Approuve les Comptes Administratifs 2020 de la Ville de Pontarlier.



www.ville-pontarlier.fr

Compte administratif 2020

Commission Finances du 30 mars 2021

Conseil Municipal du 12 avril 2021

SOMMAIRE

Introduction	1
1 CA 2020 – Budget principal	2
1.1. Données générales du CA 2020	2
A. Résultats de l'exercice 2020.....	2
B. Présentation des épargnes.....	2
C. Ratios Ville de Pontarlier et comparaison avec moyenne nationale	4
D. La dette	4
1.2. Réalisations de l'exercice 2020.....	6
A. La section de fonctionnement.....	9
B. La section d'investissement.....	24
2 CA 2020 – Budget eau	29
2.1. Données générales du CA 2020	29
A. Résultats de l'exercice 2020.....	29
B. Présentation des épargnes.....	30
C. La dette	31
D. Réalisations de l'exercice 2020.....	32
2.2. La section de fonctionnement.....	35
A. Les dépenses de fonctionnement.....	35
B. Les recettes de fonctionnement	38
2.3. La section d'investissement	41
A. Les dépenses d'investissement.....	41
B. Les recettes d'investissement	41
3 CA 2020 – Budget bois et forêt.....	42
4 CA 2020 – Budget restaurant municipal.....	45
5 CA 2020 – Budget locations immobilières.....	48
6 CA 2020 - Budget ZAC Epinettes	51
7 CA 2020 – Budget Lotissement Montaigne	53
8 CA 2020 – Budget Lotissement Plans Battelin	55

Le document budgétaire établi conformément aux maquettes budgétaires des instructions comptables M14 et M49 peut être consulté sur demande finances@grandpontarlier.fr

Introduction

Le compte administratif (CA) termine le cycle budgétaire annuel. Il est le document de la collectivité qui constate l'exécution du budget de l'année écoulée : il retrace donc toutes les dépenses et les recettes réalisées au cours d'une année. Il a aussi pour objectif de présenter les résultats comptables de l'exercice.

La présentation du CA est un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité : l'ordonnateur (le maire) rend compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le CA doit être en tout point conforme au compte de gestion, ce dernier retraçant les opérations du comptable pour le compte de la commune, en application du principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable public.

Tout comme le budget, le CA est présenté en deux sections bien distinctes :

- **le fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la Ville de Pontarlier,
- **l'investissement** qui concerne le patrimoine et engage la collectivité sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle.

Contrairement à un budget, acte de prévision qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le CA, qui matérialise la réalité de l'exécution, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette différence va constituer les résultats et conclura soit à une capacité ou à un besoin de financement.

1 CA 2020 – Budget principal

1.1. Données générales du CA 2020

A. Résultats de l'exercice 2020

Le montant du Compte Administratif 2020 s'élève à **31.44M€** en recettes et à **25.90M€** en dépenses. Il s'articule de la façon suivante :

Recettes	
Recettes réelles	27 787 673.79 €
Recettes d'ordre	1 437 920.98 €
Résultat 2019	2 212 923.06 €
Recettes totales	31 438 517.83 €

Dépenses	
Dépenses réelles	24 464 153.94 €
Dépenses d'ordre	1 437 920.98 €
Résultat 2019	
Dépenses totales	25 902 074.92 €

24.95 M€ en fonctionnement 6,48 M€ en investissement	←
19.61 M€ en fonctionnement 6.29 M€ en investissement	←

Les opérations réelles se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs contrairement aux opérations d'ordre qui correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers et sont toujours équilibrées en dépenses et en recettes.

Ainsi, le résultat brut de clôture de l'exercice 2020 s'élève à **5.54M€** et le résultat net (comprenant les restes à réaliser) est de **4.48M€**.

Le tableau ci-dessous détaille ces résultats :

	Recettes 2020	Dépenses 2020	Résultat propre à 2020	Affectation résultat 2019 en investissement	Reprise résultat 2019	Résultat de clôture brut 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat net 2020
	A	B	C=A-B	D	E	F=C+D+E	G	H=F+G
Fonctionnement	23 131 520.02 €	19 613 691.32 €	3 517 828.70 €		1 823 124.83 €	5 340 953.53 €	-16 560.00 €	5 324 393.53 €
Investissement	4 695 899.60 €	6 288 383.60 €	-1 592 484.00 €	1 398 175.15 €	389 798.23 €	195 489.38 €	-1 035 030.86 €	-839 541.48 €
Total	27 827 419.62 €	25 902 074.92 €	1 925 344.70 €	1 398 175.15 €	2 212 923.06 €	5 536 442.91 €	-1 051 590.86 €	4 484 852.05 €

B. Présentation des épargnes

L'**épargne de gestion** correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts des emprunts. Ce ratio mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

L'**épargne brute** reprend l'épargne de gestion à laquelle sont ajoutées les charges d'intérêts des emprunts. Cette épargne est affectée directement à la couverture des dépenses d'investissement.

L'**épargne nette** ajoute à l'épargne brute le montant du remboursement du capital de la dette et mesure donc l'épargne disponible après le financement des remboursements de la dette.

Evolution des différentes épargnes des exercices 2015 à 2020 - Budget principal

	C.A 2015 retraité	C.A 2016 retraité	C.A 2017 retraité	C.A 2018 retraité	C.A 2019 retraité	C.A 2020 retraité	Evolution 20/19	
							masse	%
Dépenses de gestion (A) <i>dont frais de personnel</i>	18 141 471 € 9 630 537 €	17 527 041 € 9 582 902 €	17 976 178 € 9 621 935 €	18 536 802 € 9 622 607 €	18 754 471 € 10 052 202 €	18 224 163 € 9 825 297 €	-530 308 € -226 904 €	-2.83% -2.26%
Recettes réelles de fonctionnement (B)	22 646 538 €	22 071 478 €	22 051 568 €	22 695 631 €	22 454 578 €	22 738 069 €	283 491 €	1.26%
Epargne de gestion (C=B-A)	4 505 067 €	4 544 437 €	4 075 391 €	4 158 829 €	3 700 106 €	4 513 906 €	813 800 €	21.99%
Intérêts de la dette hors indemnités compensatrices liées à réaménagement (D)	636 546 €	566 906 €	410 423 €	302 482 €	310 327 €	281 586 €	-28 741 €	-9.26%
Epargne brute (E=C-D)	3 868 521 €	3 977 532 €	3 664 967 €	3 856 347 €	3 389 780 €	4 232 320 €	842 540 €	24.86%
Remboursement de dette hors emprunt de refinancement (F)	2 265 553 €	2 460 945 €	2 123 035 €	1 841 657 €	1 940 826 €	1 819 840 €	-120 987 €	-6.23%
Epargne nette (G=E-F)	1 602 968 €	1 516 586 €	1 541 932 €	2 014 691 €	1 448 953 €	2 412 480 €	963 527 €	66.50%
Taux d'épargne nette (H=G/B)	7.08%	6.87%	6.99%	8.88%	6.45%	10.61%		

A noter, les recettes prises en compte dans ce calcul sont retraitées. En effet, les recettes exceptionnelles (chapitre 77) ne sont pas comptabilisées car il ne s'agit pas de recettes durables (cessions de terrains, de matériels...) ainsi que les reprises de résultats n-1 (compte 002).

L'épargne brute 2020 s'élève à 4.23M€. Elle est en augmentation de 842K€ par rapport à 2019, augmentation s'expliquant par une diminution de 530K€ des dépenses de gestion (dont frais de personnel -227K€), une diminution de 29K€ des intérêts de la dette et par une augmentation des recettes réelles de fonctionnement de 283K€.

Le détail de ces évolutions est expliqué dans les pages suivantes.

Cette épargne brute a permis à la Ville de :

- rembourser le capital de la dette (1.8M€) ;
- de participer au financement des investissements (2.41M€).

Le taux d'épargne nette qui s'élève à 10.61% reste satisfaisant.

Il permet de connaître la part des recettes de fonctionnement affectées aux nouveaux investissements.

C. Ratios Ville de Pontarlier et comparaison avec moyenne nationale

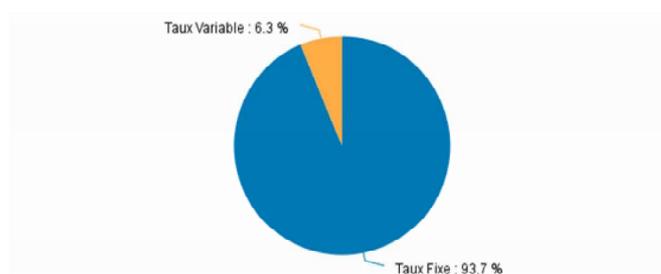
Informations financières - Ratios		CA 2019	CA 2020	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement (hors txv en régie)/Population	1 039.39 €	1 012.79 €	1 213.00 €
2	Produit des impositions directes (recettes du compte 731)/Population	648.54 €	660.29 €	563.00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/Population	1 290.25 €	1 365.53 €	1 354.00 €
4	Dépenses d'équipement brut (20, 21, 23)/Population	422.82 €	234.16 €	376.00 €
5	Encours de la dette (CRD au 31/12)/Population	926.48 €	911.56 €	850.00 €
6	DGF (Compte 741)/Population	86.71 €	79.97 €	177.00 €
7	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	53.47%	53.80%	54.00%
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	88.87%	81.56%	95.94%
9	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement	32.77%	17.15%	27.77%
10	Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	71.81%	66.76%	62.78%

Source : les comptes des communes 2019 - DGCL, dernières données disponibles

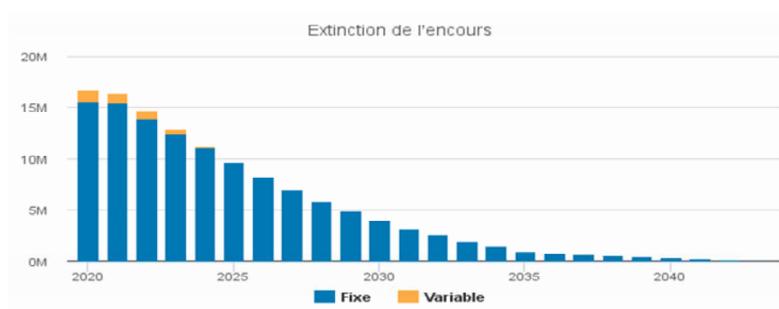
D. La dette

L'encours de la dette au 31/12/2020 (emprunt 2020 compris) est de **16.44M€**.
Le taux moyen sur l'exercice 2020 est de **1.75%**.

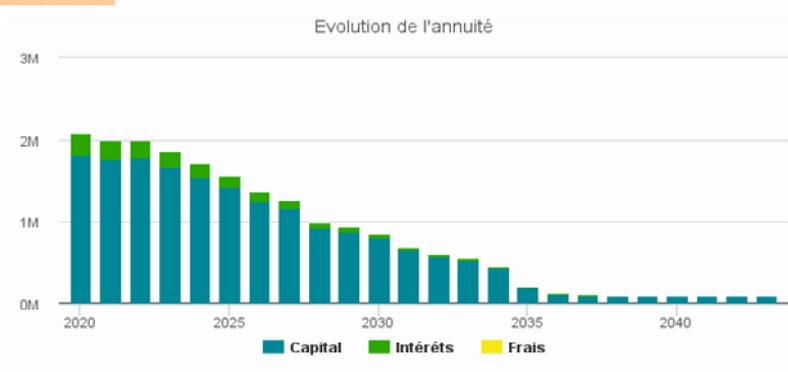
Structure de la dette au 31/12/2020



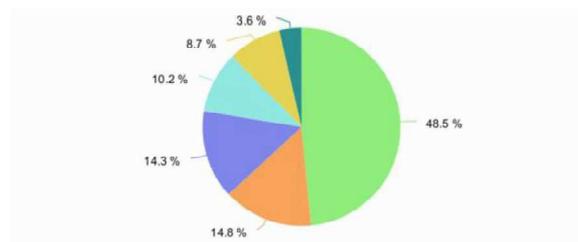
Extinction de l'encours



Evolution de l'annuité



Affectation par prêteurs



Prêteur	Notation MOODY'S	%	Montant
CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	-	48,46	7 965 809,88
LA BANQUE POSTALE	-	14,75	2 425 000,00
CREDIT MUTUEL	-	14,34	2 357 660,65
CREDIT FONCIER	-	10,15	1 669 162,27
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	-	8,67	1 425 040,81
BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	-	3,62	595 572,57
TOTAL			16 438 246,18

Capacité de désendettement

Ce ratio mesure la solvabilité d'une collectivité. Il correspond au nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser l'intégralité de son stock de dette en supposant que cette dernière y affecte l'intégralité de son épargne brute.

Capital Restant Dû au 31/12/2020	<i>A</i>	16 438 246 €
Epargne brute au 31/12/2020	<i>B</i>	4 295 792 €
Capacité de désendettement	$C=A/B$	4 années

A titre d'information, voici ci-dessous les différents seuils d'appréciation de ce ratio :



1.2. Réalisations de l'exercice 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	6 339 050,00 €	5 062 995,03 €	79,87%	1 276 054,97 €
012	Charges de personnel	10 625 300,00 €	9 825 297,48 €	92,47%	800 002,52 €
014	Atténuation de produits	336 500,00 €	336 403,00 €	99,97%	97,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 525 600,00 €	2 972 918,45 €	84,32%	552 681,55 €
66	Charges financières	283 200,00 €	281 586,12 €	99,43%	1 613,88 €
67	Charges exceptionnelles	46 500,00 €	26 549,26 €	57,10%	19 950,74 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	13 000,00 €	0,00 €	0,00%	13 000,00 €
022	Dépenses imprévues	202 800,00 €	0,00 €	0,00%	202 800,00 €
	Total des dépenses réelles	21 371 950,00 €	18 505 749,34 €	86,59%	2 866 200,66 €
023	Virement à la section d'investissement	2 514 683,83 €	0,00 €	0,00%	2 514 683,83 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 103 800,00 €	1 107 941,98 €	100,38%	-4 141,98 €
	Total des dépenses d'ordre	3 618 483,83 €	1 107 941,98 €	30,62%	2 510 541,85 €
	Total général	24 990 433,83 €	19 613 691,32 €	78,48%	5 376 742,51 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
013	Atténuation de charges	249 400,00 €	289 743,92 €	116,18%	-40 343,92 €
70	Produits des services	934 150,00 €	734 773,07 €	78,66%	199 376,93 €
73	impôts et taxes	17 615 250,00 €	17 864 290,90 €	101,41%	-249 040,90 €
74	Subventions	2 438 059,00 €	2 405 746,82 €	98,67%	32 312,18 €
75	Autres produits de gestion courante	1 410 550,00 €	1 436 582,92 €	101,85%	-26 032,92 €
77	Produits exceptionnels	19 800,00 €	63 471,80 €	320,56%	-43 671,80 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	6 931,59 €		-6 931,59 €
002	Excédent reporté CA	1 823 124,83 €	1 823 124,83 €	100,00%	0,00 €
	Total des recettes réelles	24 490 333,83 €	24 624 665,85 €	100,55%	-134 332,02 €
042	Amortissement des subventions	500 100,00 €	329 979,00 €	65,98%	170 121,00 €
	Total des recettes d'ordre	500 100,00 €	329 979,00 €	65,98%	170 121,00 €
	Total général	24 990 433,83 €	24 954 644,85 €	99,86%	35 788,98 €

Résultat de Fonctionnement	0,00 €	5 340 953,53 €
-----------------------------------	---------------	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles	529 619.47 €	130 388.80 €	24.62%	399 230.67 €
204	Subventions d'équipement versées	260 000.00 €	112 700.00 €	43.35%	147 300.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 612 641.85 €	1 031 808.04 €	63.98%	580 833.81 €
23	Immobilisations en cours	4 887 783.57 €	2 818 343.72 €	57.66%	2 069 439.85 €
	Total des dépenses d'équipement	7 290 044.89 €	4 093 240.56 €	56.15%	3 196 804.33 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 000.00 €	18 512.45 €	97.43%	487.55 €
13	Subventions				0.00 €
16	Remboursement capital dette	1 819 900.00 €	1 819 839.59 €	100.00%	60.41 €
165	Cautions	49 100.00 €	15 180.00 €	30.92%	33 920.00 €
27	Autres immobilisations financières	12 000.00 €	11 632.00 €	96.93%	368.00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	1 900 000.00 €	1 865 164.04 €	98.17%	34 835.96 €
001	Résultats reportés CA				0.00 €
	Total des dépenses réelles	9 190 044.89 €	5 958 404.60 €	64.84%	3 231 640.29 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
040	Amortissement des subventions	500 100.00 €	329 979.00 €	65.98%	170 121.00 €
	Total des dépenses d'ordre	500 100.00 €	329 979.00 €	65.98%	170 121.00 €
	Total général	9 690 144.89 €	6 288 383.60 €	64.89%	3 401 761.29 €

RECETTES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations	1 450 000.00 €	1 531 460.27 €	105.62%	-81 460.27 €
1068	Affectation résultats	1 398 175.15 €	1 398 175.15 €	100.00%	0.00 €
13	Subventions	1 220 950.00 €	520 912.35 €	42.66%	700 037.65 €
16	Emprunts contractés	1 549 437.68 €	1 500 000.00 €	96.81%	49 437.68 €
165	Cautions	49 100.00 €	23 953.00 €	48.78%	25 147.00 €
27	Autres immobilisations financières	12 000.00 €	11 632.00 €	96.93%	368.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 200.00 €	0.00 €	0.00%	2 200.00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1	389 798.23 €	389 798.23 €	100.00%	0.00 €
	Total des recettes réelles	6 071 661.06 €	5 375 931.00 €	88.54%	695 730.06 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 103 800.00 €	1 107 941.98 €	100.38%	-4 141.98 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 514 683.83 €	0.00 €	0.00%	2 514 683.83 €
	Total des recettes d'ordre	3 618 483.83 €	1 107 941.98 €	30.62%	2 510 541.85 €
	Total général	9 690 144.89 €	6 483 872.98 €	66.91%	3 206 271.91 €

Résultat d'investissement	0.00 €	195 489.38 €
----------------------------------	---------------	---------------------

Résultat de clôture	0.00 €	5 536 442.91 €
----------------------------	---------------	-----------------------

Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	21 371 950.00	18 505 749.34
Dépenses d'ordre (B)	3 618 483.83	1 107 941.98
Total général - Dépenses (C=A+B)	24 990 433.83	19 613 691.32
Recettes réelles (D)	24 490 333.83	24 624 665.85
Recettes d'ordre (E)	500 100.00 €	329 979.00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	24 990 433.83	24 954 644.85

Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0.00 €	5 340 953.53 €
---	--------	----------------

Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	9 190 044.89	5 958 404.60
Dépenses d'ordre (I)	500 100.00	329 979.00
Total général - Dépenses (J=H+I)	9 690 144.89	6 288 383.60
Recettes réelles (K)	6 071 661.06	5 375 931.00
Recettes d'ordre (L)	3 618 483.83 €	1 107 941.98 €
Total général - Recettes (M=K+L)	9 690 144.89	6 483 872.98

Résultat d'investissement (N=M-J)	0.00 €	195 489.38 €
--	--------	--------------

Résultat de clôture (O=G+N)	0.00 €	5 536 442.91 €
------------------------------------	--------	----------------

Détermination de l'affectation du résultat

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	5 340 953.53 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N) Restes à réaliser en dépenses (P) Restes à réaliser en recettes (Q) Solde d'investissement avec Restes à réaliser (R=N-P+T)	195 489.38 € 1 728 730.86 € 693 700.00 € -839 541.48 €
Affectation "théorique" obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S=R)	839 541.48 €
Affectation possible (T=S si G>S sinon T=G)	839 541.48 €
Solde du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (U=G-T)	4 501 412.05 €
Restes à réaliser - Fonctionnement Dépenses 16 560 € Recettes Solde à financer sur RAR fonctionnement (V) 16 560 €	
Disponible "net" pour BP 2021 (résultats 2020 - RAR fonctionnement - RAR investissement) (W=G+R-V)	4 484 852.05 €

A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, etc...) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc...) correspondant aux opérations courantes et régulières de la commune de Pontarlier. Ces opérations n'affectent pas le patrimoine de la collectivité.

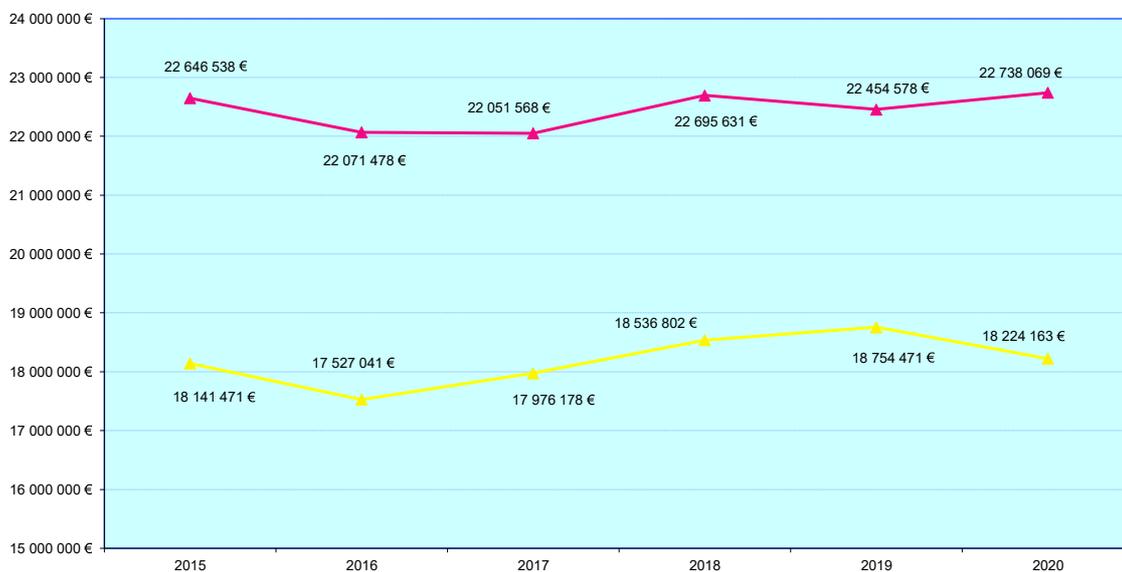
En 2020, les dépenses de fonctionnement représentent **19 613 691.32 €**.
Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à **24 954 644.85 €**.

Evolution des Dépenses et des Recettes Réelles de Fonctionnement de 2015 à 2020

(hors intérêts de la dette)

Années	Dépenses réelles (hors intérêts de la dette)	Variation en %	Recettes réelles retraitées (hors recettes exceptionnelles)	Variation en %	Variation en % RRF/DRF	
2015	18 141 471 €	1,44%	22 646 538 €	0,17%	-1,28%	Ciseau
2016	17 527 041 €	-3,39%	22 071 478 €	-2,54%	0,85%	
2017	17 976 178 €	2,56%	22 051 568 €	-0,09%	-2,65%	Ciseau
2018	18 536 802 €	3,12%	22 695 631 €	2,92%	-0,20%	Ciseau
2019	18 754 471 €	1,17%	22 454 578 €	-1,06%	-2,24%	Ciseau
2020	18 224 163 €	-2,83%	22 738 069 €	1,26%	4,09%	

Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement
Période 2015-2020



1) Les dépenses de fonctionnement

✓ Les dépenses totales

▪ Réalisations 2020

Sens		Dépenses			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réel					
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 339 050 €	5 062 995 €	1 276 055 €	79,9%
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS		336 500 €	336 403 €	97 €	100,0%
022-DEPENSES IMPREVUES		202 800 €	0 €	202 800 €	0,0%
66-CHARGES FINANCIERES		283 200 €	281 586 €	1 614 €	99,4%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		46 500 €	26 549 €	19 951 €	57,1%
012-CHARGES DE PERSONNEL		10 625 300 €	9 825 297 €	800 003 €	92,5%
65-CHARGES DE GESTION COURANTE		3 525 600 €	2 972 918 €	552 682 €	84,3%
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS		13 000 €	0 €	13 000 €	0,0%
Total Réel		21 371 950 €	18 505 749 €	2 866 201 €	86,6%
Ordre					
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 514 684 €	0 €	2 514 684 €	0,0%
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		1 103 800 €	1 107 942 €	-4 142 €	100,4%
Total Ordre		3 618 484 €	1 107 942 €	2 510 542 €	30,6%
Total Fonctionnement		24 990 434 €	19 613 691 €	5 376 743 €	78,5%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **87%**. Par rapport aux prévisions budgétaires, un disponible de **2.87 M€** est constaté.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Dépenses			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réel					
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 435 712 €	5 062 995 €	-372 717 €	-6,9%
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS		253 431 €	336 403 €	82 972 €	32,7%
022-DEPENSES IMPREVUES		0 €	0 €	0 €	
66-CHARGES FINANCIERES		310 327 €	281 586 €	-28 741 €	-9,3%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		24 752 €	26 549 €	1 797 €	7,3%
012-CHARGES DE PERSONNEL		10 052 202 €	9 825 297 €	-226 904 €	-2,3%
65-CHARGES DE GESTION COURANTE		2 975 444 €	2 972 918 €	-2 526 €	-0,1%
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS		12 930 €	0 €	-12 930 €	-100,0%
Total Réel		19 064 798 €	18 505 749 €	-559 049 €	-2,9%
Ordre					
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0 €	0 €	0 €	
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		1 518 087 €	1 107 942 €	-410 145 €	-27,0%
Total Ordre		1 518 087 €	1 107 942 €	-410 145 €	-27,0%
Total Fonctionnement		20 582 885 €	19 613 691 €	-969 194 €	-4,7%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de **2.9%** entre 2019 et 2020 soit de **559K€**.

✓ Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes...) ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement, frais de télécommunications...).

▪ Réalisations 2020

Sens		Dépenses			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL					
60-Achats et variation des stocks		2 997 424 €	2 485 781 €	511 643 €	82,9%
61-Services extérieurs		2 408 676 €	1 857 594 €	551 082 €	77,1%
62-Autres Services extérieurs		729 603 €	525 632 €	203 971 €	72,0%
63-Impôts, taxes et versements assimilés		203 347 €	193 987 €	9 360 €	95,4%
Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 339 050 €	5 062 995 €	1 276 055 €	79,9%

D'un montant de **5.06M€**, le chapitre 011 représente **27%** des dépenses réelles de fonctionnement. Ce chapitre budgétaire a été exécuté à hauteur de **80%** en 2020. Un disponible total de **1 276K€** est constaté se ventilant au niveau des subdivisions suivantes :

- **subdivision 60 : achats et variation des stocks** : une différence entre les prévisions et les réalisations de près de **512K€** est constatée due principalement aux dépenses moindres relatives au chauffage urbain (-87K€), d'électricité (-66K€), à l'annulation de stock initial du service magasin (-72K€), à l'achat de vêtements de travail (-38K€), de fournitures de petits équipements (-36K€), aux fournitures d'entretien et de voirie (-29K€).
- **subdivision 61 : services extérieurs** : une différence entre les prévisions et les réalisations de près de **551K€** est constatée principalement due aux dépenses moindres relatives aux études et recherches (-124K€), aux autres frais divers (-68K€), aux bâtiments publics (-73K€), à l'entretien de terrain (-42K€), à la maintenance (-38K€), au versement à des organismes de formation (-31K€).
- **subdivision 62 : autres services extérieurs** : une différence entre les prévisions et les réalisations de près de **203K€** est constatée due principalement aux dépenses moindres relatives aux publications (-41K€), aux transports collectifs pour les écoles (-29K€), aux réceptions (-27K€), aux frais de catalogues et impressions (-22K€), aux frais d'annonces et insertions (-19K€), aux frais d'affranchissement (-10K€), et aux frais de nettoyage des locaux (-10K€).

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Dépenses			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL					
60-Achats et variation des stocks		2 494 258 €	2 485 781 €	-8 477 €	-0,3%
61-Services extérieurs		2 055 374 €	1 857 594 €	-197 780 €	-9,6%
62-Autres Services extérieurs		699 187 €	525 632 €	-173 555 €	-24,8%
63-Impôts, taxes et versements assimilés		186 893 €	193 987 €	7 094 €	3,8%
Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 435 712 €	5 062 995 €	-372 717 €	-6,9%

Les charges à caractère général ont diminué de 6.9% entre 2019 et 2020 soit une diminution de **373K€** en lien avec la COVID 19.

Les principales diminutions se situent au niveau de la subdivision 61 – services extérieurs (diminution de **198K€**) et de la subdivision 62- autres services extérieurs (diminution de **174K€**).

✓ **Les charges de personnel (chapitre 012)**

▪ **Réalisations 2020**

Les charges de personnel représentent **53%** des dépenses réelles de fonctionnement soit le poste principal pour les dépenses. Pour mémoire, la moyenne nationale de la strate pour ce ratio est de **54%** (source : « les comptes des communes en 2019 » - Direction Générale des Collectivités Locales).

Elles se ventilent comme suit :

Sens		Dépenses			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
012-CHARGES DE PERSONNEL					
62-Autres Services extérieurs		1 496 300 €	1 295 023 €	201 277 €	86,5%
63-Impôts, taxes et versements assimilés		149 400 €	134 072 €	15 328 €	89,7%
64-Charges de personnel		8 979 600 €	8 396 202 €	583 398 €	93,5%
Total 012-CHARGES DE PERSONNEL		10 625 300 €	9 825 297 €	800 003 €	92,5%

Les dépenses relatives au personnel ont été réalisées à **92.5%**. Elles sont moindres de **800K€** par rapport aux prévisions budgétaires en raison principalement d'un certain nombre de postes prévus au budget qui n'ont pas pu être pourvus.

▪ **Evolution entre 2019-2020**

Sens		Dépenses			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
012-CHARGES DE PERSONNEL					
62-Autres Services extérieurs		1 447 350 €	1 295 023 €	-152 327 €	-10,5%
63-Impôts, taxes et versements assimilés		141 130 €	134 072 €	-7 058 €	-5,0%
64-Charges de personnel		8 463 722 €	8 396 202 €	-67 519 €	-0,8%
Total 012-CHARGES DE PERSONNEL		10 052 202 €	9 825 297 €	-226 904 €	-2,3%

Les charges de personnel 2020 sont en diminution de **2.3%** par rapport à 2019 soit une diminution de **227K€** s'expliquant principalement là aussi par des postes budgétisés mais non ou partiellement pourvus.

✓ **Les atténuations de produits (chapitre 014)**

▪ **Réalisations 2020**

Sens		Dépenses			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS					
7391178 - AUTRES RESTIT. AU TITRE DU DEGREV. SR CONTR. DIREC		87 200 €	87 200 €	0 €	100,0%
739221 - FNGIR		120 200 €	120 136 €	64 €	99,9%
739223 - FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET		129 100 €	129 067 €	33 €	100,0%
Total 014-ATTENUATIONS DE PRODUITS		336 500 €	336 403 €	97 €	100,0%

Dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle, le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) a été créé. Son objectif est de garantir à toutes les collectivités le même montant de ressources avant et après la réforme de la Taxe Professionnelle. Aussi, depuis 2011, la Ville de Pontarlier contribue à ce fonds à hauteur de 120.1K€. Ce montant est figé.

De plus, sur ce chapitre budgétaire est imputée la dépense relative à la contribution de la Ville de Pontarlier au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Jusqu'en 2016, la CCGP a pris en charge l'intégralité du FPIC pour l'ensemble intercommunal du Grand Pontarlier. A partir de 2017, il a été décidé que les communes participent sur la part communale de ce fonds. Pour 2020, les communes de la CCGP ont participé à hauteur de 25% de la part communale du FPIC. La participation de la Ville de Pontarlier s'est établie à 129K€.

Ce poste de dépense a été réalisé en totalité.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Dépenses			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS					
7391178	- AUTRES RESTIT. AU TITRE DU DEGREV. SR CONTR. DIREC	0 €	87 200 €	87 200 €	
739221	- FNGIR	120 136 €	120 136 €	0 €	0,0%
739223	- FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET	133 295 €	129 067 €	-4 228 €	-3,2%
Total 014-ATTENUATIONS DE PRODUITS		253 431 €	336 403 €	82 972 €	32,7%

Ce chapitre budgétaire a évolué de 32.7% entre 2019 et 2020 soit une plus-value de 83K€ s'expliquant par le remboursement effectué à l'Etat de la plus-value de produit fiscal perçu suite à l'augmentation des taux votés de taxe d'habitation entre 2018 et 2019.

✓ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce poste de dépenses concerne principalement les subventions versées au CCAS et aux associations, les contributions obligatoires et la subvention d'équilibre au profit des budgets annexes des locations immobilières et du restaurant municipal. Il représente 16% des dépenses réelles de fonctionnement.

▪ Réalisations 2020

Sens		Dépenses			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
65-CHARGES DE GESTION COURANTE					
6521	- DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	449 050 €	108 478 €	340 572 €	24,2%
6531	- IMDEMNITES	173 100 €	174 236 €	-1 136 €	100,7%
6532	- FRAIS DE MISSION	5 000 €	734 €	4 266 €	14,7%
6533	- COTISATIONS DE RETRAITE	22 400 €	11 966 €	10 434 €	53,4%
6534	- COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	22 300 €	19 061 €	3 239 €	85,5%
6535	- FORMATION	4 000 €	3 960 €	40 €	99,0%
6541	- CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	16 900 €	16 800 €	100 €	99,4%
6542	- CREANCES ETEINTES	3 000 €	2 934 €	66 €	97,8%
6554	- CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT	0 €	0 €	0 €	
65548	- AUTRES CONTRIBUTIONS	10 000 €	5 890 €	4 110 €	58,9%
6558	- AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	8 600 €	4 599 €	4 001 €	53,5%
657362	- CCAS	1 389 700 €	1 389 700 €	0 €	100,0%
6574	- SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 421 550 €	1 234 559 €	186 992 €	86,8%
65888	- AUTRES	0 €	1 €	-1 €	
Total 65-CHARGES DE GESTION COURANTE		3 525 600 €	2 972 918 €	552 682 €	84,3%

D'un montant de 2 973K€, ces dépenses ont été réalisées à 84%.

Une différence de 553K€ entre les prévisions et les réalisations est constatée. Celle-ci s'explique par des dépenses moindres liées à la subvention d'équilibre versée aux budgets annexes (341K€), aux subventions versées aux associations (187K€).

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Dépenses			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
65-CHARGES DE GESTION COURANTE					
6521	- DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	140 097 €	108 478 €	-31 619 €	-22,6%
6531	- INDENNITES	172 242 €	174 236 €	1 995 €	1,2%
6532	- FRAIS DE MISSION	3 024 €	734 €	-2 289 €	-75,7%
6533	- COTISATIONS DE RETRAITE	22 006 €	11 966 €	-10 041 €	-45,6%
6534	- COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	28 472 €	19 061 €	-9 411 €	-33,1%
6535	- FORMATION	1 414 €	3 960 €	2 546 €	180,1%
6541	- CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	0 €	16 800 €	16 800 €	
6542	- CREANCES ETEINTES	843 €	2 934 €	2 091 €	247,9%
6554	- CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT	5 423 €	0 €	-5 423 €	-100,0%
65548	- AUTRES CONTRIBUTIONS		5 890 €	5 890 €	
6558	- AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	473 472 €	4 599 €	-468 873 €	-99,0%
657362	- CCAS	1 389 700 €	1 389 700 €	0 €	0,0%
6574	- SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	738 752 €	1 234 559 €	495 807 €	67,1%
65888	- AUTRES	1 €	1 €	1 €	113,8%
Total 65-CHARGES DE GESTION COURANTE		2 975 444 €	2 972 918 €	-2 526 €	-0,1%

Les dépenses du chapitre 65 sont restées quasiment stables entre 2019 et 2020.

✓ Les charges financières (chapitre 66)

Ce poste de dépenses regroupe les intérêts de la dette, les intérêts courus non échus, les intérêts sur la ligne de trésorerie et les frais de dossier liés à de nouveaux emprunts.

▪ Réalisations 2020

Sens		Dépenses			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
66-CHARGES FINANCIERES					
66111	- INTERETS REGLES A ECHEANCE	265 400 €	264 925 €	475 €	99,8%
66112	- INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	9 700 €	9 652 €	48 €	99,5%
6615	- INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	3 000 €	0 €	3 000 €	0,0%
668	- AUTRES CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €	0 €	
6688	- AUTRES	5 100 €	7 009 €	-1 909 €	137,4%
Total 66-CHARGES FINANCIERES		283 200 €	281 586 €	1 614 €	99,4%

Les dépenses ont été réalisées à 99%.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Dépenses			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
66-CHARGES FINANCIERES					
66111	- INTERETS REGLES A ECHEANCE	283 847 €	264 925 €	-18 922 €	-6,7%
66112	- INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	25 339 €	9 652 €	-15 687 €	-61,9%
6615	- INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	0 €	0 €	0 €	
668	- AUTRES CHARGES FINANCIERES	0 €	0 €	0 €	
6688	- AUTRES	1 141 €	7 009 €	5 868 €	514,4%
Total 66-CHARGES FINANCIERES		310 327 €	281 586 €	-28 741 €	-9,3%

La baisse des intérêts de la dette entre 2019 et 2020 s'explique par la baisse du taux moyen (2.13% en 2019 et 1.75% en 2020).

✓ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67)**

▪ **Réalisations 2020**

Sens		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES					
6711	- INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	3 300 €	159 €	3 141 €	4,8%
6712	- AMENDES FISCALES ET PENALES			0 €	
6714	- BOURSES ET PRIX	10 700 €	6 045 €	4 655 €	56,5%
6718	- AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	7 000 €	1 963 €	5 038 €	28,0%
673	- TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	24 100 €	18 383 €	5 717 €	76,3%
678	- AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 400 €	0 €	1 400 €	0,0%
Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		46 500 €	26 549 €	19 951 €	57,1%

Les dépenses du chapitre 67 ont été réalisées à 57%. Elles sont moindres par rapport aux prévisions au niveau des annulations de recettes sur exercices antérieurs (6K€), des bourses et prix (5K€) et des intérêts moratoires (3K€).

▪ **Evolution entre 2019-2020**

Sens		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES					
6711	- INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	74 €	159 €	84 €	113,3%
6712	- AMENDES FISCALES ET PENALES	0 €		0 €	
6714	- BOURSES ET PRIX	9 570 €	6 045 €	-3 525 €	-36,8%
6718	- AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	3 441 €	1 963 €	-1 479 €	-43,0%
673	- TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	9 959 €	18 383 €	8 424 €	84,6%
678	- AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 708 €	0 €	-1 708 €	-100,0%
Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		24 752 €	26 549 €	1 797 €	7,3%

Les charges exceptionnelles sont quasiment stables entre 2019 et 2020.

✓ **Les dotations aux provisions (chapitre 68)**

▪ **Réalisations 2020**

Sens		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS					
6817	- DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	13 000 €	0 €	13 000 €	0,0%
Total 68-DOTATIONS AUX PROVISIONS		13 000 €	0 €	13 000 €	0,0%

Il n'y a eu aucune réalisation sur ce chapitre budgétaire. Il concerne les provisions constituées pour dépréciations des comptes des redevables.

▪ **Evolution entre 2019-2020**

Sens		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS					
6817	- DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	12 930 €	0 €	-12 930 €	-100,0%
Total 68-DOTATIONS AUX PROVISIONS		12 930 €	0 €	-12 930 €	-100,0%

La diminution constatée entre 2019 et 2020 au niveau des provisions est de 13K€.

2) Les recettes de fonctionnement

▪ Réalisations 2020

Sens		Recettes			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		1 823 125 €	1 823 125 €	0 €	100,0%
013-ATTENUATIONS DE CHARGES		249 400 €	289 744 €	-40 344 €	116,2%
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		934 150 €	734 773 €	199 377 €	78,7%
73-IMPOTS ET TAXES		17 615 250 €	17 864 291 €	-249 041 €	101,4%
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		2 438 059 €	2 405 747 €	32 312 €	98,7%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 410 550 €	1 436 583 €	-26 033 €	101,8%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		19 800 €	63 472 €	-43 672 €	320,6%
78-REPRISES SUR PROVISIONS		0 €	6 932 €	-6 932 €	
Total Réel		24 490 334 €	24 624 666 €	-134 332 €	100,5%
Ordre					
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		500 100 €	329 979 €	170 121 €	66,0%
Total Ordre		500 100 €	329 979 €	170 121 €	66,0%
Total Fonctionnement		24 990 434 €	24 954 645 €	35 789 €	99,9%

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 100%. Par rapport aux prévisions budgétaires, une plus-value de 134K€ est constatée due aux dynamismes des recettes fiscales (+249K€). Celles-ci ont permis de compenser les pertes des produits des services liées à la COVID 19 (199K€).

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Recettes			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		120 660 €	1 823 125 €	1 702 465 €	1411,0%
013-ATTENUATIONS DE CHARGES		262 513 €	289 744 €	27 231 €	10,4%
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 022 721 €	734 773 €	-287 948 €	-28,2%
73-IMPOTS ET TAXES		17 896 763 €	17 864 291 €	-32 472 €	-0,2%
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		2 464 710 €	2 405 747 €	-58 963 €	-2,4%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		807 028 €	1 436 583 €	629 555 €	78,0%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		883 490 €	63 472 €	-820 018 €	-92,8%
78-REPRISES SUR PROVISIONS		843 €	6 932 €	6 088 €	722,0%
Total Réel		23 458 728 €	24 624 666 €	1 165 938 €	5,0%
Ordre					
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		345 458 €	329 979 €	-15 479 €	-4,5%
Total Ordre		345 458 €	329 979 €	-15 479 €	-4,5%
Total Fonctionnement		23 804 185 €	24 954 645 €	1 150 459 €	4,8%

Les recettes réelles de fonctionnement ont évolué de 5% entre 2019 et 2020 soit en augmentation de 1 150K€. Cette évolution significative est surtout portée par le résultat cumulé de fonctionnement (+1 411%). Hors résultat reporté, elles sont en baisse de 2.3%.

✓ Les atténuations de charges (chapitre 013)

Ce chapitre correspond à des remboursements opérés sur des dépenses réalisées par la commune comme par exemple le remboursement des indemnités journalières par la sécurité sociale ou par l'assurance de la collectivité.

La recette relative à la constatation du stock final du service magasin fait également partie du chapitre 013.

▪ Réalisations 2020

Sens		Recettes		Année 2020	
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
013-ATTENUATIONS DE CHARGES					
60321	- VARIATION DE STOCK	152 000 €	82 410 €	69 590 €	54,2%
60921	- RABAIS SUR STOCK	0 €	0 €	0 €	
6096	- D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES	0 €	0 €	0 €	
6419	- REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	96 400 €	206 020 €	-109 620 €	213,7%
6479	- REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	1 000 €	1 314 €	-314 €	131,4%
Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES		249 400 €	289 744 €	-40 344 €	116,2%

D'un montant de 290K€, le chapitre 013 représente 1.17% des recettes réelles de fonctionnement. Ce chapitre budgétaire a été exécuté à hauteur de 116% en 2020. Une augmentation de 109K€ est constatée pour le remboursement sur la rémunération du personnel pour congés maternité, maladie ou accident de travail.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Recettes		Evolution 2019-2020	
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
013-ATTENUATIONS DE CHARGES					
60321	- VARIATION DE STOCK	79 929 €	82 410 €	2 481 €	3,1%
60921	- RABAIS SUR STOCK	0 €	0 €	0 €	
6096	- D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES	0 €	0 €	0 €	
6419	- REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	181 801 €	206 020 €	24 218 €	13,3%
6479	- REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	783 €	1 314 €	531 €	67,9%
Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES		262 513 €	289 744 €	27 231 €	10,4%

Les recettes du chapitre 013 ont augmenté de 27.2K€ entre 2019 et 2020. La principale évolution se situe au niveau de la ligne « remboursement sur rémunération du personnel » qui passe de 182K€ en 2019 à 206K€ en 2020 consécutif aux nouvelles garanties prises au niveau du contrat d'assurance du risque statutaire.

✓ Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Dans ce chapitre, se cumulent toutes les recettes liées aux activités faisant l'objet d'une facturation auprès des usagers du service et les remboursements de frais liés aux différentes formes de mutualisation.

Il comprend par exemple les facturations pour l'école de musique, la piscine, le camping, les mises à disposition de personnel, les facturations aux familles pour le périscolaire, les redevances d'occupation du domaine public...

■ Réalisations 2020

Sens		Recettes			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES					
7018	- AUTRES VENTES DE PRODUITS FINIS	20 000 €	30 345 €	-10 345 €	151,7%
70311	- CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	26 000 €	33 847 €	-7 847 €	130,2%
70321	- DROITS DE STATIONNEMENT ET LOCATION VOIE PUBLIQUE	33 700 €	18 998 €	14 702 €	56,4%
70323	- REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	61 800 €	59 681 €	2 119 €	96,6%
70328	- AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION	66 000 €	101 317 €	-35 317 €	153,5%
7035	- LOCATIONS DE DROITS DE CHASSE ET DE PECHE	200 €	87 €	113 €	43,4%
7036	- TAXES DE PATURAGE ET DE TOURBAGE	7 200 €	5 716 €	1 484 €	79,4%
70383	- REDEVANCE DE STATIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	
70388	- AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	400 €	4 365 €	-3 965 €	1091,3%
7062	- REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	171 500 €	146 696 €	24 804 €	85,5%
70631	- A CARACTERE SPORTIF	66 000 €	58 104 €	7 896 €	88,0%
70632	- A CARACTERE DE LOISIRS	15 000 €	1 496 €	13 504 €	10,0%
7067	- REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	93 500 €	69 366 €	24 134 €	74,2%
70688	- AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	400 €	2 716 €	-2 316 €	679,1%
7078	- AUTRES MARCHANDISES	1 500 €	1 968 €	-468 €	131,2%
7083	- LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	7 200 €	8 316 €	-1 116 €	115,5%
70841	- AUX BUDG. ANNEX., REGIES MUNICIPALES, CCAS ET CDE	52 900 €	10 539 €	42 361 €	19,9%
70846	- AU GFP DE RATTACHEMENT	65 000 €	0 €	65 000 €	0,0%
70848	- AUX AUTRES ORGANISMES	26 300 €	28 253 €	-1 953 €	107,4%
70872	- PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES MUNICIPALES	48 600 €	44 576 €	4 024 €	91,7%
70873	- PAR LES CCAS	19 000 €	21 600 €	-2 600 €	113,7%
70876	- PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	123 000 €	64 099 €	58 901 €	52,1%
70878	- PAR D'AUTRES REDEVABLES	19 900 €	14 937 €	4 963 €	75,1%
7088	- AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	9 050 €	7 750 €	1 300 €	85,6%
Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		934 150 €	734 773 €	199 377 €	78,7%

D'un montant de 735K€, les produits des services et du domaine représentent 2.98% des recettes réelles de fonctionnement.

Ce chapitre budgétaire a été réalisé à 78.7% étant précisé que pour tenir compte des effets de la COVID 19 et du plan de soutien mis en œuvre, un ajustement à la baisse de l'ordre de 22% avait déjà été opéré au moment du budget supplémentaire sur ce chapitre.

Les recettes non réalisées concernent à la fois des recettes tarifaires suite aux fermetures de l'automne 2020 et des remboursements pour frais.

■ Evolution entre 2019-2020

Sens		Recettes			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES					
7018	- AUTRES VENTES DE PRODUITS FINIS	20 818 €	30 345 €	9 527 €	45,8%
70311	- CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	33 183 €	33 847 €	664 €	2,0%
70321	- DROITS DE STATIONNEMENT ET LOCATION VOIE PUBLIQUE		18 998 €	18 998 €	
70323	- REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	76 373 €	59 681 €	-16 692 €	-21,9%
70328	- AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION	127 615 €	101 317 €	-26 297 €	-20,6%
7035	- LOCATIONS DE DROITS DE CHASSE ET DE PECHE	85 €	87 €	1 €	1,7%
7036	- TAXES DE PATURAGE ET DE TOURBAGE	6 102 €	5 716 €	-386 €	-6,3%
70383	- REDEVANCE DE STATIONNEMENT	1 231 €	0 €	-1 231 €	-100,0%
70388	- AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	424 €	4 365 €	3 941 €	928,9%
7062	- REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	231 337 €	146 696 €	-84 640 €	-36,6%
70631	- A CARACTERE SPORTIF	160 251 €	58 104 €	-102 146 €	-63,7%
70632	- A CARACTERE DE LOISIRS	18 783 €	1 496 €	-17 287 €	-92,0%
7067	- REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	113 924 €	69 366 €	-44 558 €	-39,1%
70688	- AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	120 €	2 716 €	2 596 €	2157,2%
7078	- AUTRES MARCHANDISES	1 740 €	1 968 €	227 €	13,1%
7083	- LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	38 978 €	8 316 €	-30 662 €	-78,7%
70841	- AUX BUDG. ANNEX., REGIES MUNICIPALES, CCAS ET CDE	32 269 €	10 539 €	-21 730 €	-67,3%
70846	- AU GFP DE RATTACHEMENT	0 €	0 €	0 €	
70848	- AUX AUTRES ORGANISMES	25 019 €	28 253 €	3 234 €	12,9%
70872	- PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES MUNICIPALES	42 519 €	44 576 €	2 058 €	4,8%
70873	- PAR LES CCAS	17 451 €	21 600 €	4 149 €	23,8%
70876	- PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	37 105 €	64 099 €	26 994 €	72,8%
70878	- PAR D'AUTRES REDEVABLES	20 446 €	14 937 €	-5 510 €	-26,9%
7088	- AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	16 948 €	7 750 €	-9 198 €	-54,3%
Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 022 721 €	734 773 €	-287 948 €	-28,2%

Les recettes du chapitre 70 ont diminué de 288K€ entre 2019 et 2020. Certaines recettes en lien avec la COVID 19 sont en diminution notamment les redevances du camping (-26K€), les redevances du périscolaire (-45K€), les redevances à caractère sportif, culturel et de loisirs (-53.8K€), et les locations diverses (-31K€). En parallèle, certaines recettes sont en augmentation comme les ventes de caveaux et concession (+ 10K€ par rapport à 2019).

✓ **Les impôts et taxes (chapitre 73)**

Les recettes fiscales sont le principal poste de recettes. Elles représentent près de 73% du montant des recettes réelles hors cessions. Ce poste évolue notamment en fonction d'une part des effets d'actualisation et de variation physique des bases et des taux d'imposition votés, et d'autre part de l'incidence du volume des transactions immobilières et de la consommation d'énergie pour la taxe sur la consommation finale d'électricité. L'attribution de compensation versée par la CCGP suite au passage en fiscalité professionnelle unique au 1^{er} janvier 2015 est également intégrée à ce chapitre budgétaire.

▪ **Réalisations 2020**

Sens		Recettes			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
73-IMPOTS ET TAXES					
73111	- TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	11 830 600 €	11 878 945 €	-48 345 €	100,4%
7318	- AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	22 000 €	28 084 €	-6 084 €	127,7%
73211	- ATTRIBUTION DE COMPENSATION	4 433 100 €	4 433 100 €	0 €	100,0%
7333	- TAXES FUNERAIRES	7 500 €	9 460 €	-1 960 €	126,1%
7336	- DROITS DE PLACE	1 000 €	924 €	76 €	92,4%
7337	- DROITS DE STATIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	
7338	- AUTRES TAXES	1 200 €	0 €	1 200 €	0,0%
7343	- TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	7 200 €	7 629 €	-429 €	106,0%
7351	- TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	368 000 €	356 823 €	11 177 €	97,0%
7368	- TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	124 650 €	141 310 €	-16 660 €	113,4%
7381	- TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	820 000 €	1 008 017 €	-188 017 €	122,9%
Total 73-IMPOTS ET TAXES		17 615 250 €	17 864 291 €	-249 041 €	101,4%

Au niveau de ce chapitre, les réalisations 2020 ont dépassé de 249K€ les prévisions s'expliquant principalement par les évolutions suivantes :

- produit de taxes foncières et de taxe d'habitation (+48K€) ;
- rôles supplémentaires de fiscalité (+6K€) ;
- taxe sur la publicité extérieur (+17K€) ;
- droits de mutation (+188K€) ;
- taxe funéraire (+2K€) ;
- taxe sur la consommation finale d'électricité (-11K€).

▪ **Evolution entre 2019-2020**

Sens		Recettes			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
73-IMPOTS ET TAXES					
73111	- TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	11 711 130 €	11 878 945 €	167 815 €	1,4%
7318	- AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	19 716 €	28 084 €	8 368 €	42,4%
73211	- ATTRIBUTION DE COMPENSATION	4 720 756 €	4 433 100 €	-287 656 €	-6,1%
7333	- TAXES FUNERAIRES	7 850 €	9 460 €	1 610 €	20,5%
7336	- DROITS DE PLACE	81 647 €	924 €	-80 723 €	-98,9%
7337	- DROITS DE STATIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	
7338	- AUTRES TAXES	8 813 €	0 €	-8 813 €	-100,0%
7343	- TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	7 284 €	7 629 €	345 €	4,7%
7351	- TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	362 210 €	356 823 €	-5 387 €	-1,5%
7368	- TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	172 185 €	141 310 €	-30 876 €	-17,9%
7381	- TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	805 171 €	1 008 017 €	202 845 €	25,2%
Total 73-IMPOTS ET TAXES		17 896 763 €	17 864 291 €	-32 472 €	-0,2%

Au niveau du chapitre budgétaire, les recettes ont évolué de -0.2%. Elles donc sont relativement stables. Toutefois, dans le détail de certaines évolutions sont à relever à savoir :

- les impôts et taxes : une plus-value de 168K€ est constatée entre 2019 et 2020 s'expliquant par : une revalorisation forfaitaire des bases d'imposition (coefficient de revalorisation de 1.2% sur les taxes foncières et sur la taxe d'habitation des résidences secondaires ; coefficient de 0.9% sur la taxe d'habitation des résidences principales) et par une évolution physique des bases d'imposition de l'ordre de 0.86% (+99K€). Pour mémoire, il convient de rappeler que les taux d'imposition ont été gelés en 2020.
- l'attribution de compensation versée par la CCGP à la Ville a diminué de 288K€ suite au transfert de la compétence politique de la Ville à la CCGP et du transfert des ZAE communales à la CCGP à compter du 1^{er} janvier 2020.
- les droits d'enregistrement ou droits de mutation ont augmenté de 203K€.

✓ **Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)**

Ce chapitre regroupe la dotation globale de fonctionnement (DGF) et les participations diverses de l'État, des collectivités territoriales ou de financeurs divers.

▪ **Réalisations 2020**

Sens	Recettes		Année 2020	
	Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement				
Réel				
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
7411 - DOTATION FORFAITAIRE	1 050 923 €	1 050 923 €	0 €	100,0%
74121 - DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	315 189 €	315 189 €	0 €	100,0%
74123 - DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	0 €	0 €	0 €	
74127 - DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	76 016 €	76 016 €	0 €	100,0%
744 - FCTVA	14 700 €	12 074 €	2 626 €	82,1%
745 - DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	0 €	0 €	0 €	
7461 - D.G.D.	2 300 €	2 366 €	-66 €	102,9%
74718 - AUTRES	147 700 €	84 246 €	63 454 €	57,0%
7472 - REGIONS	2 950 €	5 060 €	-2 110 €	171,5%
7473 - DEPARTEMENTS	31 000 €	19 000 €	12 000 €	61,3%
74748 - AUTRES COMMUNES	16 000 €	16 084 €	-84 €	100,5%
7478 - AUTRES ORGANISMES	119 200 €	148 561 €	-29 361 €	124,6%
7482 - COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE	0 €	1 361 €	-1 361 €	
748314 - DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF			0 €	
74832 - ATTRIB.FONDS DEPARTEMENT.DE PEREQUATION DE LA TAXE	25 000 €	31 664 €	-6 664 €	126,7%
74833 - ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ET	0 €	0 €	0 €	
74834 - ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	26 000 €	26 323 €	-323 €	101,2%
74835 - ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	588 731 €	588 731 €	0 €	100,0%
748388 - AUTRES	0 €	0 €	0 €	
7484 - DOTATION DE RECENSEMENT	3 350 €	3 377 €	-27 €	100,8%
7485 - DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	19 000 €	24 771 €	-5 771 €	130,4%
7488 - AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	0 €	0 €	0 €	
Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 438 059 €	2 405 747 €	32 312 €	98,7%

Les dotations, subventions et participations représentent 9.77% des recettes réelles de fonctionnement et s'élèvent à 2 406K€ pour 2020.

Une moins-value de 32K€ par rapport aux prévisions est à relever principalement due à la participation de l'Etat pour l'achat des masques de protection contre la Covid 19 (subvention prévue : 80.4K€, subvention perçue : 29.6K€).

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Recettes		Evolution 2019-2020	
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
7411	- DOTATION FORFAITAIRE	1 102 665 €	1 050 923 €	-51 742 €	-4,7%
74121	- DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	294 037 €	315 189 €	21 152 €	7,2%
74123	- DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	100 732 €	0 €	-100 732 €	-100,0%
74127	- DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	71 003 €	76 016 €	5 013 €	7,1%
744	- FCTVA	20 333 €	12 074 €	-8 259 €	-40,6%
745	- DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	0 €	0 €	0 €	
7461	- D.G.D.	2 366 €	2 366 €	0 €	0,0%
74718	- AUTRES	76 336 €	84 246 €	7 910 €	10,4%
7472	- REGIONS	4 405 €	5 060 €	655 €	14,9%
7473	- DEPARTEMENTS	18 000 €	19 000 €	1 000 €	5,6%
74748	- AUTRES COMMUNES	16 553 €	16 084 €	-469 €	-2,8%
7478	- AUTRES ORGANISMES	118 140 €	148 561 €	30 421 €	25,7%
7482	- COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE	0 €	1 361 €	1 361 €	
748314	- DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF	0 €	0 €	0 €	
74832	- ATTRIB.FONDS DEPARTEMENT.DE PEREQUATION DE LA TAXE	32 205 €	31 664 €	-541 €	-1,7%
74833	- ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ET		0 €	0 €	
74834	- ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	26 015 €	26 323 €	308 €	1,2%
74835	- ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	552 921 €	588 731 €	35 810 €	6,5%
748388	- AUTRES	1 353 €	0 €	-1 353 €	-100,0%
7484	- DOTATION DE RECENSEMENT	3 385 €	3 377 €	-8 €	-0,2%
7485	- DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	24 260 €	24 771 €	511 €	2,1%
7488	- AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	0 €	0 €	0 €	
Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		2 464 710 €	2 405 747 €	-58 963 €	-2,4%

La dotation globale de fonctionnement (DGF) englobe la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale, la dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation nationale de péréquation (DNP). Elle s'élève à 1 442K€ au titre de 2020 et est en diminution de plus de 126K€ par rapport à 2019 du fait notamment de la fin du mécanisme de garantie qui a permis une disparition progressive de la DSU entre 2017 et 2020.

Les allocations de compensations fiscales passent de 579K€ en 2019 à 615K€ en 2020 s'expliquant principalement par des compensations liées aux exonérations de taxe d'habitation en augmentation.

Le compte 74718 « autres participations de l'Etat » est en augmentation de 8K€ entre 2019 et 2020 en raison de la prise en charge d'une partie des coûts des masques COVID, alors qu'on observe une diminution des subventions DRAC concernant le musée d'armes (dépenses en diminution en parallèle).

Le compte 7478 « participations d'autres organismes » est en augmentation de 30K€. Il s'agit de la participation versée par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du contrat Aide au Temps Libre et dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

✓ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre regroupe principalement les revenus des immeubles, le reversement de l'excédent du budget annexe ZAC des Epinettes, la facturation des mises en fourrière, les taxes sur les affichages des décès...

▪ Réalisations 2020

Sens	Recettes			
	Année 2020			
	Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement				
Réel				
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
752 - REVENUS DES IMMEUBLES	733 900 €	751 098 €	-17 198 €	102,3%
7551 - EXCEDENT DES BUDG. ANNEX. A CARACT. ADMINISTR.	600 000 €	600 000 €	0 €	100,0%
757 - REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSION.			0 €	
758 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0 €	0 €	0 €	
7588 - AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	76 650 €	85 485 €	-8 835 €	111,5%
Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 410 550 €	1 436 583 €	-26 033 €	101,8%

Sur ce chapitre, les prévisions budgétaires ont été réalisées à près de 102%.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens	Recettes			
	Evolution 2019-2020			
	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement				
Réel				
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
752 - REVENUS DES IMMEUBLES	697 818 €	751 098 €	53 280 €	7,6%
7551 - EXCEDENT DES BUDG. ANNEX. A CARACT. ADMINISTR.	0 €	600 000 €	600 000 €	
757 - REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSION.	0 €		0 €	
758 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0 €	0 €	0 €	
7588 - AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	109 210 €	85 485 €	-23 725 €	-21,7%
Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	807 028 €	1 436 583 €	629 555 €	78,0%

Les recettes sur ce chapitre budgétaire ont augmenté de 630K€ entre 2019 et 2020 s'expliquant par :

- un reversement de l'excédent du budget ZAC des Epinettes (600K€) ;
- une augmentation des revenus des immeubles de 53K€ entre 2019 et 2020 (perception des loyers de la maison médicale sur une année pleine),
- une diminution de 24K€ des autres produits de gestion courante.

✓ Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Ce chapitre regroupe les produits des cessions, les facturations émises suite à des dégâts constatés sur le domaine public, des recettes issues de mécénats et des amendes pour non déclaration des éléments de taxation pour la publicité extérieure.

▪ Réalisations 2020

Sens	Recettes			
	Année 2020			
	Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement				
Réel				
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS				
7711 - DEDITS ET PENALITES PERCUES	0 €	2 125 €	-2 125 €	
7714 - RECOUVR. SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0 €	169 €	-169 €	
7718 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	800 €	873 €	-73 €	109,2%
773 - MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0 €	19 513 €	-19 513 €	
775 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0 €	5 634 €	-5 634 €	
7788 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	19 000 €	35 157 €	-16 157 €	185,0%
Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 800 €	63 472 €	-43 672 €	320,6%

Les réalisations 2020 s'élèvent à plus de 63K€ sur ce chapitre. Le différentiel constaté entre les prévisions et les réalisations (44K€) s'explique par des remboursements de sinistres, par des cessions d'immobilisations et des remboursements divers (fournisseur gaz).

Les dégâts au domaine public ont été facturés à près de 35K€.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Recettes			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS					
7711	- DEDITS ET PENALITES PERCUES	7 018 €	2 125 €	-4 893 €	-69,7%
7714	- RECOUVR. SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		169 €	169 €	
7718	- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	460 €	873 €	413 €	89,9%
773	- MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 581 €	19 513 €	16 932 €	656,0%
775	- PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	430 879 €	5 634 €	-425 245 €	-98,7%
7788	- PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	442 552 €	35 157 €	-407 395 €	-92,1%
Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		883 490 €	63 472 €	-820 018 €	-92,8%

L'évolution du chapitre 77 entre 2019 et 2020 s'explique principalement par des montants de cession différents d'une année sur l'autre.

✓ La reprise sur provisions (chapitre 78)

Des provisions sont constituées chaque année dans le cadre de la dépréciation des comptes des redevables. Au vu des éléments fournis par le Trésorier Municipal, ces provisions font l'objet d'un réajustement : si la provision est moins importante que nécessaire une reprise est alors faite (recette). A l'inverse, si elle n'est pas suffisante, un complément est effectué en dépenses.

▪ Réalisations 2020

Sens		Recettes			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
78-REPRISES SUR PROVISIONS					
7817	- REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0 €	6 932 €	-6 932 €	
Total 78-REPRISES SUR PROVISIONS		0 €	6 932 €	-6 932 €	

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens		Recettes			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
78-REPRISES SUR PROVISIONS					
7817	- REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	843 €	6 932 €	6 088 €	722,0%
Total 78-REPRISES SUR PROVISIONS		843 €	6 932 €	6 088 €	722,0%

B. La section d'investissement

Les opérations d'investissement qui enrichissent le patrimoine de la commune de Pontarlier, sont quant à elles réunies dans la section d'investissement. Elles retracent les opérations budgétaires relatives aux dépenses d'équipement (immobilisations, travaux en cours, etc.), le remboursement du capital de la dette, l'emprunt et les dotations ou subventions perçues liées aux investissements engagés par la commune.

1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.

▪ Réalisations 2020

Sens	Dépenses	Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Investissement					
Réel					
001-RESULTATS REPORTES D'INVESTISSEMENT		0 €	0 €	0 €	
10-DOTATIONS ET FONDS DIVERS		19 000 €	18 512 €	488 €	97,4%
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				0 €	
16-EMPRUNTS		1 869 000 €	1 835 020 €	33 980 €	98,2%
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES		260 000 €	112 700 €	147 300 €	43,3%
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		529 619 €	130 389 €	399 231 €	24,6%
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 612 642 €	1 031 808 €	580 834 €	64,0%
23-IMMOBILISATIONS EN COURS		4 887 784 €	2 818 344 €	2 069 440 €	57,7%
26-PARTICIPATIONS				0 €	
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 000 €	11 632 €	368 €	96,9%
Total Réel		9 190 045 €	5 958 405 €	3 231 640 €	64,8%
Ordre					
040-OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		500 100 €	329 979 €	170 121 €	66,0%
Total Ordre		500 100 €	329 979 €	170 121 €	66,0%
Total Investissement		9 690 145 €	6 288 384 €	3 401 761 €	64,9%

✓ Les dotations, subventions et participations (chapitre 10)

Suite à l'abandon d'un projet de construction, une taxe d'aménagement perçue en 2019 a dû faire l'objet d'un remboursement en 2020 pour un montant de 18.5K€.

Sens	Dépenses	Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Investissement					
Réel					
10-DOTATIONS ET FONDS DIVERS					
10226 - TAXE D'AMENAGEMENT		19 000 €	18 512 €	488 €	97,4%
Total 10-DOTATIONS ET FONDS DIVERS		19 000 €	18 512 €	488 €	97,4%

✓ Les emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

Le chapitre 16 concerne le remboursement du capital de la dette et les restitutions de cautions principalement demandées dans le cadre de locations de salles.

Sens		Dépenses		Année 2020	
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Investissement					
Réal					
16-EMPRUNTS					
1641	- EMPRUNTS EN EUROS	1 819 900 €	1 819 840 €	60 €	100,0%
165	- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	49 100 €	15 180 €	33 920 €	30,9%
Total 16-EMPRUNTS		1 869 000 €	1 835 020 €	33 980 €	98,2%

✓ Les dépenses d'équipement (chapitres 20 + 204 + 21 + 23)

Les dépenses d'équipement comprennent les études, les fonds de concours, les achats de terrains et de matériels, les travaux. Elles s'élèvent à 4 093K€ en 2020. Elles ont été réalisées à hauteur de 56%. En prenant en compte les restes à réaliser, le taux d'engagement est de plus de 80%.

Pour information, les restes à réaliser en dépenses sont des engagements juridiques donnés à des tiers qui découlent de la signature de marchés, de contrats ou de conventions et qui n'ont pas pu faire fait l'objet d'un mandatement sur l'exercice N.

	Prévisions 2020	CA 2020	Taux de réalisation
204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	260 000.00 €	112 700.00 €	43%
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	529 619.47 €	130 388.80 €	25%
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 612 641.85 €	1 031 808.04 €	64%
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	4 887 783.57 €	2 818 343.72 €	58%
Total	7 290 044.89 €	4 093 240.56 €	56%

Les dépenses d'équipement 2020 figurent dans le détail ci-après.

Dépenses d'équipement 2020

		Prévisions 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser 2020
A	Programmes pluriannuels				
	Aménagement des Forges + délocalisation Kayak	126 759 €	26 428 €	21%	
	Maison de l'intercommunalité - fonds de concours maison intercommunalité	100 000 €	100 000 €	100%	
	Gendarmerie	229 000 €	188 035 €	82%	
	Ilot Lallemand	91 500 €	16 471 €	18%	
	Maison médicale	250 000 €	200 474 €	80%	
	Plan sanisettes	44 400 €	30 357 €	68%	
	OGEECAP - Primaires	10 000 €	10 000 €	100%	
	Mode doux	100 000 €	2 700 €	3%	
	Sous-total Programmes pluriannuels (A)	951 659 €	574 465 €	60%	0 €
B	Entretien et conservation du patrimoine				
	Voirie	1 238 635 €	432 927 €	35%	506 292 €
	Patrimoine scolaire	249 450 €	152 134 €	61%	81 270 €
	Patrimoine culturel	256 836 €	139 343 €	54%	95 407 €
	Patrimoine sportif	632 957 €	419 035 €	66%	158 190 €
	Patrimoine social	118 582 €	111 722 €	94%	1 203 €
	Patrimoine historique	40 800 €	29 420 €	72%	8 066 €
	Patrimoine général	591 271 €	371 180 €	63%	180 375 €
	Patrimoine domaine privé	4 700 €	4 700 €	100%	
	Développement durable	497 978 €	400 086 €	80%	97 571 €
	Eclairage public	146 797 €	62 041 €	42%	82 684 €
	Accessibilité	147 231 €	45 166 €	31%	44 363 €
	Signalisation et mobilier urbain	76 142 €	35 526 €	47%	14 002 €
	Développement urbain	60 412 €	6 180 €	10%	4 232 €
	Sous-total Entretien et conservation du patrimoine (B)	4 061 792 €	2 209 460 €	54%	1 273 654 €
C	Projets				
	Préparer l'avenir				
	Maison Chevallier	50 000 €	0 €	0%	
	Grand cours	8 174 €	2 634 €	32%	5 520 €
	Politique des quartiers	20 863 €	20 842 €	100%	
	Sécurité urbaine	76 400 €	1 188 €	2%	26 940 €
	Grosses réhabilitations				
	Tennis - réhabilitations cours extérieurs	158 000 €	118 800 €	75%	34 014 €
	Tennis - rénovation extérieure - étanchéité toiture	139 000 €	138 501 €	100%	
	Piscine - remise en état	300 000 €	0 €	0%	101 964 €
	Développement sportif				
	Parc des Ouilons - remplacement modules skate	58 490 €	54 630 €	93%	3 084 €
Complexe des Poudrières - stand de tir	359 630 €	307 448 €	85%	54 749 €	
Traitement contre le radon	55 992 €	360 €	1%	45 220 €	
	Sous-total projets (C)	1 226 549 €	644 403 €	53%	271 491 €
D	Equipements et mobilier				
	Matériel roulant	376 780 €	223 529 €	59%	153 192 €
	Equipements informatiques	176 788 €	92 523 €	52%	1 951 €
	Mobilier, matériel et équipements	53 124 €	47 120 €	89%	5 311 €
	Aménagement de postes de travail	7 572 €	4 037 €	53%	
	Sous-total Equipements et mobilier (D)	614 265 €	367 210 €	60%	160 454 €
E	Total hors politique foncière (E= A+B+C+D)	6 854 265 €	3 795 538 €	55%	1 705 599 €
F	Politique foncière				
	Réserve foncière				
	Etudes topographie, géotech, pollution sols	45 500 €	0 €	0%	
	Réserve foncière	77 000 €	0 €	0%	13 100 €
	Acquisitions foncières				
	Chapelle des Castors	300 000 €	294 463 €	98%	
Acquisition Bichet	13 280 €	3 240 €	24%	10 032 €	
	Total Politique foncière (F)	435 780 €	297 703 €	68%	10 032 €
G	Total général (G=E+F)	7 290 045 €	4 093 241 €	56%	1 715 631 €
				Sans RAR	Avec RAR
Taux de réalisation				56%	80%

2) Les recettes d'investissement

Sens		Recettes			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Investissement					
Réal					
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		389 798 €	389 798 €	0 €	100,0%
024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		2 200 €	0 €	2 200 €	0,0%
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		2 848 175 €	2 929 635 €	-81 460 €	102,9%
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 220 950 €	520 912 €	700 038 €	42,7%
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 598 538 €	1 523 953 €	74 585 €	95,3%
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 000 €	11 632 €	368 €	96,9%
Total Réel		6 071 661 €	5 375 931 €	695 730 €	88,5%
Ordre					
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 514 684 €	0 €	2 514 684 €	0,0%
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		788 800 €	792 812 €	-4 012 €	100,5%
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		84 900 €	85 084 €	-184 €	100,2%
23-IMMOBILISATIONS EN COURS		230 100 €	230 046 €	54 €	100,0%
Total Ordre		3 618 484 €	1 107 942 €	2 510 542 €	30,6%
Total Investissement		9 690 145 €	6 483 873 €	3 206 272 €	66,9%

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 5 376K€. Elles sont réalisées à hauteur de 88.5% du budget prévisionnel.

✓ Les dotations (chapitre 10)

Sens		Recettes			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Investissement					
Réal					
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
10222	- F.C.T.V.A.	1 100 000 €	1 139 842 €	-39 842 €	103,6%
10226	- TAXE D'AMENAGEMENT	350 000 €	391 618 €	-41 618 €	111,9%
1068	- EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 398 175 €	1 398 175 €	0 €	100,0%
Total 10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		2 848 175 €	2 929 635 €	-81 460 €	102,9%

Ce chapitre s'élève à 2 930K€ et comprend :

- le reversement de la TVA dans le cadre du Fonds de Compensation de la TVA pour un montant de 1 140K€. Ce reversement est calculé sur certaines dépenses d'équipement réalisées en N-1 ;
- la taxe d'aménagement pour un montant de 392K€, montant supérieur à 42K€ par rapport aux prévisions ;
- l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement N-1 en investissement pour 1 398K€.

✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13)

Sens		Recettes			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Investissement					
Réal					
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
1311	- ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0 €	30 720 €	-30 720 €	
1312	- REGIONS	10 000 €	0 €	10 000 €	0,0%
13141	- COMMUNES MEMBRES DU GFP			0 €	
13151	- GFP DE RATTACHEMENT			0 €	
1318	- AUTRES	10 000 €	2 144 €	7 856 €	21,4%
1321	- ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	39 900 €	39 951 €	-51 €	100,1%
1322	- REGIONS	55 000 €	44 085 €	10 915 €	80,2%
1323	- DEPARTEMENTS	118 500 €	86 225 €	32 275 €	72,8%
1327	- BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	640 000 €	0 €	640 000 €	0,0%
1328	- AUTRES	10 700 €	10 755 €	-55 €	100,5%
1341	- DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	68 250 €	38 344 €	29 906 €	56,2%
1342	- AMENDES DE POLICE	268 600 €	268 688 €	-88 €	100,0%
Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 220 950 €	520 912 €	700 038 €	42,7%

Ce chapitre se compose principalement :

- des subventions perçues de divers partenaires pour un montant de 252K€ (Etat, Région, Département, ADEME...) sur des programmes d'investissement comme la maison médicale, les travaux d'accessibilité, les travaux d'éclairage, la construction du skate park... Il convient de noter que 693.7K€ sont inscrits en reste à réaliser et correspondent à des subventions notifiées principalement pour la maison médicale,
- des amendes de police pour un montant de 269K€.

✓ Les emprunts (chapitre 16)

Sens		Recettes		Année 2020	
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Investissement					
Réal					
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES					
1641	- EMPRUNTS EN EUROS	1 549 438 €	1 500 000 €	49 438 €	96,8%
165	- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	49 100 €	23 953 €	25 147 €	48,8%
Total 16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 598 538 €	1 523 953 €	74 585 €	95,3%

Pour financer une partie de ses investissements, la Ville de Pontarlier a contracté un emprunt de 1 500K€ en 2020 sur une durée de 15 ans à un taux fixe de 0.34% auprès de la Banque Postale.

✓ Autres immobilisations financières (chapitre 27)

Sens		Recettes		Année 2020	
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020	Taux de réalisation
Investissement					
Réal					
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
275	- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	12 000 €	11 632 €	368 €	96,9%
2762	- CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION TVA	0 €	0 €	0 €	
27638	- AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0 €	0 €	0 €	
Total 27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 000 €	11 632 €	368 €	96,9%

La somme des réalisations correspond à un titre émis pour le remboursement d'une caution payée pour une exposition d'œuvres d'art.

2 CA 2020 – Budget eau

Le service public de l'eau est un service public industriel et commercial. A ce titre, il répond aux normes et obligations de l'instruction comptable M49 et se différencie quelque peu du budget principal qui répond à la norme M14.

Le budget fonctionne de manière autonome et est financé de façon quasi exclusive par la redevance eau potable facturée à l'abonné.

2.1. Données générales du CA 2020

A. Résultats de l'exercice 2020

Le montant du Compte Administratif 2020 s'élève à 2.49 M€ en recettes et à 2.22 M€ en dépenses. Il s'articule de la façon suivante :

1.63 M€ en fonctionnement 0.86 M€ en investissement	←	Recettes	
		Recettes réelles	2 098 713.89 €
1.60 M€ en fonctionnement 0.63 M€ en investissement	←	Recettes d'ordre	308 051.35 €
		Résultat 2019	81 491.51 €
		Recettes totales	2 488 256.75 €
		Dépenses	
		Dépenses réelles	1 864 888.65 €
		Dépenses d'ordre	308 051.35 €
		Résultat 2019	50 744.92 €
		Dépenses totales	2 223 684.92 €

Les opérations réelles se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs contrairement aux opérations d'ordre qui correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers et sont toujours équilibrées en dépenses et en recettes.

Ainsi, le résultat brut de clôture de l'exercice 2020 s'élève à 264.5K€ et le résultat net (comprenant les restes à réaliser) est de 146.6K€.

Le tableau ci-dessous détaille ces résultats :

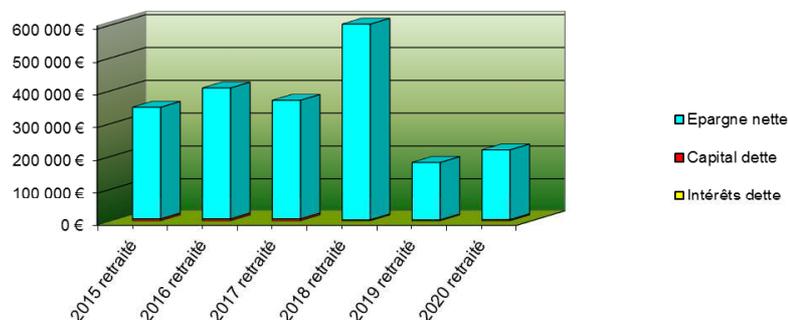
	Recettes 2020 <i>A</i>	Dépenses 2020 <i>B</i>	Résultat propre à 2020 <i>C=A-B</i>	Affectation résultat 2019 en investissement <i>D</i>	Reprise résultat 2019 <i>E</i>	Résultat de clôture brut 2020 <i>F=C+D+E</i>	Restes à réaliser 2020 <i>G</i>	Résultat net 2020 <i>H=F+G</i>
Fonctionnement	1 545 271.84 €	1 597 595.23 €	-52 323.39 €		81 491.51 €	29 168.12 €	0.00 €	29 168.12 €
Investissement	861 493.40 €	575 344.77 €	286 148.63 €		-50 744.92 €	235 403.71 €	-117 933.82 €	117 469.89 €
Total	2 406 765.24 €	2 172 940.00 €	233 825.24 €	0.00 €	30 746.59 €	264 571.83 €	-117 933.82 €	146 638.01 €

B. Présentation des épargnes

Evolution des différentes épargnes des exercices 2015 à 2020 - Budget eau

EUROS	C.A 2015 retraité	C.A 2016 retraité	C.A 2017 retraité	C.A 2018 retraité	C.A 2019 retraité	C.A 2020 retraité	Evolution 20/19	
							masse	%
Dépenses de gestion (A) <i>dont frais de personnel</i>	1 102 488 € <i>272 195 €</i>	1 111 764 € <i>256 090 €</i>	1 074 470 € <i>220 551 €</i>	1 093 551 € <i>170 309 €</i>	1 213 902 € <i>134 807 €</i>	1 307 690 € <i>378 318 €</i>	93 789 €	7.73%
Recettes réelles de fonctionnement (B)	1 451 315 €	1 519 378 €	1 444 432 €	1 695 647 €	1 394 539 €	1 526 744 €	132 205 €	9.48%
Epargne de gestion (C=B-A)	348 827 €	407 613 €	369 962 €	602 095 €	180 637 €	219 054 €	38 416 €	21.27%
Intérêts de la dette hors indemnités compensatrices liées à réaménagement (D)	134 €	101 €	69 €	37 €	18 €	382 €	363 €	1978.54%
Epargne brute (E=C-D)	348 694 €	407 512 €	369 893 €	602 059 €	180 619 €	218 672 €	38 053 €	21.07%
Remboursement de dette hors emprunt de refinancement (F)	6 433 €	6 465 €	6 498 €	3 654 €	3 672 €	4 052 €	380 €	10.36%
Epargne nette (G=E-F)	342 261 €	401 047 €	363 395 €	598 405 €	176 947 €	214 620 €	37 673 €	21.29%
Taux d'épargne nette (H=G/B)	23.58%	26.40%	25.16%	35.29%	12.69%	14.06%		

Evolution des différentes épargnes



L'épargne brute 2020 s'élève à 218K€. Elle est en augmentation de 38K€ par rapport à 2019, augmentation s'expliquant par un accroissement des dépenses de gestion (+94K€) moins important que celui des recettes réelles de fonctionnement (+132K€).

Cette épargne brute a permis à la Ville de :

- rembourser le capital de la dette (4K€) ;
- de participer au financement des investissements (214K€).

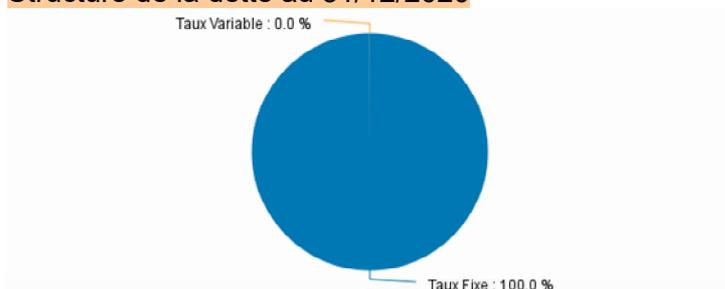
Le taux d'épargne nette qui s'élève à 14.06% reste très satisfaisant. Il permet de connaître la part des recettes de fonctionnement affectées aux nouveaux investissements.

Ainsi, l'épargne nette a permis de financer les dépenses d'équipement 2020 à hauteur de 39%.

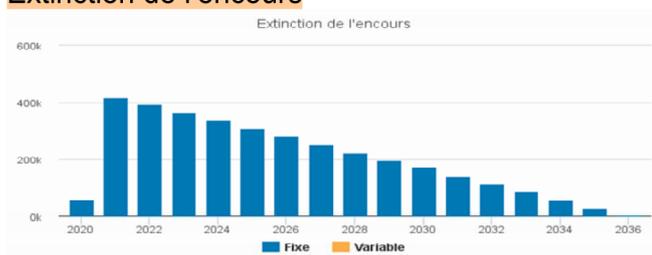
C. La dette

L'encours de la dette au 31/12/2020 (emprunt 2020 compris) est de 416K€. Le taux moyen sur l'exercice 2020 est de 0.5%.

Structure de la dette au 31/12/2020



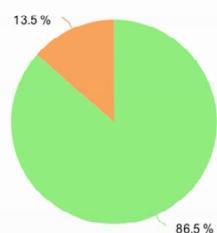
Extinction de l'encours



Evolution de l'annuité



Affectation par prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
LA BANQUE POSTALE	-	86,55	360 000,00
CAISSE D'ÉPARGNE DE FRANCHE COMTE	-	13,45	55 947,55
TOTAL			415 947,55

Capacité de désendettement

Capital Restant Dû au 31/12/2020	A	415 948 €
Epargne brute au 31/12/2020	B	218 672 €
Capacité de désendettement	C=A/B	2 années

D. Réalisations de l'exercice 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	788 800.00 €	672 088.82 €	85%	116 711.18 €
012	Charges de personnel	402 000.00 €	378 318.14 €	94%	23 681.86 €
014	Atténuations de produits	250 000.00 €	250 000.00 €	100%	0.00 €
65	Autres charges de gestion courante	700.00 €	559.27 €	80%	140.73 €
66	Charges financières	400.00 €	381.62 €	95%	18.38 €
67	Charges exceptionnelles	10 000.00 €	6 724.03 €	67%	3 275.97 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires				0.00 €
	Total des dépenses réelles	1 451 900.00 €	1 308 071.88 €	90%	143 828.12 €
023	Virement à la section d'investissement	-82 508.49 €	0.00 €	0%	-82 508.49 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	289 600.00 €	289 523.35 €	100%	76.65 €
	Total des dépenses d'ordre	207 091.51 €	289 523.35 €	140%	-82 431.84 €
	Total général	1 658 991.51 €	1 597 595.23 €	96%	61 396.28 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
70	Produits des services	1 488 900.00 €	1 424 955.97 €	96%	63 944.03 €
74	Subventions				0.00 €
75	Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.23 €		-0.23 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €	13 094.88 €		-13 094.88 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0.00 €	4 232.43 €		-4 232.43 €
002	Excédent reporté CA	81 491.51 €	81 491.51 €	100%	0.00 €
013	Atténuations de charges	70 000.00 €	84 460.33 €	121%	-14 460.33 €
	Total des recettes réelles	1 640 391.51 €	1 608 235.35 €	98.04%	32 156.16 €
042	Amortissement des subventions	18 600.00 €	18 528.00 €	100%	72.00 €
	Total des recettes d'ordre	18 600.00 €	18 528.00 €	100%	72.00 €
	Total général	1 658 991.51 €	1 626 763.35 €	98%	32 228.16 €

Résultat de fonctionnement	0.00 €	29 168.12 €
-----------------------------------	---------------	--------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponibles (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles				0.00 €
204	Subventions d'équipement versées				0.00 €
21	Immobilisations corporelles	37 745.71 €	0.00 €	0%	37 745.71 €
23	Immobilisations en cours	673 479.42 €	552 764.32 €	82%	120 715.10 €
	Total des dépenses d'équipement	711 225.13 €	552 764.32 €	78%	158 460.81 €
10	Dotations, fonds divers et réserves				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Remboursement capital dette	4 100.00 €	4 052.45 €	99%	47.55 €
165	Cautions				0.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	715 325.13 €	556 816.77 €	78%	158 508.36 €
45	Opérations pour comptes de tiers				0.00 €
001	Résultats reportés CA	50 744.92 €	50 744.92 €	100%	0.00 €
	Total des dépenses réelles	766 070.05 €	607 561.69 €	79%	158 508.36 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
040	Amortissement des subventions	18 600.00 €	18 528.00 €	100%	72.00 €
	Total des dépenses d'ordre	18 600.00 €	18 528.00 €	100%	72.00 €
	Total général	784 670.05 €	626 089.69 €	80%	158 580.36 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponibles (D) = (A) - (B)
10	Dotations	211 970.05 €	211 970.05 €	100%	0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Emprunts contractés	365 608.49 €	360 000.00 €	98%	5 608.49 €
45	Opérations pour comptes de tiers				0.00 €
1068	Résultats reportés CA n-1				0.00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1				0.00 €
	Total des recettes réelles	577 578.54 €	571 970.05 €	99%	5 608.49 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	289 600.00 €	289 523.35 €	100%	76.65 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	-82 508.49 €	0.00 €	0%	-82 508.49 €
	Total des recettes d'ordre	207 091.51 €	289 523.35 €	140%	-82 431.84 €
	Total général	784 670.05 €	861 493.40 €	110%	-76 823.35 €

Résultat d'investissement	0.00 €	235 403.71 €
----------------------------------	---------------	---------------------

Résultats de clôture	0.00 €	264 571.83 €
-----------------------------	---------------	---------------------

Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	1 451 900.00	1 308 071.88
Dépenses d'ordre (B)	207 091.51	289 523.35
Total général - Dépenses (C=A+B)	1 658 991.51	1 597 595.23
Recettes réelles (D)	1 640 391.51	1 608 235.35
Recettes d'ordre (E)	18 600.00 €	18 528.00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	1 658 991.51	1 626 763.35

Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0.00 €	29 168.12 €
---	--------	-------------

Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	766 070.05	607 561.69
Dépenses d'ordre (I)	18 600.00	18 528.00
Total général - Dépenses (J=H+I)	784 670.05	626 089.69
Recettes réelles (K)	577 578.54	571 970.05
Recettes d'ordre (L)	207 091.51 €	289 523.35 €
Total général - Recettes (M=K+L)	784 670.05	861 493.40

Résultat d'investissement (N=M-J)	0.00 €	235 403.71 €
--	--------	--------------

Résultat de clôture (O=G+N)	0.00 €	264 571.83 €
------------------------------------	--------	--------------

Détermination de l'affectation du résultat

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	29 168.12 €
---	-------------

Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	235 403.71 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	117 933.82 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	0.00 €
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (R=N-P+Q)	117 469.89 €

Affectation "théorique" obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0.00 €
---	--------

Affectation possible (T=S si G>S sinon T=G)	0.00 €
---	--------

Solde du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (U=G-T)	29 168.12 €
---	-------------

Restes à réaliser - Fonctionnement		
	Dépenses	0 €
	Recettes	
	Solde à financer sur RAR fonctionnement (V)	0 €

Disponible "net" pour BP 2021 (résultats 2020 - RAR fonctionnement - RAR investissement) (W=G+R-V)	146 638.01 €
--	--------------

2.2. La section de fonctionnement

A. Les dépenses de fonctionnement

✓ Les dépenses totales

▪ Réalisations 2020

Sens	Dépenses	Année 2020		
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible 2020 Taux de réalisation
Fonctionnement				
Réel				
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL		788 800 €	672 089 €	116 711 € 85%
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		402 000 €	378 318 €	23 682 € 94%
014- ATTENUATIONS DE PRODUITS		250 000 €	250 000 €	0 € 100%
022- DEPENSES IMPREVUES		0 €	0 €	0 € 0%
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		700 €	559 €	141 € 80%
66- CHARGES FINANCIERES		400 €	382 €	18 € 95%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		10 000 €	6 724 €	3 276 € 67%
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0 €	0 €	0 € 0%
Total Réel		1 451 900 €	1 308 072 €	143 828 € 90%
Ordre				
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-82 508 €	0 €	-82 508 € 0%
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		289 600 €	289 523 €	77 € 100%
Total Ordre		207 092 €	289 523 €	-82 432 € 140%
Total Fonctionnement		1 658 992 €	1 597 595 €	61 396 € 96%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 90%. Par rapport aux prévisions budgétaires, un disponible de 144K€ est constaté.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens	Dépenses	Evolution 2019-2020		
		CA 2019	CA 2020	Evolution en € Evolution en %
Fonctionnement				
Réel				
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL		719 366 €	672 089 €	-47 277 € -6,6%
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		134 807 €	378 318 €	243 511 € 180,6%
014- ATTENUATIONS DE PRODUITS		342 691 €	250 000 €	-92 691 € -27,0%
022- DEPENSES IMPREVUES		0 €	0 €	0 € 0,0%
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		5 541 €	559 €	-4 982 € -89,9%
66- CHARGES FINANCIERES		18 €	382 €	363 € 1978,5%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 496 €	6 724 €	-4 772 € -41,5%
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0 €	0 €	0 € 0,0%
Total Réel		1 213 920 €	1 308 072 €	94 152 € 7,8%
Ordre				
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0 €	0 €	0 € 0,0%
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		274 242 €	289 523 €	15 282 € 5,6%
Total Ordre		274 242 €	289 523 €	15 282 € 5,6%
Total Fonctionnement		1 488 162 €	1 597 595 €	109 434 € 7,4%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont évolué de 7.8% entre 2019 et 2020 soit en augmentation de 94.1K€.

✓ Les charges à caractère général (chapitre 011)

▪ Réalisations 2020

Sens	Dépenses	Année 2020		
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible Taux de réalisation
Fonctionnement				
Réel				
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL				
60-Achats et variation des stocks		662 100 €	597 846 €	64 254 € 90,3%
61-Services extérieurs		75 900 €	24 680 €	51 220 € 32,5%
62-Autres Services extérieurs		46 100 €	46 000 €	100 € 99,8%
63-Impôts, taxes et versements assimilés		4 700 €	3 563 €	1 137 € 75,8%
Total 011- CHARGES A CARACTERE GENERAL		788 800 €	672 089 €	116 711 € 85,2%

D'un montant de 672K€, le chapitre 011 représente 51% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce chapitre budgétaire a été exécuté à hauteur de 85% en 2020. Un disponible total de 116.7K€ est constaté se ventilant au niveau des subdivisions suivantes :

- subdivision 60 : achats et variation des stocks : une différence entre les prévisions et les réalisations de près de 64K€ est constatée s'expliquant principalement par une moins-value au niveau des dépenses d'achat d'eau à la CCGP (-23K€) et au niveau des dépenses diverses de fournitures (-41K€).
- subdivision 61 : services extérieurs : une différence entre les prévisions et les réalisations de près de 51K€ est constatée principalement due à une moins-value sur les dépenses d'entretien et de maintenance.
- subdivision 62 : autres services extérieurs : les réalisations correspondent quasiment aux prévisions budgétaires.
- subdivision 63 : impôts, taxes : une différence de 1K€ est constatée entre les prévisions et les réalisations.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens	Dépenses		Evolution 2019-2020	
	CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement				
Réel				
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL				
60-Achats et variation des stocks	576 466 €	597 846 €	21 379 €	3,7%
61-Services extérieurs	95 064 €	24 680 €	-70 384 €	-74,0%
62-Autres Services extérieurs	43 194 €	46 000 €	2 806 €	6,5%
63-Impôts, taxes et versements assimilés	4 642 €	3 563 €	-1 079 €	-23,2%
Total 011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	719 366 €	672 089 €	-47 277 €	-6,6%

Les charges à caractère général ont diminué de 6.6% entre 2019 et 2020 soit de 47K€.

La subdivision 60 : achats et variation des stocks a augmenté de 21K€ concernant l'achat d'eau à la CCGP consécutif à l'augmentation du prix de vente fixé par la CCGP.

La subdivision 61 : services extérieurs a diminué de 70K€ principalement due à une diminution des dépenses d'entretien des réseaux, de maintenance et des autres biens mobiliers.

✓ Les charges de personnel (chapitre 012)

▪ Réalisations 2020

Sens	Dépenses	Année 2020		
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible Taux de réalisation
Fonctionnement				
Réel				
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
6215 - PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	162 700 €	10 539 €	152 161 €	6,5%
6218 - AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 400 €	129 892 €	-128 492 €	9278,0%
6332 - COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	900 €	677 €	223 €	75,2%
6336 - COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	4 500 €	2 492 €	2 008 €	55,4%
6338 - AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	400 €	375 €	25 €	93,8%
6411 - SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	124 000 €	128 121 €	-4 121 €	103,3%
6413 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	14 100 €	6 964 €	7 136 €	49,4%
6414 - INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	9 100 €	36 720 €	-27 620 €	403,5%
6415 - SUPPLEMENT FAMILIAL	200 €	551 €	-351 €	275,5%
6451 - COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	34 100 €	25 360 €	8 740 €	74,4%
6452 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	200 €	790 €	-590 €	394,9%
6453 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	44 700 €	32 896 €	11 804 €	73,6%
6454 - COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	1 700 €	1 280 €	420 €	75,3%
6458 - COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	600 €	415 €	185 €	69,2%
6474 - VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	2 800 €	924 €	1 876 €	33,0%
6475 - MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	600 €	323 €	277 €	53,8%
Total 012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	402 000 €	378 318 €	23 682 €	94,1%

Les charges de personnel ont été réalisées à 94%. Le montant des crédits non consommés est de 23.6K€.

- Evolution entre 2019-2020

Sens		Dépenses		Evolution 2019-2020	
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
6215	- PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	3 276 €	10 539 €	7 263 €	221,7%
6218	- AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	0 €	129 892 €	129 892 €	0,0%
6332	- COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	366 €	677 €	311 €	85,0%
6336	- COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	1 491 €	2 492 €	1 001 €	67,1%
6338	- AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	151 €	375 €	224 €	148,3%
6411	- SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	68 728 €	128 121 €	59 393 €	86,4%
6413	- PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 454 €	6 964 €	3 510 €	101,6%
6414	- INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	24 004 €	36 720 €	12 716 €	53,0%
6415	- SUPPLEMENT FAMILIAL	0 €	551 €	551 €	0,0%
6451	- COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	14 659 €	25 360 €	10 701 €	73,0%
6452	- COTISATIONS AUX MUTUELLES	389 €	790 €	401 €	103,0%
6453	- COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	15 736 €	32 896 €	17 160 €	109,0%
6454	- COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	942 €	1 280 €	338 €	35,9%
6458	- COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	201 €	415 €	214 €	106,5%
6474	- VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	1 208 €	924 €	-284 €	-23,5%
6475	- MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	202 €	323 €	121 €	60,0%
Total 012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		134 807 €	378 318 €	243 511 €	180,6%

Par rapport à 2019, les dépenses de personnel ont augmenté de 243.5K€ s'expliquant principalement par des nouveaux recrutements au sein de la direction de l'eau et de l'assainissement en 2020.

- ✓ Les atténuations de produits (chapitre 014)

- Réalisations 2020

Sens		Dépenses		Année 2020	
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
014- ATTENUATIONS DE PRODUITS					
701249	- REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	250 000 €	250 000 €	0 €	100,0%
Total 014- ATTENUATIONS DE PRODUITS		250 000 €	250 000 €	0 €	100,0%

Les dépenses relatives à ce chapitre concernent le reversement de la redevance pollution facturée aux consommateurs par la Ville pour le compte de l'Agence de l'Eau.

- Evolution entre 2019-2020

Sens		Dépenses		Evolution 2019-2020	
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
014- ATTENUATIONS DE PRODUITS					
701249	- REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	342 691 €	250 000 €	-92 691 €	-27,0%
Total 014- ATTENUATIONS DE PRODUITS		342 691 €	250 000 €	-92 691 €	-27,0%

Cette dépense est en diminution de 92.7K€ par rapport à 2019 s'expliquant par une régularisation de la redevance prélèvement sur la période 2016-2018 de 40K€ comptabilisée uniquement en 2019.

✓ Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

▪ Réalisations 2020

Sens	Dépenses	Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réel					
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES					
673 - TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		10 000 €	6 724 €	3 276 €	67,2%
Total 67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		10 000 €	6 724 €	3 276 €	67,2%

Un solde disponible de 3.2K€ est constaté au niveau des annulations de titres sur exercices antérieurs.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens	Dépenses	Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réel					
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES					
673 - TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		11 496 €	6 724 €	-4 772 €	-41,5%
Total 67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 496 €	6 724 €	-4 772 €	-41,5%

Cette dépense est en diminution de 4.8K€ par rapport à 2019.

B. Les recettes de fonctionnement

✓ Les recettes totales

▪ Réalisations 2020

Sens	Recettes	Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réel					
002- RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT					
013- ATTENUATIONS DE CHARGES		70 000 €	84 460 €	-14 460 €	120,7%
70- PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 488 900 €	1 424 956 €	63 944 €	95,7%
75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0 €	0 €	0 €	0,0%
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS		0 €	13 095 €	-13 095 €	0,0%
78- REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0 €	4 232 €	-4 232 €	0,0%
Total Réel		1 640 392 €	1 608 235 €	32 156 €	98,0%
Ordre					
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
Total Ordre		18 600 €	18 528 €	72 €	99,6%
Total Fonctionnement		1 658 992 €	1 626 763 €	32 228 €	98,1%

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 98%. Par rapport aux prévisions budgétaires, les crédits non réalisés sont de 32K€.

▪ Evolution entre 2019-2020

Sens	Recettes	Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réel					
002- RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT					
013- ATTENUATIONS DE CHARGES		72 489 €	84 460 €	11 972 €	16,5%
70- PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 257 355 €	1 424 956 €	167 601 €	13,3%
75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0 €	0 €	0 €	-36,1%
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS		57 277 €	13 095 €	-44 182 €	-77,1%
78- REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		7 418 €	4 232 €	-3 185 €	-42,9%
Total Réel		1 762 087 €	1 608 235 €	-153 852 €	-8,7%
Ordre					
042- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
Total Ordre		19 536 €	18 528 €	-1 008 €	-5,2%
Total Fonctionnement		1 781 623 €	1 626 763 €	-154 860 €	-8,7%

Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 8.7% entre 2019 et 2020 soit en baisse de 153.8K€ expliqué ci-après.

✓ **Les atténuations de charges (chapitre 013)**

▪ **Réalisations 2020**

Sens		Recettes		Année 2020		
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible	Taux de réalisation	
Fonctionnement						
Réal						
013- ATTENUATIONS DE CHARGES						
6032	- VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISION.	55 000 €	73 193 €	-18 193 €	133,1%	
60321	- VARIATION DE STOCK	0 €	0 €	0 €	0,0%	
6037	- VARIAT. DES STOCKS DE MARCHAND. ET DE TERRAINS NUS	15 000 €	11 267 €	3 733 €	75,1%	
60371	- VARIATION DE STOCK	0 €	0 €	0 €	0,0%	
Total 013- ATTENUATIONS DE CHARGES		70 000 €	84 460 €	-14 460 €	120,7%	

L'exécution budgétaire est supérieure à la prévision budgétaire sur ce chapitre s'expliquant principalement par des opérations de constatation de stock final (compteurs, fournitures diverses...) plus importante que prévu.

▪ **Evolution entre 2019-2020**

Sens		Recettes		Evolution 2019-2020		
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %	
Fonctionnement						
Réal						
013- ATTENUATIONS DE CHARGES						
6032	- VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISION.	0 €	73 193 €	73 193 €	0,0%	
60321	- VARIATION DE STOCK	63 480 €	0 €	-63 480 €	-100,0%	
6037	- VARIAT. DES STOCKS DE MARCHAND. ET DE TERRAINS NUS	0 €	11 267 €	11 267 €	0,0%	
60371	- VARIATION DE STOCK	9 008 €	0 €	-9 008 €	-100,0%	
Total 013- ATTENUATIONS DE CHARGES		72 489 €	84 460 €	11 972 €	16,5%	

Ces recettes sont en augmentation de 16.5% entre 2019 et 2020.

✓ **Les produits des services et du domaine (chapitre 70)**

▪ **Réalisations 2020**

Sens		Recettes		Année 2020		
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible	Taux de réalisation	
Fonctionnement						
Réal						
70- PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES						
70111	- VENTES D'EAU AUX ABONNES	1 099 900 €	1 008 578 €	91 322 €	91,7%	
70118	- AUTRES VENTES D'EAU	1 000 €	539 €	461 €	53,9%	
701241	- REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	250 000 €	256 698 €	-6 698 €	102,7%	
70128	- AUTRES TAXES ET REDEVANCES	45 000 €	49 729 €	-4 729 €	110,5%	
7068	- AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	43 000 €	61 553 €	-18 553 €	143,1%	
7071	- COMPTEURS	3 000 €	4 221 €	-1 221 €	140,7%	
7078	- AUTRES DE MARCHANDISES	5 000 €	9 226 €	-4 226 €	184,5%	
7084	- MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	42 000 €	34 412 €	7 588 €	81,9%	
Total 70- PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 488 900 €	1 424 956 €	63 944 €	95,7%	

Ce chapitre représente 88.6% des recettes réelles du budget eau. Il s'agit principalement de la facturation de l'eau aux consommateurs. Il a été réalisé à 95.7% conduisant à une différence de 63.9K€ par rapport aux prévisions.

- Evolution entre 2019-2020

Sens		Recettes			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
70- PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES					
70111	- VENTES D'EAU AUX ABONNES	921 271 €	1 008 578 €	87 307 €	9,5%
70118	- AUTRES VENTES D'EAU	1 058 €	539 €	-519 €	-49,0%
701241	- REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	233 305 €	256 698 €	23 393 €	10,0%
70128	- AUTRES TAXES ET REDEVANCES	38 440 €	49 729 €	11 289 €	29,4%
7068	- AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	40 665 €	61 553 €	20 888 €	51,4%
7071	- COMPTEURS	2 614 €	4 221 €	1 607 €	61,5%
7078	- AUTRES DE MARCHANDISES	5 183 €	9 226 €	4 043 €	78,0%
7084	- MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	14 819 €	34 412 €	19 593 €	132,2%
Total 70- PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 257 355 €	1 424 956 €	167 601 €	13,3%

Les recettes du chapitre 70 ont augmenté de 167.6K€ entre 2019 et 2020.

Les facturations d'eau et des taxes (pollution et prélèvement) émises auprès des consommateurs ont augmenté de 122K€.

Les prestations de services (Syndicat des Eaux de Joux, particuliers...) ont augmenté de 20.9K€.

Les mises à disposition de personnel (budget principal Ville, CCGP) ont augmenté quant à elles de 19.6K€.

- ✓ Les produits exceptionnels (chapitre 77)

- Réalisations 2020

Sens		Recettes			
		Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible	Taux de réalisation
Fonctionnement					
Réal					
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS					
7714	- RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0 €	131 €	-131 €	0,0%
7718	- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	0 €	7 478 €	-7 478 €	0,0%
773	- MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0 €	2 526 €	-2 526 €	0,0%
778	- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	2 960 €	-2 960 €	0,0%
Total 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS		0 €	13 095 €	-13 095 €	0,0%

Aucune prévision budgétaire n'a été faite en 2020 au niveau de ce chapitre budgétaire compte tenu du caractère exceptionnel de ces recettes.

Toutefois, des réalisations à hauteur de 13K€ sont constatées : vente de matériel, annulation de dépenses sur exercices antérieurs, remboursements divers...

- Evolution entre 2019-2020

Sens		Recettes			
		Evolution 2019-2020			
		CA 2019	CA 2020	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement					
Réal					
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS					
7714	- RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	248 €	131 €	-117 €	-47,2%
7718	- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	1 €	7 478 €	7 477 €	534055,0%
773	- MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	57 028 €	2 526 €	-54 502 €	-95,6%
778	- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	2 960 €	2 960 €	0,0%
Total 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS		57 277 €	13 095 €	-44 182 €	-77,1%

2.3. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

▪ Réalisations 2020

Sens	Dépenses	Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible	Taux de réalisation
Investissement					
Réel					
001- RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	50 745 €	50 745 €	0 €	100,0%	
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 100 €	4 052 €	48 €	98,8%	
20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	0 €	0 €	0,0%	
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 746 €	0 €	37 746 €	0,0%	
23- IMMOBILISATIONS EN COURS	673 479 €	552 764 €	120 715 €	82,1%	
Total Réel	766 070 €	607 562 €	158 508 €	79,3%	
Ordre					
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	18 600 €	18 528 €	72 €	99,6%	
Total Ordre	18 600 €	18 528 €	72 €	99,6%	
Total Investissement	784 670 €	626 090 €	158 580 €	79,8%	

✓ Les dépenses d'équipement (chapitres 20 + 21 + 23)

Les dépenses d'équipement comprennent les études, les achats de matériels, les travaux. Elles s'élèvent à 552.8K€ en 2020. Elles ont été réalisées à hauteur de 77.7%. En prenant en compte les restes à réaliser, le taux d'engagement est de 94.3%.

Les principales dépenses d'équipement 2020 concernent les travaux de rénovation du réseau d'eau potable et de remplacement des conduites principales et de branchements.

B. Les recettes d'investissement

▪ Réalisations 2020

Sens	Recettes	Année 2020			
		Prévisions 2020	CA 2020	Disponible	Taux de réalisation
Investissement					
Réel					
10- DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	211 970 €	211 970 €	0 €	100,0%	
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	365 608 €	360 000 €	5 608 €	98,5%	
Total Réel	577 579 €	571 970 €	5 608 €	99,0%	
Ordre					
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-82 508 €	0 €	-82 508 €	0,0%	
040- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	289 600 €	289 523 €	77 €	100,0%	
Total Ordre	207 092 €	289 523 €	-82 432 €	139,8%	
Total Investissement	784 670 €	861 493 €	-76 823 €	109,8%	

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 571.9K€. Elles sont réalisées à près de 100% du budget prévisionnel. Il s'agit principalement au chapitre 10 de l'affectation des résultats N-1 et du recours à l'emprunt au chapitre 16. En effet, un emprunt a été réalisé en 2020 auprès de la Banque Postale selon les conditions suivantes : taux fixe de 0.34% sur une durée de 15 ans.

3 CA 2020 – Budget bois et forêt

Selon la nomenclature comptable M14, le CA 2020 du budget bois et forêts se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	236 300 €	107 784,26 €	45,61%	128 515,74 €
012	Charges de personnel	14 000 €	12 986,32 €	92,76%	1 013,68 €
014	Allévation de produits				0,00 €
65	Autres charges de gestion courante				0,00 €
66	Charges financières	2 400 €	2 304,69 €	96,03%	95,31 €
67	Charges exceptionnelles				0,00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires				0,00 €
022	Dépenses imprévues	18 948 €	0,00 €	0,00%	18 948,45 €
	Total des dépenses réelles	271 648 €	123 075,27 €	45,31%	148 573,18 €
023	Virement à la section d'investissement	151 150 €	0,00 €	0,00%	151 150,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				0,00 €
	Total des dépenses d'ordre	151 150 €	0,00 €	0,00%	151 150,00 €
	Total général	422 798 €	123 075,27 €	29,11%	299 723,18 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
013	Atténuation de charges				0,00 €
70	Produits des services	251 500 €	155 573,09 €	61,86%	95 926,91 €
73	impôts et taxes				0,00 €
74	Subventions				0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	134 150 €	0,00 €	0,00%	134 150,00 €
76	Produits financiers				0,00 €
77	Produits exceptionnels				0,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions				0,00 €
002	Excédent reporté CA	37 148 €	37 148,35 €	100,00%	0,00 €
	Total des recettes réelles	422 798 €	192 721,44 €	45,58%	230 076,91 €
042	Amortissement des subventions				0,00 €
	Total des recettes d'ordre	0 €	0,00 €		0,00 €
	Total général	422 798 €	192 721,44 €	45,58%	230 076,91 €

Résultat de fonctionnement		0 €	69 646,17 €
-----------------------------------	--	------------	--------------------

Les principales dépenses concernent les travaux d'entretien de la forêt communale et la mise à disposition du personnel.

Au niveau des recettes, il convient de préciser qu'elles sont en nette diminution par rapport aux années précédentes (CA 2017 : 494K€, CA 2018 : 589K€, CA 2019 : 288K€, CA 2020 : 156K€) en raison de la crise sanitaire des scolytes. Habituellement, ce budget dégagait un excédent annuel d'environ 200K€, excédent reversé ensuite au budget principal. Aucun reversement n'a été effectué en 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles				0,00 €
204	Subventions d'équipement versées				0,00 €
21	Immobilisations corporelles				0,00 €
23	Immobilisations en cours	185 201 €	39 523,05 €	21,34%	145 677,95 €
	Total des dépenses d'équipement	185 201 €	39 523,05 €	21,34%	145 677,95 €
10	Dotations, fonds divers et réserves				0,00 €
13	Subventions				0,00 €
16	Remboursement capital dette	14 650 €	14 613,17 €	99,75%	36,83 €
27	Autres immobilisations financières				0,00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	14 650 €	14 613,17 €	99,75%	36,83 €
001	Résultats reportés CA				0,00 €
	Total des dépenses réelles	199 851 €	54 136,22 €	27,09%	145 714,78 €
041	Opérations patrimoniales				0,00 €
040	Amortissement des subventions				0,00 €
	Total des dépenses d'ordre	0 €	0,00 €		0,00 €
	Total général	199 851 €	54 136,22 €	27,09%	145 714,78 €

RECETTES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations	13 319 €	13 319,07 €	100,00%	0,00 €
13	Subventions	28 500 €	0,00 €	0,00%	28 500,00 €
16	Emprunts contractés				0,00 €
27	Autres immobilisations financières				0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00 €
1068	Résultats reportés CA n-1				0,00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1	6 882 €	6 881,93 €	100,00%	0,00 €
	Total des recettes réelles	48 701 €	20 201,00 €	41,48%	28 500,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				0,00 €
041	Opérations patrimoniales				0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	151 150 €	0,00 €	0,00%	151 150,00 €
	Total des recettes d'ordre	151 150 €	0,00 €	0,00%	151 150,00 €
	Total général	199 851 €	20 201,00 €	10,11%	179 650,00 €
Résultat d'investissement		0 €	-33 935,22 €		
Résultats de clôture		0 €	35 710,95 €		

En investissement, les dépenses réalisées concernent essentiellement la réalisation de travaux sylvicoles.

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	271 648 €	123 075.27 €
Dépenses d'ordre (B)	151 150 €	0.00 €
Total général - Dépenses (C=A+B)	422 798 €	123 075.27 €
Recettes réelles (D)	422 798 €	192 721.44 €
Recettes d'ordre (E)	0 €	0.00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	422 798 €	192 721.44 €

Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0 €	69 646.17 €
---	-----	-------------

Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	199 851 €	54 136.22 €
Dépenses d'ordre (I)	0 €	0.00 €
Total général - Dépenses (J=H+I)	199 851 €	54 136.22 €
Recettes réelles (K)	48 701 €	20 201.00 €
Recettes d'ordre (L)	151 150 €	0.00 €
Total général - Recettes (M=K+L)	199 851 €	20 201.00 €

Résultat d'investissement (N=M-J)	0 €	-33 935.22 €
--	-----	--------------

Résultat de clôture (O=G+N)	0 €	35 710.95 €
------------------------------------	-----	-------------

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	69 646.17 €
---	-------------

Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	-33 935.22 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	62 916.17 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	28 500.00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	-68 351.39 €

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	68 351.39 €
---	-------------

Affectation possible (T=S si G>S sinon T=G)	68 351.39 €
---	-------------

Affectation en recettes de fonctionnement (R.002) (U=G+R)	1 294.78 €
---	------------

Restes à réaliser - Fonctionnement		
	Dépenses	0 €
	Recettes	
	Solde à financer sur RAR fonctionnement (V)	0 €

Disponible "net" pour BP 2021 (résultats 2020 - RAR fonctionnement - RAR investissement) (W=G+R-V)	1 294.78 €
---	------------

4 CA 2020 – Budget restaurant municipal

L'activité relative au restaurant municipal n'est pas qualifiée de service public industriel et commercial (SPIC) mais de service public administratif (SPA). Le suivi de cette activité au sein d'un budget annexe est facultatif. Toutefois, dans un souci de bonne gestion et de transparence et afin d'identifier les coûts pour la Ville de Pontarlier de ce service, la mise en place d'un budget annexe est apparue judicieuse.

Selon la nomenclature comptable M14, le CA 2020 du budget restaurant municipal se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	31 400.00 €	3 484.27 €	11.10%	27 915.73 €
012	Charges de personnel				0.00 €
014	Atténuation de produits				0.00 €
65	Autres charges de gestion courante	154 500.00 €	146 445.49 €	94.79%	8 054.51 €
66	Charges financières	800.00 €	642.39 €	80.30%	157.61 €
67	Charges exceptionnelles				0.00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires				0.00 €
022	Dépenses imprévues				0.00 €
	Total des dépenses réelles	186 700.00 €	150 572.15 €	80.65%	36 127.85 €
023	Virement à la section d'investissement	62 700.00 €	0.00 €	0.00%	62 700.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 900.00 €	3 864.82 €	99.10%	35.18 €
	Total des dépenses d'ordre	66 600.00 €	3 864.82 €	5.80%	62 735.18 €
	Total général	253 300.00 €	154 436.97 €	60.97%	98 863.03 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
013	Atténuation de charges				0.00 €
70	Produits des services				0.00 €
73	impôts et taxes				0.00 €
74	Subventions				0.00 €
75	Autres produits de gestion courante	253 300.00 €	58 801.96 €	23.21%	194 498.04 €
76	Produits financiers				0.00 €
77	Produits exceptionnels				0.00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions				0.00 €
002	Excédent reporté CA				0.00 €
	Total des recettes réelles	253 300.00 €	58 801.96 €	23.21%	194 498.04 €
042	Amortissement des subventions				0.00 €
	Total des recettes d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	253 300.00 €	58 801.96 €	23.21%	194 498.04 €

Résultat de fonctionnement	0.00 €	-95 635.01 €
-----------------------------------	---------------	---------------------

La principale dépense concerne le versement au profit du titulaire de la délégation de service public (DSP) d'une subvention. Celle-ci compense la différence entre le prix du repas résultant du contrat de DSP et le montant réellement facturé aux familles par le délégataire (tarification sociale en faveur des familles les plus modestes).

Au niveau des recettes, le prestataire a versé une participation de 16K€ (part fixe en fonction de la fréquentation). Des négociations sont en cours avec le fermier pour mesurer l'impact de la crise sanitaire sur le contrat de concession de service public.

Le budget principal a procédé au versement d'une subvention de 43K€ afin de combler le déficit.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles				0.00 €
204	Subventions d'équipement versées				0.00 €
21	Immobilisations corporelles				0.00 €
23	Immobilisations en cours	201 162.51 €	41 408.18 €	20.58%	159 754.33 €
	Total des dépenses d'équipement	201 162.51 €	41 408.18 €	20.58%	159 754.33 €
10	Dotations, fonds divers et réserves				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Remboursement capital dette	6 900.00 €	6 821.63 €	98.86%	78.37 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	6 900.00 €	6 821.63 €	98.86%	78.37 €
001	Résultats reportés CA	509.14 €	509.14 €	100.00%	0.00 €
	Total des dépenses réelles	208 571.65 €	48 738.95 €	23.37%	159 832.70 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
040	Amortissement des subventions				0.00 €
	Total des dépenses d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	208 571.65 €	48 738.95 €	23.37%	159 832.70 €

RECETTES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations	509.14 €	509.14 €	100.00%	0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Emprunts contractés	141 462.51 €	140 000.00 €	98.97%	1 462.51 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations				0.00 €
1068	Résultats reportés CA n-1				0.00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1				0.00 €
	Total des recettes réelles	141 971.65 €	140 509.14 €	98.97%	1 462.51 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 900.00 €	3 864.82 €	99.10%	35.18 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	62 700.00 €	0.00 €	0.00%	62 700.00 €
	Total des recettes d'ordre	66 600.00 €	3 864.82 €	5.80%	62 735.18 €
	Total général	208 571.65 €	144 373.96 €	69.22%	64 197.69 €

Résultat d'investissement	0.00 €	95 635.01 €
----------------------------------	---------------	--------------------

Résultats de clôture	0.00 €	0.00 €
-----------------------------	---------------	---------------

Des travaux à hauteur de 41K€ ont été effectués en 2020 notamment au niveau du restaurant inter-entreprises et de l'espace cantine scolaire.

Ces travaux ont été financés par le recours à l'emprunt.

Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	186 700.00	150 572.15
Dépenses d'ordre (B)	66 600.00	3 864.82
Total général - Dépenses (C=A+B)	253 300.00	154 436.97
Recettes réelles (D)	253 300.00	58 801.96
Recettes d'ordre (E)	0.00 €	0.00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	253 300.00	58 801.96

Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0.00 €	-95 635.01 €
---	--------	--------------

Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	208 571.65	48 738.95
Dépenses d'ordre (I)	0.00	0.00
Total général - Dépenses (J=H+I)	208 571.65	48 738.95
Recettes réelles (K)	141 971.65	140 509.14
Recettes d'ordre (L)	66 600.00 €	3 864.82 €
Total général - Recettes (M=K+L)	208 571.65	144 373.96

Résultat d'investissement (N=M-J)	0.00 €	95 635.01 €
--	--------	-------------

Résultat de clôture (O=G+N)	0.00 €	0.00 €
------------------------------------	--------	--------

Détermination de l'affectation des résultats

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	-95 635.01 €
---	--------------

Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	95 635.01 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	48 020.59 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	0.00 €
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (R=N-P+Q)	47 614.42 €

Affectation "théorique" obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0.00 €
---	--------

Affectation possible (T=S si G>S sinon T=G)	0.00 €
---	--------

Solde du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (U=G-T)	-95 635.01 €
--	---------------------

Restes à réaliser - Fonctionnement	
Dépenses	12 870.00 €
Recettes	0.00 €
Solde à financer sur RAR fonctionnement (V)	12 870.00 €

Disponible "net" pour BP 2021 (résultats 2020 - RAR fonctionnement - RAR investissement) (W=G+R-V)	-60 890.59 €
--	---------------------

5 CA 2020 – Budget locations immobilières

Le budget des locations immobilières concernent la gestion des salles mises en location par la Ville comme les Capucins, l'espace Pourny, la salle Morand.

Selon la nomenclature comptable M14, le CA 2020 du budget locations immobilières se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	153 300.00 €	90 244.56 €	58.87%	63 055.44 €
012	Charges de personnel				0.00 €
014	Atténuation de produits				0.00 €
65	Autres charges de gestion courante	6 300.00 €	0.00 €	0.00%	6 300.00 €
66	Charges financières				0.00 €
67	Charges exceptionnelles				0.00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires				0.00 €
022	Dépenses imprévues				0.00 €
	Total des dépenses réelles	159 600.00 €	90 244.56 €	56.54%	69 355.44 €
023	Virement à la section d'investissement				0.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				0.00 €
	Total des dépenses d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	159 600.00 €	90 244.56 €	56.54%	69 355.44 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
013	Atténuation de charges				0.00 €
70	Produits des services	0.00 €	1 424.83 €		-1 424.83 €
73	Impôts et taxes				0.00 €
74	Subventions				0.00 €
75	Autres produits de gestion courante	159 600.00 €	88 819.73 €	55.65%	70 780.27 €
76	Produits financiers				0.00 €
77	Produits exceptionnels				0.00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions				0.00 €
002	Excédent reporté CA				0.00 €
	Total des recettes réelles	159 600.00 €	90 244.56 €	56.54%	69 355.44 €
042	Amortissement des subventions				0.00 €
	Total des recettes d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	159 600.00 €	90 244.56 €	56.54%	69 355.44 €

Résultat de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
-----------------------------------	---------------	---------------

Les principales dépenses concernent principalement l'électricité, le chauffage, les prestations d'entretien et de nettoyage des salles.

Au niveau des recettes, des locations sont facturées (23K€). Le budget principal prend en charge le déficit (66K€).

Les réalisations tant en dépenses qu'en recettes sont nettement inférieures aux prévisions en raison de la fermeture de nombreuses salles en lien avec la crise sanitaire.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles				0.00 €
204	Subventions d'équipement versées				0.00 €
21	Immobilisations corporelles				0.00 €
23	Immobilisations en cours				0.00 €
	Total des dépenses d'équipement	0.00 €	0.00 €		0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Remboursement capital dette				0.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	0.00 €	0.00 €		0.00 €
001	Résultats reportés CA				0.00 €
	Total des dépenses réelles	0.00 €	0.00 €		0.00 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
040	Amortissement des subventions				0.00 €
	Total des dépenses d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	0.00 €	0.00 €		0.00 €

RECETTES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Emprunts contractés				0.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations				0.00 €
1068	Résultats reportés CA n-1				0.00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1				0.00 €
	Total des recettes réelles	0.00 €	0.00 €		0.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				0.00 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement				0.00 €
	Total des recettes d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	0.00 €	0.00 €		0.00 €

Résultat d'investissement	0.00 €	0.00 €
----------------------------------	---------------	---------------

Résultats de clôture	0.00 €	0.00 €
-----------------------------	---------------	---------------

Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	159 600.00	90 244.56
Dépenses d'ordre (B)	0.00	0.00
Total général - Dépenses (C=A+B)	159 600.00	90 244.56
Recettes réelles (D)	159 600.00	90 244.56
Recettes d'ordre (E)	0.00 €	0.00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	159 600.00	90 244.56

Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0.00 €	0.00 €
---	--------	--------

Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	0.00	0.00
Dépenses d'ordre (I)	0.00	0.00
Total général - Dépenses (J=H+I)	0.00	0.00
Recettes réelles (K)	0.00	0.00
Recettes d'ordre (L)	0.00 €	0.00 €
Total général - Recettes (M=K+L)	0.00	0.00

Résultat d'investissement (N=M-J)	0.00 €	0.00 €
--	--------	--------

Résultat de clôture (O=G+N)	0.00 €	0.00 €
------------------------------------	--------	--------

Détermination de l'affectation du résultat

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	0.00 €
---	--------

Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N) Restes à réaliser en dépenses (P) Restes à réaliser en recettes (Q) Solde d'investissement avec Restes à réaliser (R=N-P+Q)	0.00 € 0.00 € 0.00 € 0.00 €
--	--------------------------------------

Affectation "théorique" obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0.00 €
---	--------

Affectation possible (T=S si G>S sinon T=G)	0.00 €
---	--------

Solde du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (U=G-T)	0.00 €
--	---------------

Restes à réaliser - Fonctionnement		
	Dépenses	0 €
	Recettes	
	Solde à financer sur RAR fonctionnement (V)	0 €

Disponible "net" pour BP 2021 (résultats 2020 - RAR fonctionnement - RAR investissement) (W=G+R-V)	0.00 €
---	--------

6 CA 2020 - Budget ZAC Epinettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	1 291 347.32 €	465 226.71 €	36.03%	826 120.61 €
012	Charges de personnel				0.00 €
014	Atténuation de produits				0.00 €
65	Autres charges de gestion courante	600 000.00 €	600 000.00 €	100.00%	0.00 €
66	Charges financières				0.00 €
67	Charges exceptionnelles				0.00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires				0.00 €
022	Dépenses imprévues				0.00 €
	Total des dépenses réelles	1 891 347.32 €	1 065 226.71 €	56.32%	826 120.61 €
023	Virement à la section d'investissement				0.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				0.00 €
	Total des dépenses d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	1 891 347.32 €	1 065 226.71 €	56.32%	826 120.61 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
013	Atténuation de charges				0.00 €
70	Produits des services	600 000.00 €	0.00 €	0.00%	600 000.00 €
73	impôts et taxes				0.00 €
74	Subventions				0.00 €
75	Autres produits de gestion courante				0.00 €
76	Produits financiers				0.00 €
77	Produits exceptionnels				0.00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions				0.00 €
002	Excédent reporté CA	1 291 347.32 €	1 291 347.32 €	100.00%	0.00 €
	Total des recettes réelles	1 891 347.32 €	1 291 347.32 €	68.28%	600 000.00 €
042	Amortissement des subventions				0.00 €
	Total des recettes d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	1 891 347.32 €	1 291 347.32 €	68.28%	600 000.00 €

Résultat de fonctionnement		0.00 €	226 120.61 €		
-----------------------------------	--	---------------	---------------------	--	--

Les dépenses réalisées en 2020 ont concerné l'aménagement du sentier piétonnier (escalier monumental).

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles				0.00 €
204	Subventions d'équipement versées				0.00 €
21	Immobilisations corporelles				0.00 €
23	Immobilisations en cours				0.00 €
	Total des dépenses d'équipement	0.00 €	0.00 €		0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Remboursement capital dette				0.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	0.00 €	0.00 €		0.00 €
001	Résultats reportés CA				0.00 €
	Total des dépenses réelles	0.00 €	0.00 €		0.00 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
040	Amortissement des subventions				0.00 €
	Total des dépenses d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	0.00 €	0.00 €		0.00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Emprunts contractés				0.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations				0.00 €
1068	Résultats reportés CA n-1				0.00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1				0.00 €
	Total des recettes réelles	0.00 €	0.00 €		0.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				0.00 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement				0.00 €
	Total des recettes d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	0.00 €	0.00 €		0.00 €

Résultat d'investissement

0.00 €

0.00 €

Résultats de clôture

0.00 €

226 120.61 €

7 CA 2020 – Budget Lotissement Montaigne

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	100 000.00 €	11 000.00 €	11.00%	89 000.00 €
012	Charges de personnel				0.00 €
014	Atténuation de produits				0.00 €
65	Autres charges de gestion courante				0.00 €
66	Charges financières				0.00 €
67	Charges exceptionnelles				0.00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires				0.00 €
022	Dépenses imprévues				0.00 €
	Total des dépenses réelles	100 000.00 €	11 000.00 €	11.00%	89 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement				0.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 300.00 €	27 289.00 €	99.96%	11.00 €
	Total des dépenses d'ordre	27 300.00 €	27 289.00 €	99.96%	11.00 €
	Total général	127 300.00 €	38 289.00 €	30.08%	89 011.00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
013	Atténuation de charges				0.00 €
70	Produits des services				0.00 €
73	impôts et taxes				0.00 €
74	Subventions				0.00 €
75	Autres produits de gestion courante				0.00 €
76	Produits financiers				0.00 €
77	Produits exceptionnels				0.00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions				0.00 €
002	Excédent reporté CA				0.00 €
	Total des recettes réelles	0.00 €	0.00 €		0.00 €
042	Amortissement des subventions	127 300.00 €	38 289.00 €	30.08%	89 011.00 €
	Total des recettes d'ordre	127 300.00 €	38 289.00 €	30.08%	89 011.00 €
	Total général	127 300.00 €	38 289.00 €	30.08%	89 011.00 €

Résultat de fonctionnement		0.00 €	0.00 €
-----------------------------------	--	---------------	---------------

Les principales dépenses ont concerné l'étude de définition du projet d'aménagement du lotissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles				0.00 €
204	Subventions d'équipement versées				0.00 €
21	Immobilisations corporelles				0.00 €
23	Immobilisations en cours				0.00 €
	Total des dépenses d'équipement	0.00 €	0.00 €		0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Remboursement capital dette				0.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	0.00 €	0.00 €		0.00 €
001	Résultats reportés CA	27 289.00 €	27 289.00 €	100.00%	0.00 €
	Total des dépenses réelles	27 289.00 €	27 289.00 €	100.00%	0.00 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
040	Amortissement des subventions	127 300.00 €	38 289.00 €	30.08%	89 011.00 €
	Total des dépenses d'ordre	127 300.00 €	38 289.00 €	30.08%	89 011.00 €
	Total général	154 589.00 €	65 578.00 €	42.42%	89 011.00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Emprunts contractés	127 289.00 €	0.00 €	0.00%	127 289.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations				0.00 €
1068	Résultats reportés CA n-1				0.00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1				0.00 €
	Total des recettes réelles	127 289.00 €	0.00 €	0.00%	127 289.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 300.00 €	27 289.00 €	99.96%	11.00 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement				0.00 €
	Total des recettes d'ordre	27 300.00 €	27 289.00 €	99.96%	11.00 €
	Total général	154 589.00 €	27 289.00 €	17.65%	127 300.00 €

Résultat d'investissement	0.00 €	-38 289.00 €
Résultats de clôture	0.00 €	-38 289.00 €

8 CA 2020 – Budget Lotissement Plans

Battelin

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	0.00 €	0.00 €		0.00 €
012	Charges de personnel				0.00 €
014	Atténuation de produits				0.00 €
65	Autres charges de gestion courante				0.00 €
66	Charges financières				0.00 €
67	Charges exceptionnelles				0.00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires				0.00 €
022	Dépenses imprévues				0.00 €
	Total des dépenses réelles	0.00 €	0.00 €		0.00 €
023	Virement à la section d'investissement				0.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				0.00 €
	Total des dépenses d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	0.00 €	0.00 €		0.00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
013	Atténuation de charges				0.00 €
70	Produits des services				0.00 €
73	impôts et taxes				0.00 €
74	Subventions				0.00 €
75	Autres produits de gestion courante				0.00 €
76	Produits financiers				0.00 €
77	Produits exceptionnels				0.00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions				0.00 €
002	Excédent reporté CA				0.00 €
	Total des recettes réelles	0.00 €	0.00 €		0.00 €
042	Amortissement des subventions	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total des recettes d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	0.00 €	0.00 €		0.00 €

Résultat de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
-----------------------------------	---------------	---------------	---------------

Il n'y a eu aucune réalisation en 2020 tant en dépenses qu'en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles				0.00 €
204	Subventions d'équipement versées				0.00 €
21	Immobilisations corporelles				0.00 €
23	Immobilisations en cours				0.00 €
	Total des dépenses d'équipement	0.00 €	0.00 €		0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Remboursement capital dette				0.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	0.00 €	0.00 €		0.00 €
001	Résultats reportés CA n-1	3 970.00 €	3 970.00 €	100.00%	0.00 €
	Total des dépenses réelles	3 970.00 €	3 970.00 €	100.00%	0.00 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
040	Amortissement des subventions	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total des dépenses d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	3 970.00 €	3 970.00 €	100.00%	0.00 €

RECETTES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations				0.00 €
13	Subventions				0.00 €
16	Emprunts contractés	3 970.00 €	0.00 €	0.00%	3 970.00 €
27	Autres immobilisations financières				0.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations				0.00 €
1068	Résultats reportés CA n-1				0.00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1				0.00 €
	Total des recettes réelles	3 970.00 €	0.00 €	0.00 €	3 970.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				0.00 €
041	Opérations patrimoniales				0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement				0.00 €
	Total des recettes d'ordre	0.00 €	0.00 €		0.00 €
	Total général	3 970.00 €	0.00 €	0.00 €	3 970.00 €

Résultat d'investissement	0.00 €	-3 970.00 €
----------------------------------	---------------	--------------------

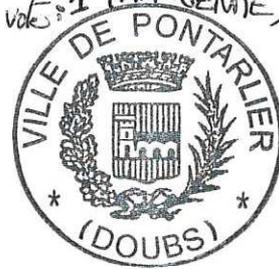
Résultats de clôture	0.00 €	-3 970.00 €
-----------------------------	---------------	--------------------

En investissement, seuls les résultats 2019 ont été repris.

IV - ANNEXE	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 6
 Ne prend pas part au vote : 1 (M. P. GENRE)
 Date de convocation : 06/04/2021



Présenté par le Maire,
 A Pontarlier, le 12/04/2021
 Le Maire,
 Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
 A Pontarlier, le 12/04/2021

Le Maire,

P. GENRE

Les membres du Conseil Municipal :

J.M. GROSJEAN

B. HERARD

B. GUINCHARD

O. GUYON

D. CHAUVIN

D. THIEBAUD-FONCK

P. BESSON

A. LEROUX

D. DEFRASNE

J. PRINCE

M. SCHMITT

M. VIEILLE

M. OUDOTTE

Oudotte

F. VIEILLE-PETIT

Vieille-Petit

V. JACQUET

Jacquet

C. GABELLI

Gabelli

P. BEDOURET

Bedouret

C. TINE

Tine

H. LAURENCE

Laurence

A. BAVEREL

Baverel

R. VIVOT

Vivot

A.L. BALLYET

Ballyet

P.Y. FRELET

Frelet

A. GAUTHIER

Gauthier

P. ROTA

Rota

E. APPERCÉ

Appercé

G. VOINNET

Voinnet

G. GUINOT

Guinot

M. DROZ-
BARTHOLET

Droz-Bartholet

J. TOULET

Toulet

C. HENRY

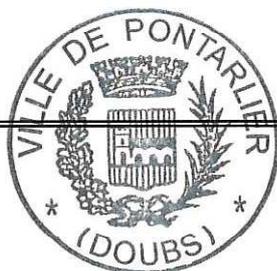
Henry

G. FRENOIS

Frenois

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2021
et de la publication le 16/04/2021

A Pontarlier, le 19/04/2021
[Signature]



Acte à classer

ASS-19042021-01

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-04-19T10-22-07.00 (MI229643378)

Identifiant unique de l'acte :

025-212504625-20210412-ASS-19042021-01-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CA 2020 - Page de signatures des élus - CONSEIL MUNICIPAL
12 AVRIL 2021

Date de décision : 12/04/2021



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires
7.1.2. Documents budgétaires (BP, DM, CA ...) et annexes

Identifiant unique de l'acte antérieur : 025-212504625-20210412-lmc120384-DE

Acte : Affaire 2a - CA 2020 - Page
signatures des élus.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 19/04/21 à 10:22

Par GENRE Patrick

Transmis

Date 19/04/21 à 10:22

Par GENRE Patrick

Accusé de réception

Date 19/04/21 à 10:29

Affaire n°3 : Reprise et affectation des résultats 2020

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

L'arrêté des comptes permet de déterminer, d'une part, le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement et, d'autre part, les restes à réaliser N-1 qui seront reportés au budget de l'exercice suivant.

Le résultat de fonctionnement a été constaté par l'assemblée délibérante lors de l'approbation du Compte Administratif.

En application des nomenclatures comptables M14 et M49, ce résultat peut, après couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement, être affecté en totalité ou en partie soit, au financement de la section d'investissement, soit au financement de la section de fonctionnement.

Lorsque le résultat est déficitaire, il n'est pas affecté, mais seulement inscrit en report à nouveau sur la ligne codifiée 002, en dépense de la section de fonctionnement.

La présente délibération a pour objet de procéder à cette affectation. Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Budget Principal

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement		
Dépenses réelles (A)	21 371 950,00	18 505 749,34
Dépenses d'ordre (B)	3 618 483,83	1 107 941,98
Total général - Dépenses (C=A+B)	24 990 433,83	19 613 691,32
Recettes réelles (D)	24 490 333,83	24 624 665,85
Recettes d'ordre (E)	500 100,00 €	329 979,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	24 990 433,83	24 954 644,85

Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	5 340 953,53 €
---	--------	----------------

Section d'investissement		
Dépenses réelles (H)	9 190 044,89	5 958 404,60
Dépenses d'ordre (I)	500 100,00	329 979,00
Total général - Dépenses (J=H+I)	9 690 144,89	6 288 383,60
Recettes réelles (K)	6 071 661,06	5 375 931,00
Recettes d'ordre (L)	3 618 483,83 €	1 107 941,98 €
Total général - Recettes (M=K+L)	9 690 144,89	6 483 872,98

Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	195 489,38 €
--	--------	--------------

Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	5 536 442,91 €
------------------------------------	--------	----------------

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	5 340 953,53 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	195 489,38 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	1 728 730,86 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	693 700,00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	-839 541,48 €

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	839 541,48 €
Affectation en recettes de fonctionnement (R.002) (U=G+R)	4 501 412,05 €

Il est proposé de maintenir le résultat non affecté en investissement, en section de fonctionnement.

Budget Eau

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement		
Dépenses réelles (A)	1 451 900,00	1 308 071,88
Dépenses d'ordre (B)	207 091,51	289 523,35
Total général - Dépenses (C=A+B)	1 658 991,51	1 597 595,23
Recettes réelles (D)	1 640 391,51	1 608 235,35
Recettes d'ordre (E)	18 600,00 €	18 528,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	1 658 991,51	1 626 763,35
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	29 168,12 €
Section d'investissement		
Dépenses réelles (H)	766 070,05	607 561,69
Dépenses d'ordre (I)	18 600,00	18 528,00
Total général - Dépenses (J=H+I)	784 670,05	626 089,69
Recettes réelles (K)	577 578,54	571 970,05
Recettes d'ordre (L)	207 091,51 €	289 523,35 €
Total général - Recettes (M=K+L)	784 670,05	861 493,40
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	235 403,71 €
Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	264 571,83 €

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	29 168,12 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	235 403,71 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	117 933,82 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	0,00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	117 469,89 €

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0,00 €
Affectation en recettes de fonctionnement (R.002) (G)	29 168,12 €

Il est proposé de maintenir le résultat non affecté en investissement, en section de fonctionnement.

Budget Bois et Forêt

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	271 648,45	123 075,27
Dépenses d'ordre (B)	151 150,00	0,00
Total général - Dépenses (C=A+B)	422 798,45	123 075,27
Recettes réelles (D)	422 798,45	192 721,44
Recettes d'ordre (E)	0,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	422 798,45	192 721,44
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	69 646,17 €
Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	199 851,00	54 136,22
Dépenses d'ordre (I)	0,00	0,00
Total général - Dépenses (J=H+I)	199 851,00	54 136,22
Recettes réelles (K)	48 701,00	20 201,00
Recettes d'ordre (L)	151 150,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (M=K+L)	199 851,00	20 201,00
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	-33 935,22 €
Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	35 710,95 €

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	69 646,17 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	-33 935,22 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	62 916,17 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	28 500,00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	-68 351,39 €

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	68 351,39 €
Affectation en recettes de fonctionnement (R.002) (U=G+R)	1 294,78 €

Il est proposé de maintenir le résultat non affecté en investissement, en section de fonctionnement.

Budget LIM

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	159 600,00	90 244,56
Dépenses d'ordre (B)	0,00	0,00
Total général - Dépenses (C=A+B)	159 600,00	90 244,56
Recettes réelles (D)	159 600,00	90 244,56
Recettes d'ordre (E)	0,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	159 600,00	90 244,56
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	0,00 €

Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	0,00	0,00
Dépenses d'ordre (I)	0,00	0,00
Total général - Dépenses (J=H+I)	0,00	0,00
Recettes réelles (K)	0,00	0,00
Recettes d'ordre (L)	0,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (M=K+L)	0,00	0,00
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	0,00 €

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	0,00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	0,00 €

Il n'y a pas de besoin ni d'excédent d'investissement, ce budget ne comportant pas de section d'investissement.

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0,00 €
Affectation en recettes de fonctionnement (R.002) (U=G+R)	0,00 €

Dans la mesure où il n'y a pas d'excédent de fonctionnement dégagé, il n'y a pas de résultat à affecter.

Budget Restaurant Municipal

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	186 700,00	150 572,15
Dépenses d'ordre (B)	66 600,00	3 864,82
Total général - Dépenses (C=A+B)	253 300,00	154 436,97
Recettes réelles (D)	253 300,00	58 801,96
Recettes d'ordre (E)	0,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	253 300,00	58 801,96

Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	-95 635,01 €
---	--------	--------------

Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	208 571,65	48 738,95
Dépenses d'ordre (I)	0,00	0,00
Total général - Dépenses (J=H+I)	208 571,65	48 738,95
Recettes réelles (K)	141 971,65	140 509,14
Recettes d'ordre (L)	66 600,00 €	3 864,82 €
Total général - Recettes (M=K+L)	208 571,65	144 373,96

Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	95 635,01 €
--	--------	-------------

Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	0,00 €
------------------------------------	--------	--------

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	-95 635,01 €
---	--------------

Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	95 635,01 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	48 020,59 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	0,00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	47 614,42 €

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0,00 €
---	--------

Affectation en dépenses de fonctionnement (D.002) (G)	-95 635,01 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation étant déficitaire, celui-ci sera inscrit en dépenses de fonctionnement directement.

Budget Lotissement ZAC des Epinettes

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement		
Dépenses réelles (A)	1 891 347,32	1 065 226,71
Dépenses d'ordre (B)	0,00	0,00
Total général - Dépenses (C=A+B)	1 891 347,32	1 065 226,71
Recettes réelles (D)	1 891 347,32	1 291 347,32
Recettes d'ordre (E)	0,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	1 891 347,32	1 291 347,32
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	226 120,61 €
Section d'investissement		
Dépenses réelles (H)	0,00	0,00
Dépenses d'ordre (I)	0,00	0,00
Total général - Dépenses (J=H+I)	0,00	0,00
Recettes réelles (K)	0,00	0,00
Recettes d'ordre (L)	0,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (M=K+L)	0,00	0,00
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	226 120,61 €

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	226 120,61 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	0,00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	0,00 €

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0,00 €
Affectation en recettes de fonctionnement (R.002) (U=G+R)	226 120,61 €

Il est proposé de maintenir le résultat non affecté en investissement, en section de fonctionnement.

Budget Lotissement Montaigne

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (A)	100 000,00	11 000,00
Dépenses d'ordre (B)	27 300,00	27 289,00
Total général - Dépenses (C=A+B)	127 300,00	38 289,00
Recettes réelles (D)	0,00	0,00
Recettes d'ordre (E)	127 300,00 €	38 289,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	127 300,00	38 289,00
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses réelles (H)	27 289,00	27 289,00
Dépenses d'ordre (I)	127 300,00	38 289,00
Total général - Dépenses (J=H+I)	154 589,00	65 578,00
Recettes réelles (K)	127 289,00	0,00
Recettes d'ordre (L)	27 300,00 €	27 289,00 €
Total général - Recettes (M=K+L)	154 589,00	27 289,00
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	-38 289,00 €
Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	-38 289,00 €

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	-38 289,00 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	0,00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	-38 289,00 €

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0,00 €
Affectation en recettes de fonctionnement (R.002) (G)	0,00 €

Dans la mesure où il n'y a pas d'excédent de fonctionnement dégagé, il n'y a pas de résultat à affecter.

Budget Plan Battelin

1. Détermination du résultat

Section de fonctionnement		
Dépenses réelles (A)	0,00	0,00
Dépenses d'ordre (B)	0,00	0,00
Total général - Dépenses (C=A+B)	0,00	0,00
Recettes réelles (D)	0,00	0,00
Recettes d'ordre (E)	0,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	0,00 €
Section d'investissement		
Dépenses réelles (H)	3 970,00	3 970,00
Dépenses d'ordre (I)	0,00	0,00
Total général - Dépenses (J=H+I)	3 970,00	3 970,00
Recettes réelles (K)	3 970,00	0,00
Recettes d'ordre (L)	0,00 €	0,00 €
Total général - Recettes (M=K+L)	3 970,00	0,00
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	-3 970,00 €
Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	-3 970,00 €

2. Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (G)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (N)	-3 970,00 €
Restes à réaliser en dépenses (P)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes (Q)	0,00 €
Excédent (+) ou besoin (-) de financement de la section d'investissement (R=N-P+Q)	-3 970,00 €

3. Proposition d'affectation du résultat

Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (S)	0,00 €
Affectation en recettes de fonctionnement (R.002) (G)	0,00 €

Dans la mesure où il n'y a pas d'excédent de fonctionnement dégagé, il n'y a pas de résultat à affecter.

La Commission Finances a émis un avis favorable à la majorité lors de sa séance du 30 mars 2021.

Monsieur VOINNET note que le résultat de clôture est important. Pour l'élu, il faut tenir compte d'une part, de la reprise du budget « ZAC des Epinettes » qui ne fait pas partie des recettes habituelles de la collectivité et d'autre part, de la reprise des résultats des années

précédentes (une somme importante est en effet reprise chaque année car jamais consommée).
Monsieur VOINNET conclut qu'il conviendrait peut-être de mieux utiliser ce résultat.

Monsieur VOINNET précise que les élus de son groupe s'abstiendront également.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 27 voix pour, 6 voix abstentions,

- Approuve les affectations et les reprises de résultats présentées ci-dessus.

Affaire n°4 : Fiscalité 2021

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

1- Les bases

L'évolution des bases d'imposition des impôts entre 2020 et 2021 se caractérise pour chaque taxe, tout d'abord par :

- Des variations de valeur purement nominales résultant de la revalorisation forfaitaire annuelle des valeurs locatives (coefficient de 1.002 pour les taxes foncières) ;
- Des variations physiques de l'assiette fiscale qui résultent des changements intervenus dans les locaux et terrains imposables ;
- De la réduction des bases fiscales des locaux industriels applicables à la taxe foncière sur les propriétés bâties résultant de la réforme sur les impôts de production introduite par la loi de finances initiale pour 2021.

Taxes	Bases effectives 2020	Bases prévisionnelles 2021	Evolution 2020-2021
Taxe foncier bâti (TFB)	30 041 378 €	28 079 000 €	-6.53%
Taxe foncier non bâti (TFNB)	241 871 €	240 700 €	-0.48%

2- Les taux

Les taux 2021 sont gelés au niveau de 2020 avec les précisions suivantes :

- Pour la taxe d'habitation (TH), les collectivités locales perdent leur pouvoir de taux en 2021, conformément à la loi de finances initiale pour 2021 ;
- Au niveau de la taxe sur le foncier bâti et suite à la réforme de la taxe d'habitation, le taux de référence intègre le taux de taxe foncière voté par le département en 2020 (taux de référence 2021 = taux TFB Ville 2020 (16.97%) + taux TFB Département 2020 (18.08%) = 35.05%), garantissant ainsi que les contribuables soient assujettis au même taux global de taxe foncière qu'auparavant.

Taxes	Taux 2020	Taux 2021
Taxe foncier bâti	16.97%	35.05%
Taxe foncier non bâti	41.26%	41.26%

3- Le produit fiscal issu de la fiscalité à pouvoir de taux

Le produit fiscal 2021 se décomposerait de la façon suivante :

Taxes	2020 (montants notifiés)	2021	Evolution 2020-2021
Taxe foncier bâti	5 096 336 €	9 841 690 €	4 745 354 €
Taxe foncier non bâti	99 796 €	99 313 €	-483 €
Total général	5 196 132 €	9 941 002 €	4 744 870 €

4- Les autres produits fiscaux et compensations fiscales pour 2021 (pour information)

Les différentes réformes fiscales applicables à partir de 2021 induisent la perception de produits sous d'autres formes. Ainsi en est-il :

- Du produit de la TH sur les résidences secondaires, directement liquidé par l'Etat et reversé par ses services (bases x taux 2020) ;
- Du versement d'un coefficient correcteur afin de neutraliser les effets de la réforme de la taxe d'habitation ;
- Du produit de la TFB issue des bases exonérées pour moitié des établissements industriels, compensé par une allocation compensatrice.

Le montant de ces différents produits figure dans le tableau ci-après :

	Produit	2020	2021	Evolution 2020-2021
TH	Taxe d'habitation - résidences principales	6 669 301 €	307 916 €	
	Taxe d'habitation - résidences secondaires Notification Etat	-	- €	
	Dégrèvement de TH	87 200 €	- €	
	Coefficient correcteur (objectif : neutralisation réforme TH)		1 537 472 €	
	Total produit	6 582 101 €	1 845 388 €	- 4 736 713 €
Alloc compensatrices	Allocations compensatrices - Taxe habitation	588 731 €		
	Allocations compensatrices - TFB et TFNB	26 323 €	657 071 €	
	Total allocations compensatrices	615 054 €	657 071 €	42 017 €
	Total général	7 197 155 €	2 502 459 €	- 4 694 696 €

NB : L'évolution 2020/2021 est à mettre en regard de l'évolution du produit fiscal issu des taux.

La Commission Finances a émis un avis favorable à la majorité lors de sa séance du 30 mars 2021.

Monsieur le Maire confirme l'engagement pris lors de la campagne électorale, à savoir le gel des taux de la fiscalité en 2021.

Concernant la taxe foncière, Monsieur le Maire tient à préciser que le taux de la taxe foncière départementale va s'ajouter au taux de la taxe foncière communale et ne faire plus qu'une seule inscription (35,05 %).

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,
Par 27 voix pour, 6 voix abstentions,
- Approuve les taux d'imposition 2021.

Affaire n°5 : Budget primitif 2021 et apurement des déficits des budgets annexes

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Le budget primitif fait l'objet d'un rapport explicatif figurant en annexe de la présente note.

Concernant certains budgets annexes, il fait ressortir un déficit qu'il convient d'apurer par une subvention d'équilibre du budget principal :

- Restaurant municipal : 402 490.59 € ;
- Locations immobilières : 122 600.00 € ;
- Bois et Forêt : 127 505.22 €.

Les membres de la commission Finances ont pris acte de la présentation du BP 2021 lors de sa séance du 30 mars 2021.

Monsieur le Maire affirme que le budget 2021 est un budget d'engagement, de soutien et de relance.

Budget d'engagement : budget n°1 du mandat 2020/2026, avec :

- La ville au cœur de nos préoccupations ;
- La volonté d'ancrer le territoire dans l'avenir ;
- L'engagement sur le développement durable et responsable ;
- Le dynamisme du développement urbain, économique et associatif.

Budget de soutien :

- Par l'investissement pour redonner des perspectives de développement aux entreprises ainsi qu'aux secteurs économique, marchand, commercial et agricole ;
- La solidarité : augmentation de la subvention dédiée au CCAS et soutien aux associations égal aux années précédentes ;

Budget de relance :

- En privilégiant les investissements : près de 10 M€ en 2021 auxquels s'ajoutent les restes à réaliser (1,7 M€) ;
- Une capacité d'autofinancement : inscription de 5,1 M€ d'emprunt.

Les budgets consolidés 2021 (BP et Budgets annexes) totalisent 45 326 465 € dont 40 479 843 € pour le seul Budget Principal.

Monsieur le Maire revient sur :

- le programme des investissements 2021 du Budget Principal qui totalise 9 164 300 € dont :
 - Programmes pluriannuels : 2 365 000 € avec entre autres, l'aménagement du Parc des Forges, l'Ilot Lallemand – la reconversion du site, le déploiement et la réhabilitation de sanisettes ; la réhabilitation du Complexe des Capucins avec en 2021, la reprise de la toiture et de l'isolation, la réalisation d'une voie verte, l'école numérique de demain avec l'équipement de divers sites ;

- Entretien et conservation du patrimoine – voirie : 1 223 000 € ;
- Entretien et conservation du patrimoine – hors voirie : 790 700 € ;
- Equipements et mobiliers : 773 000 € ;
- Politique foncière : 500 000 € ;
- Accessibilité et développement durable : 557 200 €
- Projets nouveaux : 2 955 400 € avec entre autres, la démolition d'une maison rue Colin, l'étude d'opportunité de réhabilitation des locaux de la Chapelle des Castors et bâtiment annexe, des interventions sur les aires de jeux, l'aménagement du Parc des Ouillons, le lancement d'une maîtrise d'œuvre pour la réfection de l'Esplanade Pourny, place multi-activités, la rénovation de la piste d'athlétisme, la poursuite de la rénovation de la toiture de l'école maternelle Péguy, la reprise maçonnerie du mur situé Quai du Doubs.

- Les ratios, globalement meilleurs que les ratios nationaux.

Concernant les budgets annexes, Monsieur le Maire précise :

Budget « Eau » :

- Programme d'investissement : 820 000 € avec notamment, la poursuite de l'amélioration du rendement du réseau et le remplacement des branchements « plomb » ;
- A noter, l'augmentation du prix de l'eau (harmonisation Ville de Pontarlier/CCGP et répartition des charges de fonctionnement entre les 2 collectivités).

Budget « Bois et Forêt » :

- Objectif de dégager a minima des dépenses d'investissements : 55 K€ : développement et entretien des forêts communales : création de routes forestières, amélioration de routes de desserte, ...

Budget « Restaurant Municipal » :

- Des négociations sont en cours avec le fermier sur l'impact financier de la crise sanitaire sur le contrat de concession de service public.

Budget « ZAC des Epinettes » :

- Derniers travaux à réaliser en 2021 notamment, l'escalier monumental, les enrobés de finition des chaussées de la rue des Epinettes ;
- A noter un éventuel excédent sera constitué à la fin de l'opération et reversé au Budget Principal.

Budget « Lotissement Montaigne » :

- Lancement officiel de l'opération.

Monsieur le Maire ouvre les débats.

Madame DROZ-BARTHOLET annonce qu'elle s'exprime au nom du Groupe « Pontarlier, ville écologique et solidaire » :

« C'est un budget en demi-teinte que vous nous proposez, avec des parties intéressantes mais aussi des manques importants.

• Concernant les manques tout d'abord :

Nous ne voyons pas dans ce budget d'actions claires qui permettraient de diminuer fortement et durablement les charges générales de la Ville et ainsi de diminuer les dépenses de fonctionnement, ce qui permettrait d'éviter cet effet ciseaux dont nous parlons régulièrement

et qui aboutirait à des difficultés financières chroniques.

Nous ne voyons pas de plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments communaux et notamment des écoles. Un plan ambitieux, comportant des diagnostics récents et précis, fixant des priorités, aboutissant à des rénovations complètes, les seules réellement efficaces en la matière.

Nous ne voyons pas, non plus, de plan de rénovation des bâtiments du centre-ville, alors même que cela devrait être au cœur d'une politique de repeuplement de ce centre et de Pontarlier en général, afin de pouvoir proposer à de nouveaux habitants les logements aujourd'hui insalubres et/ou vacants déjà présents. Cela aurait le double avantage de limiter l'étalement urbain et la bétonisation d'espaces agricoles ou naturels tout en redonnant vie à notre centre-ville, alliant ainsi développement durable et dynamisation de l'économie locale. Et puisque nous parlons budget ce soir, rappelons que c'est uniquement par l'attrait de nouveaux habitants que nous pourrions augmenter significativement les recettes fiscales de la ville. Commençons pour cela par faire revivre l'existant.

Nous ne voyons pas de volonté d'augmenter les budgets du CCAS pour répondre à la crise sociale actuelle et mettre en place de nouveaux projets, comme par exemple une pension de famille. Pourtant, cette structure est cruciale pour soutenir une politique sociale pertinente et complète, aider les familles et les personnes qui en ont besoin.

Enfin, nous ne voyons pas de volonté forte de transformer la mobilité dans la Ville de Pontarlier : l'offre de transport collectif reste trop insuffisante pour s'insérer de manière fluide dans le quotidien des Pontissaliennes et des Pontissaliens et la voiture gagne donc toujours plus de terrain.

- Maintenant, parlons de ce qui nous paraît intéressant :

Tout d'abord, ce budget est un budget opportun, au sens où il profite de la situation exceptionnelle des résultats de 2020. Même si nous pensons que les programmes d'investissement auraient pu être plus importants, notamment en intégrant quelques subventions quasi certaines.

Notons un budget voirie renforcé qui, nous l'espérons, permettra de remettre en état nombre de portions de routes, de trottoirs, de parkings qui en ont grandement besoin, notamment pour soutenir votre politique en faveur du vélo, y compris en dehors des pistes cyclables.

Notons ensuite un Budget de rattrapage concernant la mise à niveau de certains équipements dédiés à la pratique des sports. Nous attendons bien sûr des mesures équivalentes en direction de la culture : orgue de Saint Bénigne, travaux d'acoustique dans les salles de spectacles, par exemple.

Notons encore un budget de 1 500 000 € pour la rénovation des Capucins, avec une première enveloppe de 500 000 € débloquée dès cette année. Nous n'aurions pas commencé notre programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux par les Capucins mais il est clair que ce bâtiment en a besoin et nous espérons que ce sera le début d'un programme ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

- Face à ce budget 2021, qui ne correspond pas à ce que nous aurions proposé bien sûr, mais qui comporte des orientations intéressantes, nous choisissons de ne pas nous opposer mais de nous abstenir.

Cette abstention ne signifie évidemment pas que nous ne nous prononçons pas sur le budget, mais que nous souhaitons exprimer notre attente par rapport à certains projets et à une orientation politique qui nous semble se diriger dans une direction intéressante.

Nous restons donc disponibles pour travailler avec vous dans cette direction, tout en restant très vigilants à la réalisation effective des projets présents dans ce budget 2021 ».

Monsieur GROSJEAN confirme que les montants dédiés au développement durable se retrouvent sur plusieurs lignes budgétaires. Il cite en exemple, la rénovation de bâtiments culturels ou scolaires, du complexe des Capucins qui intègre un important volet « isolation ».

Pour ce projet, une méthodologie sera appliquée pour considérer les aspects énergétiques du complexe et réfléchir sur le mode de chauffage. Pour le Restaurant Municipal, le changement des menuiseries (67 K€) est prévu ainsi que des dépenses liées à l'accessibilité.

Pour les actions fléchées « Développement durable à vocation énergétique » (400 K€), Monsieur GROSJEAN énumère trois dépenses essentielles : l'éclairage public (200 K€), des opérations de « relamping » au sein de bâtiments (80 K€ pour l'éclairage du gymnase Lafferrière) et d'autres travaux liés aux économies d'énergie (mode de chauffage, travaux d'isolation avec le remplacement de menuiseries).

Sur les mobilités, Monsieur GROSJEAN souligne l'inscription d'un budget dédié aux cheminements doux. Il rappelle que le document budgétaire est la traduction chiffrée des actions qui seront réalisées. La politique en faveur des modes doux débutera par la réalisation d'une voie verte (poursuite de l'aménagement du chemin du train).

Concernant les mobilités, Monsieur GROSJEAN explique qu'une « politique volontariste » n'est pas possible actuellement. Il rappelle le contrat en cours de la Délégation de Service Public qui lie la collectivité à la Société Keolis jusqu'en juillet 2022. Une réflexion devra être menée dans le cadre du renouvellement de ce contrat. Par ailleurs, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) aura un impact sur la Ville de Pontarlier qui perdra au 1^{er} juillet prochain son statut d'Autorité Organisatrice des Transports (poursuite du transport à la demande et des lignes régulières seulement). Monsieur GROSJEAN évoque également les interactions avec les communes les plus proches de Pontarlier. Il indique qu'une réflexion « a minima intercommunale » sera portée dans le cadre du schéma directeur des modes doux.

Monsieur le Maire précise que la CCGP a pris la compétence « Organisation de la mobilité ». Le Conseil Municipal devra se prononcer sur cette prise de compétence lors de sa prochaine séance. Concernant les transports urbains, la Ville de Pontarlier poursuivra sa prise en charge des coûts générés et non la CCGP. Il rappelle le déficit annuel de 550 K€ porté par le budget de la collectivité.

Monsieur le Maire indique qu'un schéma d'aménagement de pistes cyclables sera présenté au cours de l'année 2021.

Madame HERARD répond sur l'aspect social. Elle souligne que la Ville de Pontarlier est une des villes pionnières dans l'organisation d'une veille annuelle en direction des publics vulnérables. Des actions sont menées en hiver et en été pour ne laisser aucune personne isolée ou sans abri. A cette fin, le CCAS a validé avec les services de l'Etat le recrutement d'un agent supplémentaire pour assurer l'accompagnement des publics en difficultés. Aucune personne n'est restée « sans abri ». Avec la COVID-19, le CCAS a accéléré la prise en charge de l'accès au logement, via le programme du « logement d'abord ». Un travail est assuré permettant le passage de logements d'urgence à logements définitifs avec un accompagnement social.

Le projet de « pension de famille » a été étudié lors du précédent mandat mais non retenu par l'Etat (prix de la journée élevé et nombre insuffisant de personnes à placer). Un travail est en cours avec le CCAS, les services de l'Etat et du Département ainsi qu'une association « relais » sur la réorganisation de l'hébergement d'urgence à Pontarlier (studios et logements avec accueil et suivi social).

Un accompagnement est également assuré sur la réinsertion des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), avec le Département, les chantiers d'insertion, les associations d'emplois intermédiaires et « Pôle Emploi ».

Madame HERARD confirme un dossier en cours qui concerne l'aménagement de logements pour les victimes ayant subi des violences intraconjugales afin d'éviter les « placements » à l'hôtel, difficiles pour des femmes accompagnées de leurs enfants.

Monsieur le Maire tient à rappeler l'accroissement du soutien financier de la Ville au profit du CCAS (1,4 M€ de subvention au total et 1,2 % en supplément en 2021 pour tenir compte des difficultés sociales).

Concernant le domaine de l'urbanisme, Monsieur CHAUVIN revient sur les aménagements urbains et les projets nouveaux. Il mentionne que le budget 2021 est un budget « réaliste », « ambitieux », « volontariste » et « opportun ». Monsieur CHAUVIN se dit fier, au nom de la majorité municipale, de proposer ce premier budget primitif du nouveau mandat.

Pour ce qui concerne le centre-ville, Monsieur CHAUVIN énonce la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec dans un premier temps, une phase de diagnostic qui durera entre 6 et 9 mois. L'élu précise que l'Etat et le Département incitent fortement le suivi de l'OPAH par les EPCI. Il confirme que la CCGP a la compétence « Politique Habitat ».

Monsieur CHAUVIN évoque les taux de vacances (7,8 %) et indique, dans le cadre de l'OPAH, que des logements pourront être requalifiés et rénovés pour les rendre plus attractifs.

Monsieur le Maire rappelle qu'un budget doit être sincère, réaliste, objectif et qu'il doit être équilibré. Les subventions sont inscrites après être certain de les obtenir. Le budget 2021 pourra évoluer par le biais de décisions modificatives. Tous les aspects du programme électoral seront transformés en projet de mandat.

Sur la politique sportive, Monsieur BESSON revient sur la notion de « budget de rattrapage » évoquée par Madame DROZ-BARTHOLET. Pour Monsieur BESSON, la collectivité présente plus un budget 2021 de « modernité » au niveau de l'offre et des équipements sportifs. L'élargissement à l'activité de pleine nature répond aux besoins de la société, notamment dans le contexte actuel. Monsieur BESSON est en désaccord avec la notion de « rattrapage ». La modernité des équipements va permettre de sécuriser la pratique des sportifs et la prise en considération de leur santé.

Monsieur BESSON ajoute que l'aménagement du Parc des Forges avec la délocalisation du kayak et le « Pump track » favoriseront les interactions au niveau des mobilités douces.

Monsieur le Maire complète en confirmant la volonté de poursuivre l'entretien des équipements sportifs (sols refaits dans les gymnases sauf pour une structure et changement des éclairages).

Monsieur le Maire confirme aux membres du groupe minoritaire qu'ils seront associés dans toutes les démarches initiées.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 27 voix pour, 6 voix abstentions,

- Approuve le budget primitif 2021 ;
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à l'apurement desdits déficits des budgets annexes concernés au maximum à hauteur des crédits votés.



www.ville-pontarlier.fr

Budget Primitif 2021

Commission Finances du 30 mars 2021
Conseil Municipal du 12 avril 2021

SOMMAIRE

PARTIE 1.	Présentation agrégée du BP 2021	1
PARTIE 2.	Budget principal 2021	
	1. Affectation du résultat 2020 (Pour mémoire)	2
	2. Section de fonctionnement	3
	3. Capacité de financement (hors emprunts)	8
	4. Programme des investissements 2021	9
	5. Besoin de financement	10
	6. Ratios budgétaires 2021	11
	7. Tableaux budgétaires	12
PARTIE 3.	Budget annexe - Eau 2021	
	1. Affectation du résultat 2020 (Pour mémoire)	13
	2. Section de fonctionnement	13
	3. Capacité de financement (hors emprunts)	14
	4. Programme des investissements 2021	15
	5. Besoin de financement	16
	6. Tableaux budgétaires	17
PARTIE 4.	Budget annexe - Bois et forêts 2021	
	1. Affectation du résultat 2020 (Pour mémoire)	18
	2. Section de fonctionnement	18
	3. Capacité de financement (hors emprunts)	19
	4. Programme des investissements 2021	20
	5. Besoin de financement	20
	6. Tableaux budgétaires	21
PARTIE 5.	Budget annexe - Locations immobilières 2021	
	1. Affectation du résultat 2020 (Pour mémoire)	22
	2. Section de fonctionnement	22
	3. Tableaux budgétaires	24
PARTIE 6.	Budget annexe - Restaurant Municipal 2021	
	1. Affectation du résultat 2020 (Pour mémoire)	25
	2. Section de fonctionnement	25
	3. Capacité de financement (hors emprunts)	26
	4. Programme des investissements 2021	27
	5. Besoin de financement	27
	6. Tableaux budgétaires	28

PARTIE 7.	Budget annexe - ZAC des Epinettes 2021	
	1. Affectation du résultat 2020 (Pour mémoire)	29
	2. Section de fonctionnement	29
	3. Tableaux budgétaires	30
PARTIE 8.	Budget annexe - Lotissement Montaigne 2021	
	1. Affectation du résultat 2020 (Pour mémoire)	31
	2. Section de fonctionnement	31
	3. Tableaux budgétaires	32
PARTIE 9.	Budget annexe - Lotissement Battelin 2021	
	1. Affectation du résultat 2020 (Pour mémoire)	33
	2. Section de fonctionnement	33
	3. Tableaux budgétaires	34

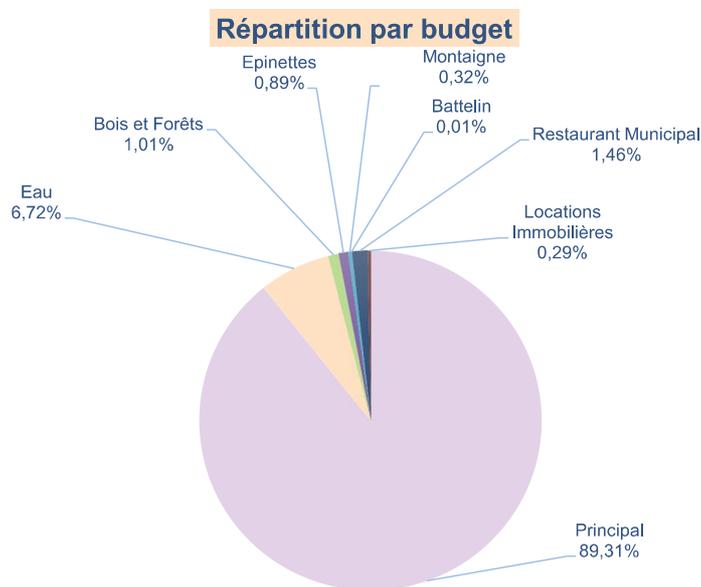
Le document budgétaire établi conformément aux maquettes budgétaires des instructions comptables M14 et M49 peut être consulté sur demande finances@grandpontarlier.fr

PARTIE 1 : Présentation agrégée du BP 2021

Le budget primitif 2021 est la traduction des orientations budgétaires présentées au Conseil Municipal le 15 mars dernier.

L'équilibre agrégé des huit budgets de la Ville de Pontarlier s'établit à 45.33 M€ en 2021.

	Budget Principal	Budgets annexes							Total général
		Eau	Bois et Forêts	ZAC des Epinettes	Lotissement Montaigne	Lotissement Plans Battelin	Restaurant Municipal	Locations Immob	
Fonctionnement	27 264 912 €	2 074 868 €	288 900 €	404 621 €	53 289 €	0 €	422 491 €	131 500 €	30 640 580 €
Investissement	13 214 931 €	971 634 €	166 751 €	0 €	91 578 €	3 970 €	237 021 €	0 €	14 685 885 €
Total	40 479 843 €	3 046 502 €	455 651 €	404 621 €	144 867 €	3 970 €	659 511 €	131 500 €	45 326 465 €



Budgets consolidés 2021 : 45 326 465.03 €

Déduction faite du remboursement de la dette, des écritures comptables et des restes à réaliser, l'effort d'investissement pour 2021 s'élève à près de 10.3 millions d'euros.

PARTIE 2 : Budget principal 2021

Il vous est proposé dans les prochaines pages, le cheminement suivant :

- Un rappel des résultats de l'année 2020 intégrés au budget primitif,
- Une présentation de la section de fonctionnement ,
- Une présentation de la capacité de financement (hors emprunts) qui en résulte pour les investissements,
- Une présentation du besoin de financement,
- Une présentation des principaux programmes d'investissements 2021,
- Une présentation des principaux ratios budgétaires,
- Un tableau récapitulatif du budget primitif, présenté par chapitre budgétaire.

1. Affectation du résultat 2020 (pour mémoire)

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (A)	5 340 953,53 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (B)	195 489,38 €
Restes à réaliser en dépenses (C)	1 728 730,86 €
Restes à réaliser en recettes (D)	693 700,00 €
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (E=B-C+D)	-839 541,48 €
Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (F)	839 541,48 €
Surplus du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (G=A-F)	4 501 412,05 €
Restes à réaliser - Fonctionnement	
Restes à réaliser en dépenses fonctionnement (H)	16 560,00 €
Restes à réaliser en recettes fonctionnement (I)	0,00 €
Solde à financer sur reste à réaliser fonctionnement (J = I-H)	16 560,00 €
Disponible "net" pour BP 2021 (Résultats 2020 - Affectation du résultat - RAR fonctionnement) (K=G-J)	4 484 852,05 €

2. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de services, etc...) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc...) correspondant aux opérations courantes et régulières de la Ville de Pontarlier.

Une bonne maîtrise de ces opérations permet de stabiliser l'autofinancement de la collectivité, celui-ci étant constitué du solde des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement.

Tout l'enjeu pour notre collectivité est d'être en capacité d'assurer son fonctionnement courant et le financement des services publics, tout en dégagant un autofinancement suffisant, gage de notre bonne santé financière et levier des investissements nécessaires à notre territoire.

Il est généralement admis que 100 € d'autofinancement permettent de financer 1 000 € d'investissement, soit un levier de 1 à 10.

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement					
Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
013	Remboursement sur frais de personnel	289 743,92 €	249 400,00 €	277 400,00 €	28 000,00 €
70	Produit des services et du domaine	734 773,07 €	934 150,00 €	944 500,00 €	10 350,00 €
73	Fiscalité	17 864 290,90 €	17 615 250,00 €	17 950 100,00 €	334 850,00 €
-	<i>Dont à pouvoir de taux</i>	11 878 945,00 €	11 830 600,00 €	9 941 000,00 €	-1 889 600,00 €
74	Subventions et participations	2 405 746,82 €	2 438 059,00 €	2 359 800,00 €	-78 259,00 €
-	<i>Dont DGF</i>	1 442 128,00 €	1 442 128,00 €	1 396 000,00 €	-46 128,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 436 582,92 €	1 410 550,00 €	847 300,00 €	-563 250,00 €
77 à 78	Autres produits	70 403,39 €	19 800,00 €	19 000,00 €	-800,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 823 124,83 €	1 823 124,83 €	4 501 412,05 €	2 678 287,22 €
	TOTAL RECETTES RÉELLES (A)	24 624 665,85 €	24 490 333,83 €	26 899 512,05 €	2 409 178,22 €

Dépenses réelles de fonctionnement					
Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
011	Charges à caractère général	5 062 995,03 €	6 339 050,00 €	6 288 760,00 €	-50 290,00 €
012	Charges de personnel	9 825 297,48 €	10 625 300,00 €	10 625 300,00 €	0,00 €
014	Prélèvements sur fiscalité	336 403,00 €	336 500,00 €	249 300,00 €	-87 200,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 972 918,45 €	3 525 600,00 €	4 320 900,00 €	795 300,00 €
66	Charges financières	281 586,12 €	283 200,00 €	253 400,00 €	-29 800,00 €
67-68-022	Autres dépenses	26 549,26 €	262 300,00 €	250 300,00 €	-12 000,00 €
	TOTAL DEPENSES RÉELLES (B)	18 505 749,34 €	21 371 950,00 €	21 987 960,00 €	616 010,00 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	6 118 916,51 €	3 118 383,83 €	4 911 552,05 €	1 793 168,22 €

B/ Commentaires

I. Recettes réelles de fonctionnement

Au stade du budget primitif 2021, les recettes réelles de fonctionnement (reprise de résultat comprise) sont estimées à 26,78M€. En les comparant avec les prévisions de l'exercice 2020, elles sont en augmentation de 2,29M€. Hors reprises de résultat, elles sont en diminution de près de 388K€.

➤ Principales évolutions

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
013	Atténuation de charges	289 743,92 €	249 400,00 €	277 400,00 €	28 000,00 €	11%

Comme son nom l'indique ce chapitre budgétaire correspond à des dépenses réalisées par la Ville qui doivent être réduites.

D'une part, il s'agit des remboursements des indemnités journalières par la Sécurité Sociale et par l'assurance de la collectivité. Ces remboursements sont en évolution de plus de 97K€ (moyenne sur les réalisations sur les 3 dernières années).

D'autre part, il s'agit des opérations liées à la comptabilité des stocks du service "magasin", dépenses en diminution de 69K€.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
70	Produits des services	734 773,07 €	934 150,00 €	944 500,00 €	10 350,00 €	1%

Ce chapitre budgétaire recouvre les recettes issues des diverses prestations de services publics (culturels, sportifs...) délivrés par la mairie, ainsi que les redevances dues pour l'occupation du domaine public communal, comme les droits de terrasse ou de voirie, des remboursements de frais notamment au titre de la mutualisation.

Au niveau de ce chapitre, les principales évolutions à relever sont les suivantes :

- + 45 K€ pour la redevance versée par TDF (TNT, téléphonie mobile et radio FM) suite à de nouveaux baux applicables au 1er janvier 2021 et de la redevance de concession GRDF,
- + 23 K€ pour la redevance d'occupation du domaine public - mobilier urbain (année 2020 + année 2021),
- + 21 K€ pour la facturation des frais de mutualisation à la CCGP et pour le remboursement par la CCGP et le CCAS de l'étude sur la mobilité professionnelle,
- + 13 K€ liés à des modifications d'imputations comptables (participation de la commune de Doubs au transport urbain),
- + 9 K€ pour les ventes de caveaux, colombariums, casurnes et recettes liées aux concessions,
- + 4 K€ pour la participation du budget annexe Eau aux charges administratives du budget principal,
- 65 K€ pour le remboursement de la CCGP pour l'entretien des Zones d'Activités Economiques,
- 44 K€ pour le remboursement des frais de personnel et de fournitures par les budgets annexes (principalement budget annexe de l'eau),
- 15 K€ pour la participation de la CCGP aux dépenses relatives au musée d'armes (en parallèle dépenses réduites pour la Ville).

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
73	Impôts et taxes	17 864 290,90 €	17 615 250,00 €	17 950 100,00 €	334 850,00 €	2%

Comme son nom l'indique, ce chapitre recouvre les divers impôts et taxes perçus par la Ville.

On y retrouve les impôts directs locaux (66% du chapitre 73) pour lesquels la collectivité dispose d'un pouvoir de taux : taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti. A compter de 2021, la taxe d'habitation disparaît du panier de ressources fiscales. En effet, l'année 2021 marque le début de la phase 2 de la réforme de la taxe d'habitation : la collectivité ne percevra plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. En contrepartie, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties reviendra à la commune. La Ville percevra une part de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (sans pouvoir de taux).

Y figure également la fiscalité reversée par la CCGP : l'attribution de compensation. Cette somme correspond à une part de la fiscalité professionnelle perçue par la CCGP sur le territoire de Pontarlier, en remplacement de celle perçue historiquement par la Ville de Pontarlier avant la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) en 2015. Le montant de cette attribution de compensation est susceptible d'évoluer à chaque transfert de compétence de la Ville vers la CCGP et inversement. Cette recette représente 27% des recettes fiscales.

Il y a enfin diverses recettes fiscales, parmi lesquelles :

- la taxe additionnelle sur les droits de mutation (776 K€),
- la taxe sur la consommation finale d'électricité (375 K€),
- la taxe locale sur la publicité extérieure (174 K€).

Au niveau de ce chapitre, les principales évolutions à relever sont les suivantes :

- +393K€ pour l'attribution de compensation : le Conseil Communautaire par délibération en date du 16 décembre 2020 a souhaité restituer à la Ville de Pontarlier la compétence "Politique de la Ville". Ce retrait implique un reversement par la CCGP du budget alloué à cette compétence soit près de 393K€,
- +50K€ sur la taxe locale sur la publicité extérieure, taxe ayant fait l'objet d'un abattement de 20% en 2020 en raison de la crise sanitaire,
- 44K€ sur les taxes foncières : à la place de la taxe d'habitation, la Ville de Pontarlier va récupérer la part de la taxe foncière perçue jusque là par le Département. Ce transfert de fiscalité se fera sur la base du taux de taxe d'habitation voté en 2017. Les augmentations de taux votées en 2018 et 2019 ne seront pas prises en compte. Les bases de taxes foncières font l'objet cette année d'une baisse importante suite à la réduction de moitié des bases des établissements industriels, disposition prise dans le cadre du plan de relance. En effet, l'objectif est de faire baisser les impôts "dits de production". Cette baisse de bases fait l'objet d'une compensation enregistrée au chapitre 74. Enfin, il est précisé que le budget primitif 2021 a été construit sur un gel des taux
- 44K€ sur les droits de mutation en raison d'une évaluation prudentielle (moyenne sur les 6 dernières années),
- 22K€ au niveau des rôles supplémentaires de fiscalité, recette incertaine, dont les éventuels montants ne seront connus qu'en fin d'année 2021.
- 6K€ au niveau des taxes funéraires, taxe supprimée à compter de 2021.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
74	Dotations, subventions et participations	2 405 746,82 €	2 438 059,00 €	2 359 800,00 €	-78 259,00 €	-3%

Ce chapitre budgétaire comptabilise les dotations versées par l'Etat, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement, les compensations liées à des exonérations fiscales, les subventions de fonctionnement et participations versées par divers organismes (DRAC, Région, Département, CAF...).

Au niveau de ce chapitre, les principales évolutions à relever sont les suivantes :

- 80K€ au niveau de la subvention versée par l'Etat en 2020 pour l'achat de masques dans le cadre de la crise sanitaire due à la COVID 19,
- 46K€ au niveau de la DGF : le budget primitif 2021 a été construit en appliquant une diminution de 46K€ de la dotation forfaitaire, correspondant à la même baisse que celle constatée entre 2019 et 2020; la dotation nationale de péréquation et la dotation de solidarité rurale sont gélées aux montants de 2020,
- +42K€ au niveau des allocations compensatrices de fiscalité sur les taxes foncières

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
75	Autres produits de gestion courante	1 436 582,92 €	1 410 550,00 €	847 300,00 €	-563 250,00 €	-40%

Les autres produits de gestion courante comprennent principalement la perception de revenus et redevances diverses provenant du patrimoine ainsi que les excédents des budgets annexes à caractère administratif. La principale évolution concerne l'intégration du résultat excédentaire du budget de la ZAC des Epinettes à hauteur de 600K€ sur l'exercice 2020.

Les revenus des immeubles sont quant à eux en augmentation de 40K€ compte tenu des différentes exonérations votées en 2020 en lien avec la COVID 19.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
77	Produits exceptionnels	63 471,80 €	19 800,00 €	19 000,00 €	-800,00 €	-4%

Toutes les recettes qui ne se rapportent pas à la gestion courante et normale de l'activité de la collectivité doivent être enregistrées au niveau de ce chapitre (remboursements assurance suite à sinistres, dégâts sur le domaine public...).

Ce chapitre budgétaire reste quasiment stable entre 2020 et 2021.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
002	Excédent reporté CA	1 823 124,83 €	1 823 124,83 €	4 501 412,05 €	2 678 287,22 €	147%

Il s'agit du résultat 2020 de la section de fonctionnement qui n'a pas fait l'objet d'une affectation en section d'investissement.

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à près de 22M€. Elles sont en augmentation de 616 K€ par rapport aux prévisions 2020 soit une augmentation de près de 2.9%. Cette évolution s'explique par différents facteurs détaillés ci-après.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
011	Charges à caractère général	5 062 995,03 €	6 339 050,00 €	6 288 760,00 €	-50 290,00 €	-1%

Les dépenses relatives aux charges à caractère général représentent près de 29% des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour mémoire, ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées au fonctionnement de la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes...) ainsi que celles liées à l'activité des services (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement, frais de télécommunications...).

Au stade du budget primitif 2021, les dépenses à caractère général sont en diminution de plus de 65K€ par rapport aux prévisions 2020.

De manière plus détaillée, les principales évolutions concernent :

• **60 - Les achats et variations de stocks :** -355 000 €
Cette rubrique comprend essentiellement les achats, stockes ou non, de fournitures, matières premières, produits et énergie.
Les principales évolutions concernent l'achat de masques et de solutions hydro alcooliques (-244K€), les variations de stocks (-70K€), les fournitures diverses (-29K€).

• **61 - Les prestations de services :** +135 000 €
Il s'agit ici des achats de prestations diverses, notamment de maintenance, d'entretien, de réparations, locations, assurances, études...
Les principales évolutions concernent des études (+99K€) (géolocalisation et identification des réseaux, étude aérodrome, étude antennes, OPAH, étude situation sanitaire des arbres...), les frais de formation (+14K€).

• **62 - D'autres services extérieurs :** + 149 500 €
Ces dépenses concernent les rémunérations d'intermédiaires, les honoraires, les frais de publicité, de télécommunications, les remboursements de frais entre collectivités...
Les principales évolutions concernent l'organisation des manifestations (60K€) (fête de l'absinthe, Haute-Foire, forum des associations, pontabeach, assises de la culture...), les frais de téléphonie (+52K€) (augmentation du nombre de postes, des tarifs et lignes ADSL supplémentaires pour le télétravail), la réalisation d'une plaquette culturelle (10K€), l'organisation d'expositions (6K€), les prestations de nettoyage-désinfection liées à la COVID 19 (-10K€), les dépenses d'affranchissement (-9K€).

• **63 - Impôts, taxes et versements assimilés :** + 5 200 €
Il s'agit des diverses taxes et impôts auxquels la Ville est assujettie : taxes foncières, taxes sur les véhicules...
La principale évolution concerne les droits d'auteurs à payer sur les spectacles et les concerts.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
012	Charges de personnel	9 825 297,48 €	10 625 300,00 €	10 625 300,00 €	0,00 €	0%

Les dépenses relatives aux charges de personnel représentent 49% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles restent stables entre 2020 et 2021 et prennent en compte les évolutions suivantes :

- la poursuite du protocole relatif aux parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR),
- la poursuite du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
- la loi de transformation de la fonction publique,
- l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT),
- la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement comprises dans le Pacte Social.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
014	Atténuations de produits	336 403,00 €	336 500,00 €	249 300,00 €	-87 200,00 €	-26%

Le chapitre 014 - Atténuations de produits comprend les différents prélèvements effectués sur la fiscalité perçue par la Ville notamment, la participation au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et la participation au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Ce poste représente 1% des dépenses réelles de fonctionnement.

La principale évolution concerne le reversement effectué en 2020 par la Ville de Pontarlier au titre de la participation au dégrèvement de la taxe d'habitation. Celle-ci a été calculée d'après les augmentations du taux de taxe d'habitation votées entre 2018 et 2019 et s'est élevée à 87.2K€. Cette dépense est désormais intégrée dans le produit fiscal 2021.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
65	Autres charges de gestion courante	2 972 918,45 €	3 525 600,00 €	4 320 900,00 €	795 300,00 €	23%

Ce poste de dépenses concerne principalement les subventions versées aux associations, la subvention versée au CCAS et la prise en charge des déficits des budgets annexes. Il représente 20% des dépenses réelles de fonctionnement.

Au niveau de ce chapitre, les principales évolutions à relever sont les suivantes :

- +386K€ au niveau des subventions versées dans le cadre de la politique de la ville suite à la reprise de la compétence par la Ville au 1er janvier 2021,
- +204K€ au titre de la prise en charge des déficits des budgets annexes (locations immobilières, restaurant municipal, bois et forêt),
- +139K€ au niveau de la subvention versée aux établissements d'enseignement privés. En effet, suite à l'abaissement de l'âge de scolarité, la commune est dans l'obligation de soutenir les écoles privées à la même hauteur que les écoles publiques,
- +30K€ au niveau de la participation pour les transports urbains,
- +5.5K€ au titre de la subvention versée au CCAS au bénéfice des Restos du Cœur et de la marmite solitaire.

Chapitre	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
66	Charges financières	281 586,12 €	283 200,00 €	253 400,00 €	-29 800,00 €	-11%

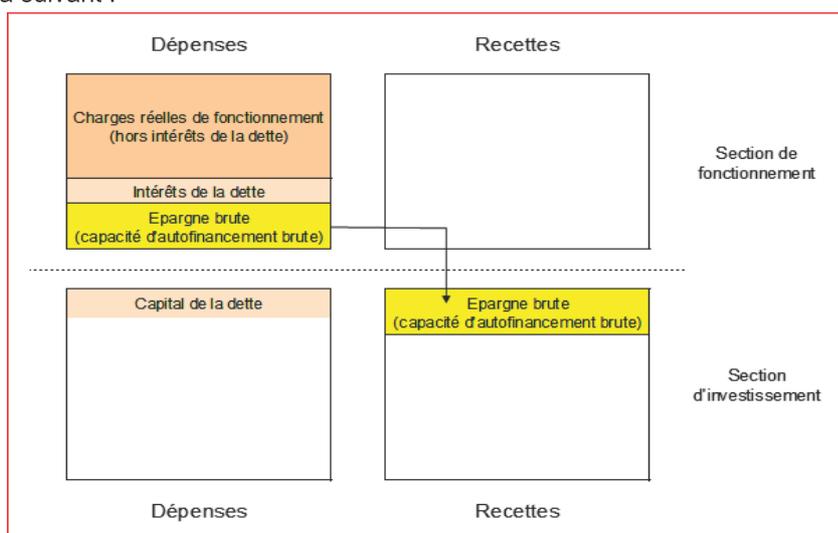
Ce poste de dépenses regroupe les intérêts de la dette et les frais financiers sur la ligne de trésorerie.

Chapitres	Libellé nature	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution en €	Evolution en %
67, 68, 022	Autres charges	26 549,26 €	262 300,00 €	250 300,00 €	-12 000,00 €	-5%

Ce poste de dépenses regroupe les charges exceptionnelles, les dotations aux provisions et les dépenses imprévues. Il est en diminution de 12K€.

3. Capacité de financement (hors emprunts)

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement, vient alimenter la section d'investissement selon le schéma suivant :



Cumulé aux autres recettes d'investissements, il constitue les ressources propres de la collectivité, destinées à financer les investissements.

Ces recettes devront permettre de financer en priorité le remboursement des emprunts. Le surplus viendra financer les programmes d'investissement.

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
	Autofinancement brut	6 118 916,51 €	3 118 383,83 €	4 911 552,05 €	1 793 168,22 €
024	Cessions	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	-2 200,00 €
	Autres recettes d'investissement	2 077 202,62 €	2 701 350,00 €	989 300,00 €	-1 712 050,00 €
13	Subventions	510 157,35 €	1 190 250,00 €	223 000,00 €	-967 250,00 €
10	FCTVA	1 139 841,94 €	1 100 000,00 €	380 800,00 €	-719 200,00 €
10	Taxe aménagement	391 618,33 €	350 000,00 €	340 000,00 €	-10 000,00 €
16-27	Cautions	35 585,00 €	61 100,00 €	45 500,00 €	-15 600,00 €
13	Restes à réaliser N-1	10 755,00 €	30 700,00 €	693 700,00 €	663 000,00 €
001	Excédent d'investissement N-1	389 798,23 €	389 798,23 €	195 489,38 €	-194 308,85 €
1068	Affectation du résultat N-1	1 398 175,15 €	1 398 175,15 €	839 541,48 €	-558 633,67 €
	TOTAL RECETTES (A)	9 994 847,51 €	7 640 607,21 €	7 629 582,91 €	-11 024,30 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
16	Remboursement d'emprunts hors caut°	1 819 839,59 €	1 819 900,00 €	1 754 100,00 €	-65 800,00 €
10-165-27	Remboursements divers et participat°	45 324,45 €	80 100,00 €	45 500,00 €	-34 600,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
001	Déficit d'investissement N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 21-23	Restes à réaliser N-1	1 425 619,16 €	1 818 673,38 €	1 728 730,86 €	-89 942,52 €
	TOTAL DEPENSES (B)	3 290 783,20 €	3 718 673,38 €	3 628 330,86 €	-90 342,52 €

Capacité de financement hors emprunt
(C)=(A)-(B)

6 704 064,31 € **3 921 933,83 €** **4 001 252,05 €** **79 318,22 €**

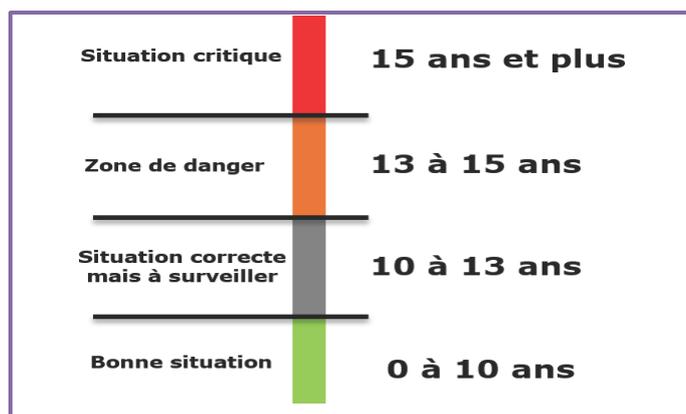
4. Programme des investissements 2021 - Budget principal

Programmes	Localisations	Arbitrage
A. Programmes pluriannuels		2 365 000 €
A.01. APCR		2 101 000 €
2454 Parc des Forges : Aménagement du parc+délocal.kayak	Parc des Forges	1 050 000 €
2510 Gendarmerie : réhabilitation des bâtiments	Gendarmerie	150 000 €
2719 Ilot Lallemand - reconversion du site	Ilot Lallemand	151 000 €
2987 Sanisettes : déploiement-constr.+réhabilitation		250 000 €
Réhabilitation	Complexe des Capucins	500 000 €
A.02. Autres engagements pluriannuels		264 000 €
2472 Convention OGEECAP - Primaire		5 000 €
2474 Convention OGEECAP - Maternelle		5 000 €
2869 Déploiement des défibrillateurs		24 000 €
2984 Mode doux : Réalisation d'une voie verte		65 000 €
Agenda 2030 (ex Agenda 21)		5 000 €
Ecole numérique de demain	Divers sites	120 000 €
REC0008 Convention chantiers d'insertion		40 000 €
B.1 Entretien et conservation du patrimoine - Voirie		1 223 000 €
B.1.01. Voirie		1 223 000 €
B.2 Entretien et conservation du patrimoine-Hors voirie		790 700 €
B.2.01. Espaces publics		16 100 €
B.2.02. Patrimoine scolaire		303 700 €
B.2.03. Patrimoine sportif		48 000 €
B.2.04. Patrimoine culturel		86 000 €
B.2.05. Patrimoine social-structures de santé		20 000 €
B.2.06. Patrimoine historique		40 000 €
B.2.07. Bâtiments administratifs		23 700 €
B.2.09. Tourisimes et loisirs		93 200 €
B.2.10. Parc locatif		80 000 €
B.2.11. Signalisation et mobilier urbain		35 000 €
B.2.12. Extension des réseaux électriques		15 000 €
B.2.14. Annonces et études transverses		30 000 €
C. Equipements et mobiliers		773 000 €
C.01. Matériel roulant		359 500 €
C.02. Equipements informatiques		204 300 €
C.03. Mobilier, matériel et équipements		200 400 €
C.04. Aménagement de postes de travail		8 800 €
D. Politique foncière		500 000 €
D.01. Acquisition foncière		250 000 €
D.02. Réserves foncières		250 000 €
E.1. Programmes nouveaux - accessibilité et développement durable		557 200 €
E.1.01. Accessibilité		151 500 €
E.1.02. Développement durable		405 700 €
E.2. Programmes nouveaux - hors accessibilité et développement durable		2 955 400 €
E.2.01. Préparer l'avenir		440 000 €
2895 Démolition complète de la bâtisse pour création d'un parking	Maison rue Colin	300 000 €
2980 Chapelle des Castors : étude d'opportunités de réhabilitation des locaux	Chapelle des Castors + bâtiment annexe	50 000 €
AMO pour construction d'un schéma directeur informatique	-	90 000 €
E.2.02. Politique des quartiers		146 000 €
2820 Déploiement et mise aux normes des aires de jeux		141 000 €
Création d'une plate-forme en ligne dédiée à la démocratie locale et au CIQ	-	5 000 €
E.2.04. Aménagements et espaces publics		346 000 €
Aménagement	Parc des ouillons	286 000 €
Plan aménagement paysager mobile, places centre ville et abords	Centre ville	60 000 €
E.2.06. Développement sportif		68 000 €
Aménagement global	Complexe des Poudrières	68 000 €
E.2.07. Développement culturel		5 000 €
Acquisition d'une œuvre d'art	Musée	5 000 €
E.2.09. Développement social-Structures de santé		80 000 €
Logements ville pour accueil d'urgence femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales		80 000 €
E.2.10. Grosses réhabilitations		1 870 400 €
3003 Réfection Esplanade Pourny - Maîtrise d'œuvre	Esplanade Pourny place multi-activités	240 000 €
Création d'un système de gestion d'accès "ELLA"	Conservatoire	130 000 €
Réfection du sol sportif	Gymnase Léo Lagrange	115 000 €
Réfection totale de la toiture en amiante et adjonction d'un appentis avec système d'approvisionnement et de stockage de sel de voirie	Bâtiment "Danzas" - rue J. Mermoz	50 000 €
Rénovation de la piste d'athlétisme	Stade d'athlétisme Tempesta	357 000 €
Rénovation de la toiture (continuité) de l'école maternelle Peguy + talvanne	Maternelle Peguy	130 000 €
Reprise maçonnerie du mur situé Quai du Doubs	Quai du Doubs	648 400 €
Travaux Piscine Georges Cuinet	Piscine Georges Cuinet	200 000 €
Total général		9 164 300 €

5. Besoin de financement

	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
Potentiel d'investissement (A)	6 704 064,31 €	3 921 933,83 €	4 001 252,05 €	79 318,22 €
Dépenses d'équipement (B)	2 667 621,40 €	5 471 371,51 €	9 164 300,00 €	3 692 928,49 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C =A-B)	4 036 442,91 €	-1 549 437,68 €	-5 163 047,95 €	-3 613 610,27 €
Recours à l'emprunt	-4 036 442,91 €	1 549 437,68 €	5 163 048 €	3 613 610 €
			CRD au 31/12/N	14 684 177 €
			Nouvel emprunt	5 163 048 €
			Total	19 847 225 €
			Epargne Brute	4 911 552 €
			Capacité de désendettement en année	4

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait satisfaisant. A titre d'information, voici ci-dessous les différents seuils d'appréciation de ce ratio.



6. Ratios 2021

Informations financières - Ratios		BP 2021	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement (hors tvx en régie) / Population	1 203,43 €	1 213,00 €
2	Produit des impositions directes (recettes du compte 731) / Population	647,88 €	563,00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 491,68 €	1 354,00 €
4	Dépenses d'équipement brut (20, 21 ,23 hors 204) / Population	507,04 €	376,00 €
5	Encours de la dette (CRD au 31/12/21 sans emprunt 2021) / Population	814,29 €	850,00 €
6	DGF (Compte 741) / Population	77,41 €	177,00 €
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	49%	59,18%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (Recettes fiscales(comptes 731) / Potentiel fiscal)	80%	non connu
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	87%	95,94%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	34%	27,77%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	55%	62,78%

Le BP 2021 se fait en comparaison avec les moyennes nationales issues des comptes de gestion 2019 (dernières données connues à ce jour)

7. Tableaux budgétaires 2021 - Budget principal Ville

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé nature	Rappel		Propositions soumises au vote				Evolution en % BP 2021 et prévisions 2020 (G)=(F)/(A)
		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolution en € entre BP 2021 et prévisions 2020 (F)=(E)-(A)	
011	Charges à caractère général	6 339 050,00 €	5 062 995,03 €	6 272 200,00 €	16 560,00 €	6 288 760,00 €	-50 290,00 €	-0,8%
012	Charges de personnel	10 625 300,00 €	9 825 297,48 €	10 625 300,00 €		10 625 300,00 €	0,00 €	0,0%
014	Atténuations de produits	336 500,00 €	336 403,00 €	249 300,00 €		249 300,00 €	-87 200,00 €	-25,9%
65	Autres charges de gestion courante	3 525 600,00 €	2 972 918,45 €	4 320 900,00 €		4 320 900,00 €	795 300,00 €	22,6%
66	Charges financières	283 200,00 €	281 586,12 €	253 400,00 €		253 400,00 €	-29 800,00 €	-10,5%
67	Charges exceptionnelles	46 500,00 €	26 549,26 €	34 500,00 €		34 500,00 €	-12 000,00 €	-25,8%
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	13 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €		13 000,00 €	0,00 €	0,0%
022	Dépenses imprévues	202 800,00 €	0,00 €	202 800,00 €		202 800,00 €	0,00 €	0,0%
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1	0,00 €				0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles	21 371 950,00 €	18 505 749,34 €	21 971 400,00 €	16 560,00 €	21 987 960,00 €	616 010,00 €	2,9%
023	Virement à la section d'investissement	2 514 683,83 €	0,00 €	4 156 052,05 €		4 156 052,05 €	1 641 368,22 €	65,3%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 103 800,00 €	1 107 941,98 €	1 120 900,00 €		1 120 900,00 €	17 100,00 €	1,5%
	Total des dépenses d'ordre	3 618 483,83 €	1 107 941,98 €	5 276 952,05 €	0,00 €	5 276 952,05 €	1 658 468,22 €	45,8%
	Total général	24 990 433,83 €	19 613 691,32 €	27 248 352,05 €	16 560,00 €	27 264 912,05 €	2 274 478,22 €	9,1%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolution en € entre BP 2021 et prévisions 2020 (F)=(E)-(A)	Evolution en % entre BP 2021 et prévisions 2020 (G)=(F)/(A)
013	Atténuation de charges	249 400,00 €	289 743,92 €	277 400,00 €		277 400,00 €	28 000,00 €	11,2%
70	Produits des services	934 150,00 €	734 773,07 €	944 500,00 €		944 500,00 €	10 350,00 €	1,1%
73	Impôts et taxes	17 615 250,00 €	17 864 290,90 €	17 950 100,00 €		17 950 100,00 €	334 850,00 €	1,9%
74	Dotations, subventions et participations	2 438 059,00 €	2 405 746,82 €	2 359 800,00 €		2 359 800,00 €	-78 259,00 €	-3,2%
75	Autres produits de gestion courante	1 410 550,00 €	1 436 582,92 €	847 300,00 €		847 300,00 €	-563 250,00 €	-39,9%
77	Produits exceptionnels	19 800,00 €	63 471,80 €	19 000,00 €		19 000,00 €	-800,00 €	-4,0%
78	Reprise sur provisions	0,00 €	6 931,59 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1	1 823 124,83 €	1 823 124,83 €	4 501 412,05 €		4 501 412,05 €	2 678 287,22 €	146,9%
	Total des recettes réelles	24 490 333,83 €	24 624 665,85 €	26 899 512,05 €	0,00 €	26 899 512,05 €	2 409 178,22 €	9,8%
042	Amortissement des subventions	500 100,00 €	329 979,00 €	365 400,00 €		365 400,00 €	-134 700,00 €	-26,9%
	Total des recettes d'ordre	500 100,00 €	329 979,00 €	365 400,00 €	0,00 €	365 400,00 €	-134 700,00 €	-26,9%
	Total général	24 990 433,83 €	24 954 644,85 €	27 264 912,05 €	0,00 €	27 264 912,05 €	2 274 478,22 €	9,1%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolution en € entre BP 2021 et prévisions 2020 (F)=(E)-(A)	Evolution en % entre BP 2021 et prévisions 2020 (G)=(F)/(A)
20	Immobilisations incorporelles	529 619,47 €	130 388,80 €	1 377 700,00 €	86 649,27 €	1 464 349,27 €	934 729,80 €	176,5%
204	Subventions d'équipement versées	260 000,00 €	112 700,00 €	20 800,00 €		20 800,00 €	-239 200,00 €	-92,0%
21	Immobilisations corporelles	1 612 641,85 €	1 031 808,04 €	1 284 400,00 €	408 109,87 €	1 692 509,87 €	79 868,02 €	5,0%
23	Immobilisations en cours	4 887 783,57 €	2 818 343,72 €	6 481 400,00 €	1 233 971,72 €	7 715 371,72 €	2 827 588,15 €	57,9%
	Total des dépenses d'équipement	7 290 044,89 €	4 093 240,56 €	9 164 300,00 €	1 728 730,86 €	10 893 030,86 €	3 602 985,97 €	49,4%
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 000,00 €	18 512,45 €	0,00 €		0,00 €	-19 000,00 €	-100,0%
16	Remboursement capital dette	1 819 900,00 €	1 819 839,59 €	1 754 100,00 €		1 754 100,00 €	-65 800,00 €	-3,6%
165	Cautions	49 100,00 €	15 180,00 €	45 500,00 €		45 500,00 €	-3 600,00 €	-7,3%
27	Autres immobilisations financières	12 000,00 €	11 632,00 €	0,00 €		0,00 €	-12 000,00 €	-100,0%
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €	
	Total des dépenses d'équip et financières	1 900 000,00 €	1 865 164,04 €	1 899 600,00 €	0,00 €	1 899 600,00 €	-400,00 €	0,0%
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles	9 190 044,89 €	5 958 404,60 €	11 063 900,00 €	1 728 730,86 €	12 792 630,86 €	3 602 585,97 €	39,2%
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	56 900,00 €		56 900,00 €	56 900,00 €	
040	Amortissement des subventions	500 100,00 €	329 979,00 €	365 400,00 €		365 400,00 €	-134 700,00 €	-26,9%
	Total des dépenses d'ordre	500 100,00 €	329 979,00 €	422 300,00 €	0,00 €	422 300,00 €	-77 800,00 €	-15,6%
	Total général	9 690 144,89 €	6 288 383,60 €	11 486 200,00 €	1 728 730,86 €	13 214 930,86 €	3 524 785,97 €	36,4%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolution en € entre BP 2021 et prévisions 2020 (F)=(E)-(A)	Evolution en % entre BP 2021 et prévisions 2020 (G)=(F)/(A)
10	Dotations	1 450 000,00 €	1 531 460,27 €	720 800,00 €		720 800,00 €	-729 200,00 €	-50,3%
13	Subventions	1 220 950,00 €	520 912,35 €	223 000,00 €	693 700,00 €	916 700,00 €	-304 250,00 €	-24,9%
16	Emprunts contractés (hors cautions)	1 549 437,68 €	1 500 000,00 €	5 163 047,95 €		5 163 047,95 €	3 613 610,27 €	233,2%
165	Cautions	49 100,00 €	23 953,00 €	45 500,00 €		45 500,00 €	-3 600,00 €	-7,3%
27	Autres immobilisations financières	12 000,00 €	11 632,00 €	0,00 €		0,00 €	-12 000,00 €	-100,0%
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	-2 200,00 €	-100,0%
1068	Affectation résultats CA n-1	1 398 175,15 €	1 398 175,15 €	839 541,48 €		839 541,48 €	-558 633,67 €	-40,0%
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1	389 798,23 €	389 798,23 €	195 489,38 €		195 489,38 €	-194 308,85 €	-49,8%
	Total des recettes réelles	6 071 661,06 €	5 375 931,00 €	7 187 378,81 €	693 700,00 €	7 881 078,81 €	1 809 417,75 €	29,8%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 103 800,00 €	1 107 941,98 €	1 120 900,00 €		1 120 900,00 €	17 100,00 €	1,5%
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	56 900,00 €		56 900,00 €	56 900,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	2 514 683,83 €	0,00 €	4 156 052,05 €		4 156 052,05 €	1 641 368,22 €	65,3%
	Total des recettes d'ordre	3 618 483,83 €	1 107 941,98 €	5 333 852,05 €	0,00 €	5 333 852,05 €	1 715 368,22 €	47,4%
	Total général	9 690 144,89 €	6 483 872,98 €	12 521 230,86 €	693 700,00 €	13 214 930,86 €	3 524 785,97 €	36,4%

PARTIE 3 : Budget annexe Eau

La constitution d'un budget annexe est obligatoire pour ce type de service public et implique que celui-ci soit équilibré, sans subvention possible du budget principal. Les besoins de ce budget sont financés, sauf rares exceptions, par des ressources purement internes: en l'occurrence, la redevance d'eau payée par le consommateur.

1. Affectation du résultat 2020 (pour mémoire)

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (A)	29 168,12 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (B)	235 403,71 €
Restes à réaliser en dépenses (C)	117 933,82 €
Restes à réaliser en recettes (D)	
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (E=B-C+D)	117 469,89 €
Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (F)	0,00 €
Surplus du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (G=A-F)	29 168,12 €
Restes à réaliser - Fonctionnement	
Restes à réaliser en dépenses fonctionnement (H)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes fonctionnement (I)	0,00 €
Solde à financer sur reste à réaliser fonctionnement (J = I-H)	0,00 €
Disponible "net" pour BP 2021 (Résultats 2020 - Affectation du résultat - RAR fonctionnement) (K=G-J)	29 168,12 €

2. Section de fonctionnement

Comme pour le budget principal, la section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges nécessaires au bon fonctionnement du service "eau distribution".

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
013	Atténuations de charges	84 460,33 €	70 000,00 €	84 700,00 €	14 700,00 €
70	Produit des services et du domaine	1 424 955,97 €	1 488 900,00 €	1 949 300,00 €	460 400,00 €
74	Subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76 à 78	Autres produits	17 327,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	81 491,51 €	81 491,51 €	29 168,12 €	-52 323,39 €
	TOTAL RECETTES RÉELLES (A)	1 608 235,35 €	1 640 391,51 €	2 063 168,12 €	422 776,61 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
011	Charges à caractère général	672 088,82 €	788 800,00 €	952 400,00 €	163 600,00 €
012	Charges de personnel	378 318,14 €	402 000,00 €	497 800,00 €	95 800,00 €
014	Prélèvements sur produits	250 000,00 €	250 000,00 €	289 000,00 €	39 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	559,27 €	700,00 €	3 300,00 €	2 600,00 €
66	Charges financières	381,62 €	400,00 €	1 700,00 €	1 300,00 €
67-68-022	Autres dépenses	6 724,03 €	10 000,00 €	9 700,00 €	-300,00 €
	TOTAL DEPENSES RÉELLES (B)	1 308 071,88 €	1 451 900,00 €	1 753 900,00 €	302 000,00 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	300 163,47 €	188 491,51 €	309 268,12 €	120 776,61 €

B/ Commentaires

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont en augmentation de près 423 K€ s'expliquant principalement par:

+ 460K€ pour les produits des services et du domaine (420 K€ pour la vente d'eau aux abonnés, 40 K€ de redevance pollution) suite à une augmentation du tarif voté passant de 1.06€/m3 en 2020 à 1.47€/m3 en 2021.

+15K€ de variation de stocks (chapitre 013),

- 52K€ au niveau de la reprise du résultat de fonctionnement de l'année N-1 (chapitre 002).

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les évolutions suivantes sont constatées au niveau des dépenses de fonctionnement :

+163,6 K€ pour les charges à caractère général s'expliquant principalement par une plus-value au niveau de l'achat d'eau à la CCGP (tarif CCGP passant de 0.30€ en 2020 à 0.344€ en 2021),

+96K€ de charges de personnel,

+39 K€ de redevance pollution (tarif Agence de l'Eau passant de 0.27€/m3 en 2020 à 0.28€/m3 en 2021),

+2,6K€ pour les créances admises en non-valeur et créances éteintes,

+1,3K€ d'intérêts de la dette.

Ces différents mouvements entraînent une augmentation de l'autofinancement de près de 121 K€.

3. Capacité de financement (hors emprunts)

Recettes d'investissement					
La constitut	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
	Autofinancement brut	300 163,47 €	188 491,51 €	309 268,12 €	120 776,61 €
024	Cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 & 27	Cautions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Restes à réaliser N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001	Excédent d'investissement N-1	0,00 €	0,00 €	235 403,71 €	235 403,71 €
1068	Affectation du résultat N-1	211 970,05 €	211 970,05 €	0,00 €	-211 970,05 €
	TOTAL RECETTES (A)	512 133,52 €	400 461,56 €	544 671,83 €	144 210,27 €
Dépenses d'investissement					
Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
16	Remboursement d'emprunts hors cautions	4 052,45 €	4 100,00 €	22 000,00 €	17 900,00 €
10 -26	Remboursements divers et participations fin.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001	Déficit d'investissement N-1	50 744,92 €	50 744,92 €	0,00 €	-50 744,92 €
20 21-23	Restes à réaliser N-1	77 635,82 €	161 225,13 €	117 933,82 €	-43 291,31 €
	TOTAL DEPENSES (B)	132 433,19 €	216 070,05 €	139 933,82 €	-76 136,23 €
	Capacité de financement hors emprunt (C)=(A)-(B)	379 700,33 €	184 391,51 €	404 738,01 €	220 346,50 €

Après satisfaction du besoin de financement, il est possible de dégager au stade du budget primitif 2021 une capacité de financement hors emprunt de 405K€.

4. Programme des investissements 2021 - Budget Eau

La constitution d'un budget annexe est obligatoire pour ce type de service public et implique que celui-ci soit équilibré, sans subvention possible du budget principal. Les besoins de ce budget sont financés, sauf rares exceptions, par des ressources purement internes : en l'occurrence, la redevance d'eau payée par le consommateur.

Levés de plans	15 000,00 €
Matériel informatique	5 000,00 €
Prélocalisateur de fuites	40 000,00 €
Réaménagement du magasin	30 000,00 €
Refonte du réservoir des Etraches	60 000,00 €
Renouvellement des branchements	70 000,00 €
Travaux sur réseau de distribution	600 000,00 €
Total général	820 000,00 €

5. Besoin de financement

	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
Potentiel d'investissement (A)	379 700 €	184 392 €	404 738 €	220 347 €
Dépenses d'équipement (B)	475 129 €	550 000 €	820 000 €	270 000 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C = A-B)	-95 428 €	-365 608 €	-415 262 €	-49 653 €
Recours à l'emprunt	95 428,17 €	365 608,49 €	415 262 €	49 653 €

CRD au 31/12/N	393 996 €
Nouvel emprunt	415 262 €
Total	809 258 €
Epargne Brute	309 268 €
Capacité de désendettement en année	3

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait satisfaisant.

6. Tableaux budgétaires 2021 - Budget Eau Ville

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Rappel		Proposition soumise au vote				En €	
DEPENSES									
Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)	
011	Charges à caractère général	788 800,00 €	672 088,82 €	952 400,00 €		952 400,00 €	163 600,00 €	20,7%	
012	Charges de personnel	402 000,00 €	378 318,14 €	497 800,00 €		497 800,00 €	95 800,00 €	23,8%	
014	Atténuations de produits	250 000,00 €	250 000,00 €	289 000,00 €		289 000,00 €	39 000,00 €	15,6%	
65	Autres charges de gestion courante	700,00 €	559,27 €	3 300,00 €		3 300,00 €	2 600,00 €	371,4%	
66	Charges financières	400,00 €	381,62 €	1 700,00 €		1 700,00 €	1 300,00 €	325,0%	
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	6 724,03 €	9 700,00 €		9 700,00 €	-300,00 €	-3,0%	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires					0,00 €	0,00 €		
022	Dépenses imprévues					0,00 €	0,00 €		
	Total des dépenses réelles	1 451 900,00 €	1 308 071,88 €	1 753 900,00 €	0,00 €	1 753 900,00 €	302 000,00 €	20,8%	
023	Virement à la section d'investissement	-82 508,49 €	0,00 €	35 668,12 €		35 668,12 €	118 176,61 €	-143,2%	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	289 600,00 €	289 523,35 €	285 300,00 €		285 300,00 €	-4 300,00 €	-1,5%	
	Total des dépenses d'ordre	207 091,51 €	289 523,35 €	320 968,12 €	0,00 €	320 968,12 €	113 876,61 €	55,0%	
	Total général	1 658 991,51 €	1 597 595,23 €	2 074 868,12 €	0,00 €	2 074 868,12 €	415 876,61 €	25,1%	

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
70	Produits des services	1 488 900,00	1 424 955,97	1 949 300,00 €		1 949 300,00 €	460 400,00 €	30,9%
73	Impôts et taxes					0,00 €	0,00 €	
74	Subventions					0,00 €	0,00 €	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,23	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
76	Produits financiers					0,00 €	0,00 €	
77	Produits exceptionnels	0,00	13 094,88	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
78	Reprise sur provisions	0,00	4 232,43	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
002	Excédent reporté CA	81 491,51	81 491,51	29 168,12 €		29 168,12 €	-52 323,39 €	-64,2%
013	Atténuation de charges	70 000,00	84 460,33	84 700,00 €		84 700,00 €	14 700,00 €	21,0%
	Total des recettes réelles	1 640 391,51 €	1 608 235,35 €	2 063 168,12 €	0,00 €	2 063 168,12 €	422 776,61 €	25,8%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 600,00	18 528,00	11 700,00 €		11 700,00 €	-6 900,00 €	-37,1%
	Total des recettes d'ordre	18 600,00 €	18 528,00 €	11 700,00 €	0,00 €	11 700,00 €	-6 900,00 €	-37,1%
	Total général	1 658 991,51 €	1 626 763,35 €	2 074 868,12 €	0,00 €	2 074 868,12 €	415 876,61 €	25,1%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €	
204	Subventions d'équipement versées					0,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles	37 745,71	0,00	75 000,00 €	28 658,98 €	103 658,98 €	65 913,27 €	174,6%
23	Immobilisations en cours	673 479,42	552 764,32	730 000,00 €	89 274,84 €	819 274,84 €	145 795,42 €	21,6%
	Total des dépenses d'équipement	711 225,13 €	552 764,32 €	820 000,00 €	117 933,82 €	937 933,82 €	226 708,69 €	31,9%
10	Dotations, fonds divers et réserves					0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Remboursement capital dette	4 100,00	4 052,45	22 000,00 €		22 000,00 €	17 900,00 €	436,6%
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
26	Participations, créances rattachées à des partici.					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'équip et financières	4 100,00 €	4 052,45 €	22 000,00 €	0,00 €	22 000,00 €	17 900,00 €	436,6%
001	Résultat reporté d'investissement	50 744,92	50 744,92	0,00 €		0,00 €	-50 744,92 €	-100,0%
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles	766 070,05 €	607 561,69 €	842 000,00 €	117 933,82 €	959 933,82 €	193 863,77 €	25,3%
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 600,00	18 528,00	11 700,00 €		11 700,00 €	-6 900,00 €	-37,1%
	Total des dépenses d'ordre	18 600,00 €	18 528,00 €	11 700,00 €	0,00 €	11 700,00 €	-6 900,00 €	-37,1%
	Total général	784 670,05 €	626 089,69 €	853 700,00 €	117 933,82 €	971 633,82 €	186 963,77 €	23,8%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
10	Dotations	0,00	0,00	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts contractés (hors cautions)	365 608,49	360 000,00	415 261,99 €		415 261,99 €	49 653,50 €	13,6%
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
024	Produits des cessions d'immobilisations					0,00 €	0,00 €	
1068	Résultats reportés CA n-1	211 970,05	211 970,05	0,00 €		0,00 €	-211 970,05 €	-100,0%
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1	0,00	0,00	235 403,71 €		235 403,71 €	235 403,71 €	
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes réelles	577 578,54 €	571 970,05 €	650 665,70 €	0,00 €	650 665,70 €	73 087,16 €	12,7%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	289 600,00	289 523,35	285 300,00 €		285 300,00 €	-4 300,00 €	-1,5%
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	-82 508,49	0,00	35 668,12 €		35 668,12 €	118 176,61 €	-143,2%
	Total des recettes d'ordre	207 091,51 €	289 523,35 €	320 968,12 €	0,00 €	320 968,12 €	113 876,61 €	55,0%
	Total général	784 670,05 €	861 493,40 €	971 633,82 €	0,00 €	971 633,82 €	186 963,77 €	23,8%

PARTIE 4 : Budget annexe Bois et Forêts

1. Affectation du résultat 2020 (pour mémoire)

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (A)	69 646,17 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (B)	-33 935,22 €
Restes à réaliser en dépenses (C)	62 916,17 €
Restes à réaliser en recettes (D)	28 500,00 €
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (E=B-C+D)	-68 351,39 €
Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (F)	68 351,39 €
Surplus du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (G=A-F)	1 294,78 €
Restes à réaliser - Fonctionnement	
Restes à réaliser en dépenses fonctionnement (H)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes fonctionnement (I)	0,00 €
Solde à financer sur reste à réaliser fonctionnement (J = I-H)	0,00 €
Disponible "net" pour BP 2021 (Résultats 2020 - Affectation du résultat - RAR fonctionnement) (K=G-J)	1 294,78 €

2. Section de fonctionnement

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
013	Remboursement sur frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produit des services et du domaine	155 573,09 €	251 500,00 €	160 100,00 €	-91 400,00 €
74	Subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	134 150,00 €	127 505,22 €	-6 644,78 €
76 à 78	Autres produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	37 148,35 €	37 148,35 €	1 294,78 €	-35 853,57 €
	TOTAL RECETTES REELLES (A)	192 721,44 €	422 798,35 €	288 900,00 €	-133 898,35 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
011	Charges à caractère général	107 784,26 €	236 300,00 €	202 900,00 €	-33 400,00 €
012	Charges de personnel	12 986,32 €	14 000,00 €	13 900,00 €	-100,00 €
014	Prélèvements sur produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	2 304,69 €	2 400,00 €	2 200,00 €	-200,00 €
67-68-022	Autres dépenses	0,00 €	18 948,45 €	0,00 €	-18 948,45 €
	TOTAL DEPENSES REELLES (B)	123 075,27 €	271 648,45 €	219 000,00 €	-52 648,45 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	69 646,17 €	151 149,90 €	69 900,00 €	-81 249,90 €

I. Recettes réelles de fonctionnement

La principale recette de ce budget résulte de la vente de bois aux particuliers et aux professionnels. En 2019, une réduction significative des recettes avait été opérée compte tenu de la baisse du cours du bois : -40%. Pour mémoire, en 2018, les recettes perçues avoisinaient les 590K€. Pour 2021, le niveau des recettes attendues se situe autour de 160K€, soit un recul significatif par rapport à 2020 de plus du tiers. Une baisse des coupes de bois est attendue, entraînant une baisse des dépenses de gestion associée.

La subvention d'équilibre du budget principal est estimée à 127.5K€.

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Ainsi, les dépenses de fonctionnement seront également en baisse de près de 20% pour se situer à 219K€ avec :

- 203K€ pour les dépenses d'entretien et de gardiennage (chapitre 011 - charges à caractère général);
- 14K€ pour les dépenses de personnel.

3. Capacité de financement (hors emprunts)

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
	Autofinancement brut	69 646 €	151 150 €	69 900 €	-81 250 €
024	Cessions	0 €	0 €	0 €	0 €
	Autres recettes d'investissement	0 €	28 500 €	0 €	-28 500 €
13	Subventions	0 €	28 500 €	0 €	-28 500 €
16 & 27	Cautions	0 €	0 €	0 €	0 €
13	Restes à réaliser N-1			28 500 €	28 500 €
001	Excédent d'investissement au 31/12/2019	6 882 €	6 882 €	0 €	-6 882 €
10 (1068)	Affectation du résultat 2019	13 319 €	13 319 €	68 351 €	55 032 €
	TOTAL RECETTES (A)	89 847 €	199 851 €	166 751 €	-33 100 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
16	Remboursement d'emprunts	14 613 €	14 650 €	14 900 €	250 €
10-16-26	Remboursements divers et participations fin.	0 €	0 €	0 €	0 €
001	Déficit d'investissement au 31/12/2019	0 €	0 €	33 935 €	33 935 €
20 21-23	Restes à réaliser N-1		20 201 €	62 916 €	42 715 €
	TOTAL DEPENSES (B)	14 613 €	34 851 €	111 751 €	76 900 €

Capacité de financement hors emprunt (C)=(A)- **75 234 €** **165 000 €** **55 000 €** **-110 000 €**

Après satisfaction du besoin de financement, il est possible de dégager au stade du budget primitif 2021 une capacité de financement de 55K€.

4. Programme des investissements 2021 - Budget Bois

S'agissant des dépenses d'investissement, le budget est établi sur la base d'un programme annuel de travaux élaboré, avec l'accord de la Ville, par l'Office National des Forêts.

Ces travaux concernent tant le développement que l'entretien des forêts communales. Une enveloppe de 55 K€ d'investissement y sera allouée en 2021.

5. Besoin de financement

	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
Potentiel d'investissement (A)	75 234 €	165 000 €	55 000 €	-110 000 €
Dépenses d'équipement (B)	39 523 €	165 000 €	55 000 €	-110 000 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C=A-B)	35 711 €	0 €	0 €	0 €
Recours à l'emprunt	0 €	0 €	0 €	0 €

6. Tableaux budgétaires 2021 - Budget Bois et Forêts Ville

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Rappel		Proposition soumise au vote				En €	
Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)	
011	Charges à caractère général	236 300,00	107 784,26 €	202 900,00 €		202 900,00 €	-33 400,00 €	-14,1%	
012	Charges de personnel	14 000,00	12 986,32 €	13 900,00 €		13 900,00 €	-100,00 €	-0,7%	
014	Atténuations de produits					0,00 €	0,00 €		
65	Autres charges de gestion courante					0,00 €	0,00 €		
66	Charges financières	2 400,00	2 304,69 €	2 200,00 €		2 200,00 €	-200,00 €	-8,3%	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires					0,00 €	0,00 €		
022	Dépenses imprévues	18 948,45	0,00 €	0,00 €		0,00 €	-18 948,45 €	-100,0%	
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1					0,00 €	0,00 €		
	Total des dépenses réelles	271 648,45 €	123 075,27 €	219 000,00 €	0,00 €	219 000,00 €	-52 648,45 €	-19,4%	
023	Virement à la section d'investissement	151 150,00	0,00 €	69 900,00 €		69 900,00 €	-81 250,00 €	-53,8%	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					0,00 €	0,00 €		
	Total des dépenses d'ordre	151 150,00 €	0,00 €	69 900,00 €	0,00 €	69 900,00 €	-81 250,00 €	-53,8%	
	Total général	422 798,45 €	123 075,27 €	288 900,00 €	0,00 €	288 900,00 €	-133 898,45 €	-31,7%	

RECETTES		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
013	Atténuation de charges					0,00 €	0,00 €	
70	Produits des services	251 500,00	155 573,09 €	160 100,00 €		160 100,00 €	-91 400,00 €	-36,3%
73	Impôts et taxes					0,00 €	0,00 €	
74	Subventions					0,00 €	0,00 €	
75	Autres produits de gestion courante	134 150,00	0,00 €	127 505,22 €		127 505,22 €	-6 644,78 €	-5,0%
76	Produits financiers					0,00 €	0,00 €	
77	Produits exceptionnels					0,00 €	0,00 €	
78	Reprise sur provisions					0,00 €	0,00 €	
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1	37 148,35	37 148,35 €	1 294,78 €		1 294,78 €	-35 853,57 €	-96,5%
	Total des recettes réelles	422 798,35 €	192 721,44 €	288 900,00 €	0,00 €	288 900,00 €	-133 898,35 €	-31,7%
042	Amortissement des subventions					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	422 798,35 €	192 721,44 €	288 900,00 €	0,00 €	288 900,00 €	-133 898,35 €	-31,7%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
20	Immobilisations incorporelles					0,00 €	0,00 €	
204	Subventions d'équipement versées					0,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
23	Immobilisations en cours	185 201,00	39 523,05 €	55 000,00 €	62 916,17 €	117 916,17 €	-67 284,83 €	-36,3%
	Total des dépenses d'équipement	185 201,00 €	39 523,05 €	55 000,00 €	62 916,17 €	117 916,17 €	-67 284,83 €	-36,3%
10	Dotations, fonds divers et réserves					0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Remboursement capital dette	14 650,00	14 613,17 €	14 900,00 €		14 900,00 €	250,00 €	1,7%
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
26	Participations, créances rattachées à des partici.					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'équip et financières	14 650,00 €	14 613,17 €	14 900,00 €	0,00 €	14 900,00 €	250,00 €	1,7%
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1	0,00	0,00 €	33 935,22 €		33 935,22 €	33 935,22 €	
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles	199 851,00 €	54 136,22 €	103 835,22 €	62 916,17 €	166 751,39 €	-33 099,61 €	-16,6%
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
040	Amortissement des subventions					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	199 851,00 €	54 136,22 €	103 835,22 €	62 916,17 €	166 751,39 €	-33 099,61 €	-16,6%

RECETTES		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
10	Dotations	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
13	Subventions	28 500,00	0,00 €	0,00 €	28 500,00 €	28 500,00 €	0,00 €	0,0%
16	Emprunts contractés (hors cautions)	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
024	Produits des cessions d'immobilisations					0,00 €	0,00 €	
1068	Affectation résultats CA n-1	13 319,07	13 319,07 €	68 351,39 €		68 351,39 €	55 032,32 €	413,2%
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1	6 881,93	6 881,93 €	0,00 €		0,00 €	-6 881,93 €	-100,0%
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes réelles	48 701,00 €	20 201,00 €	68 351,39 €	28 500,00 €	96 851,39 €	48 150,39 €	98,9%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					0,00 €	0,00 €	
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	151 150,00	0,00 €	69 900,00 €		69 900,00 €	-81 250,00 €	-53,8%
	Total des recettes d'ordre	151 150,00 €	0,00 €	69 900,00 €	0,00 €	69 900,00 €	-81 250,00 €	-53,8%
	Total général	199 851,00 €	20 201,00 €	138 251,39 €	28 500,00 €	166 751,39 €	-33 099,61 €	-16,6%

PARTIE 5 : Budget annexe Locations immobilières

1. Affectation du résultat 2020 (pour mémoire)

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (A)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (B)	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses (C)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes (D)	0,00 €
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (E=B-C+D)	0,00 €
Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (F)	0,00 €
Surplus du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (G=A-F)	0,00 €
Restes à réaliser - Fonctionnement	
Restes à réaliser en dépenses fonctionnement (H)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes fonctionnement (I)	0,00 €
Solde à financer sur reste à réaliser fonctionnement (J = I-H)	0,00 €
Disponible "net" pour BP 2021 (Résultats 2020 - Affectation du résultat - RAR fonctionnement) (K=G-J)	0,00 €

2. Section de fonctionnement

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
013	Remboursement sur frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produit des services et du domaine	1 424,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	88 819,73 €	159 600,00 €	131 500,00 €	-28 100,00 €
76 à 78	Autres produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES REELLES (A)	90 244,56 €	159 600,00 €	131 500,00 €	-28 100,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
011	Charges à caractère général	90 244,56 €	153 300,00 €	131 500,00 €	-21 800,00 €
012	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
014	Prélèvements sur produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	6 300,00 €	0,00 €	-6 300,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67-68-022	Autres dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES (B)	90 244,56 €	159 600,00 €	131 500,00 €	-28 100,00 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

B/ Commentaires

I. Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes devraient encore subir le contexte de la crise sanitaire qui empêche l'ouverture des salles à la location jusqu'à présent. Une baisse de 41K€ est attendue, induisant donc le versement de la subvention d'équilibre du budget général. Cette dernière sera de 122.6K€.

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 21.8K€ par rapport à 2020 en lien avec la crise sanitaire de la COVID 19.

3. Tableaux budgétaires 2021 - Budget Locations immobilières Ville

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Rappel		Proposition soumise au vote			En €	
		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
Chapitre	Libellé nature							
011	Charges à caractère général	153 300,00	90 244,56 €	131 500,00 €		131 500,00 €	-21 800,00 €	-14,2%
012	Charges de personnel					0,00 €	0,00 €	
014	Atténuations de produits					0,00 €	0,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	6 300,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	-6 300,00 €	-100,0%
66	Charges financières					0,00 €	0,00 €	
67	Charges exceptionnelles					0,00 €	0,00 €	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires					0,00 €	0,00 €	
022	Dépenses imprévues					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles	159 600,00 €	90 244,56 €	131 500,00 €	0,00 €	131 500,00 €	-28 100,00 €	-17,6%
023	Virement à la section d'investissement					0,00 €	0,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	159 600,00 €	90 244,56 €	131 500,00 €	0,00 €	131 500,00 €	-28 100,00 €	-17,6%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
70	Produits des services	0,00	1 424,83 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
73	Impôts et taxes					0,00 €	0,00 €	
74	Subventions					0,00 €	0,00 €	
75	Autres produits de gestion courante	159 600,00	88 819,73 €	131 500,00 €		131 500,00 €	-28 100,00 €	-17,6%
76	Produits financiers					0,00 €	0,00 €	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
78	Reprise sur provisions					0,00 €	0,00 €	
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1					0,00 €	0,00 €	
013	Atténuation de charges					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes réelles	159 600,00 €	90 244,56 €	131 500,00 €	0,00 €	131 500,00 €	-28 100,00 €	-17,6%
042	Amortissement des subventions					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	159 600,00 €	90 244,56 €	131 500,00 €	0,00 €	131 500,00 €	-28 100,00 €	-17,6%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
20	Immobilisations incorporelles					0,00 €	0,00 €	
204	Subventions d'équipement versées					0,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles					0,00 €	0,00 €	
23	Immobilisations en cours					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves					0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Remboursement capital dette					0,00 €	0,00 €	
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
26	Participations, créances rattachées a des partici.					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'équip et financières		0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1					0,00 €	0,00 €	
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
040	Amortissement des subventions					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
10	Dotations					0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts contractés (hors cautions)					0,00 €	0,00 €	
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
024	Produits des cessions d'immobilisations					0,00 €	0,00 €	
1068	Affectation résultats CA n-1					0,00 €	0,00 €	
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1					0,00 €	0,00 €	
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					0,00 €	0,00 €	
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

PARTIE 6 : Budget annexe Restaurant Municipal

1. Affectation du résultat 2020 (pour mémoire)

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (A)	-95 635,01 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (B)	95 635,01 €
Restes à réaliser en dépenses (C)	48 020,59 €
Restes à réaliser en recettes (D)	
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (E=B-C+D)	47 614,42 €
Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (F)	0,00 €
Surplus du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (G=A-F)	-95 635,01 €
Restes à réaliser - Fonctionnement	
Restes à réaliser en dépenses fonctionnement (H)	12 870,00 €
Restes à réaliser en recettes fonctionnement (I)	0,00 €
Solde à financer sur reste à réaliser fonctionnement (J = I-H)	-12 870,00 €
Disponible "net" pour BP 2021 (Résultats 2020 - Affectation du résultat - RAR fonctionnement) (K=G-J)	-82 765,01 €

2. Section de fonctionnement

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
013	Remboursement sur frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produit des services et du domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	58 801,96 €	253 300,00 €	422 490,59 €	169 190,59 €
76 à 78	Autres produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES REELLES (A)	58 801,96 €	253 300,00 €	422 490,59 €	169 190,59 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
011	Charges à caractère général	3 484,27 €	31 400,00 €	44 270,00 €	12 870,00 €
012	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
014	Prélèvements sur produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	146 445,49 €	154 500,00 €	140 000,00 €	-14 500,00 €
66	Charges financières	642,39 €	800,00 €	1 200,00 €	400,00 €
67-68-022	Autres dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	95 635,01 €	95 635,01 €
	TOTAL DEPENSES REELLES (B)	150 572,15 €	186 700,00 €	281 105,01 €	94 405,01 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	-91 770,19 €	66 600,00 €	141 385,58 €	74 785,58 €

B/ Commentaires

I. Recettes réelles de fonctionnement

S'agissant des recettes, celles-ci sont constituées par la redevance versée par le fermier, basée sur une part forfaitaire et une part variable liée au volume de chiffre d'affaires réalisé. Des négociations sont en cours avec le fermier sur l'impact financier de la crise sanitaire sur le contrat de concession de service public. En l'absence de visibilité sur l'issue de ces négociations, les recettes ont été estimées en baisse sur 2021 (-46K€, soit 20 K€).

La subvention d'équilibre du budget général est de ce fait attendu en hausse (+215.2K€, soit 402.5K€). Il convient de noter que la subvention d'équilibre permettra également de financer les investissements 2021.

II. Dépenses réelles de fonctionnement

Hors reprise des résultats de fonctionnement 2020 et hors restes à réaliser 2020 de fonctionnement, les dépenses sont en légère diminution (-1.2K€)

3. Capacité de financement (hors emprunts)

Recettes d'investissement					
Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
	Autofinancement brut	- 91 770 €	66 600 €	141 386 €	74 786 €
024	Cessions	- €	- €	- €	- €
	Autres recettes d'investissement	- €	12 663 €	- €	12 663 €
13	Subventions	- €	12 663 €	- €	12 663 €
16 & 27	Cautions	- €	- €	- €	- €
13	Restes à réaliser N-1		12 663 €		- 12 663 €
001	Excédent d'investissement N-1	- €	- €	95 635 €	95 635 €
10 (1068)	Affectation du résultat 2019	509 €	509 €	- €	- 509 €
	TOTAL RECETTES (A)	- 91 261 €	67 109 €	237 021 €	169 911 €
Dépenses d'investissement					
Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
16	Remboursement d'emprunts	6 822 €	6 900 €	13 700 €	6 800 €
10-16-26	Remboursements divers et participation	- €	- €	- €	- €
001	Déficit d'investissement N-1	509 €	509 €	- €	- 509 €
20 21-23	Restes à réaliser N-1		- €	48 021 €	48 021 €
	TOTAL DEPENSES (B)	7 331 €	7 409 €	61 721 €	54 311 €
	Capacité de financement hors emprunt	-98 591,82 €	59 700,00 €	175 300 €	115 600,00 €

Après satisfaction du besoin de financement, il est possible de dégager au stade du budget primitif 2021 une capacité de financement hors emprunt de 175.3K€.

4. Programme des investissements 2021 - Budget Restaurant Municipal

Rénovation du couloir principal : Sols, murs, et plafonds	8 400 €	chap 23
Cour intérieure - Création d'un système de fermeture de type clôture + portail afin de	11 500 €	chap 23
Acquisition de matériel	40 000 €	chap 21
Accessibilité - sanitaires hommes	16 700 €	chap 23
Accessibilité - sanitaires femmes	16 700 €	chap 23
Remplacement de menuiseries ext. : Cantine scolaire 01 (grande salle)	18 000 €	chap 23
Remplacement de menuiseries ext. : Cantine scolaire 02 (ex-Bel Age)	49 000 €	chap 23
Travaux divers	15 000 €	chap 23
Total des dépenses d'équipement - BP 2021	175 300 €	

5. Besoin de financement

	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
Potentiel d'investissement (A)	-98 592 €	59 700 €	175 300 €	115 600 €
Dépenses d'équipement (B)	41408,18	201 163 €	175 300 €	-25 863 €
Besoin (-) ou excédent (+) de financement (C=A-B)	-140 000 €	-141 463 €	0 €	141 463 €
Recours à l'emprunt	140 000,00 €	141 462,51 €	0 €	-141 463 €
	CRD au 31/12/N		220 526 €	
	Nouvel emprunt		- €	
	Total		220 526 €	
	Epargne Brute		141 386 €	
	Capacité de désendettement en année		2	

Si la totalité des emprunts prévus au budget est effectivement réalisée, la capacité de désendettement, ratio de solvabilité de la collectivité, resterait satisfaisant.

6. Tableaux budgétaires 2021 - Budget Restaurant Municipal Ville

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Rappel			Proposition soumise au vote			En €	
Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)	
011	Charges à caractère général	31 400,00 €	3 484,27 €	31 400,00 €	12 870,00 €	44 270,00 €	12 870,00 €	41,0%	
012	Charges de personnel					0,00 €	0,00 €		
014	Atténuations de produits					0,00 €	0,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	154 500,00 €	146 445,49 €	140 000,00 €		140 000,00 €	-14 500,00 €	-9,4%	
66	Charges financières	800,00 €	642,39 €	1 200,00 €		1 200,00 €	400,00 €	50,0%	
67	Charges exceptionnelles					0,00 €	0,00 €		
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires					0,00 €	0,00 €		
022	Dépenses imprévues					0,00 €	0,00 €		
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1	0,00 €	0,00 €	95 635,01 €		95 635,01 €	95 635,01 €		
	Total des dépenses réelles	186 700,00 €	150 572,15 €	268 235,01 €	12 870,00 €	281 105,01 €	94 405,01 €	50,6%	
023	Virement à la section d'investissement	62 700,00 €	0,00 €	138 785,58 €		138 785,58 €	76 085,58 €	121,3%	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 900,00 €	3 864,82 €	2 600,00 €		2 600,00 €	-1 300,00 €	-33,3%	
	Total des dépenses d'ordre	66 600,00 €	3 864,82 €	141 385,58 €	0,00 €	141 385,58 €	74 785,58 €	112,3%	
	Total général	253 300,00 €	154 436,97 €	409 620,59 €	12 870,00 €	422 490,59 €	169 190,59 €	66,8%	

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
013	Atténuation de charges					0,00 €	0,00 €	
70	Produits des services					0,00 €	0,00 €	
73	Impôts et taxes					0,00 €	0,00 €	
74	Subventions					0,00 €	0,00 €	
75	Autres produits de gestion courante	253 300,00 €	58 801,96 €	422 490,59 €		422 490,59 €	169 190,59 €	66,8%
76	Produits financiers					0,00 €	0,00 €	
77	Produits exceptionnels					0,00 €	0,00 €	
78	Reprise sur provisions					0,00 €	0,00 €	
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes réelles	253 300,00 €	58 801,96 €	422 490,59 €	0,00 €	422 490,59 €	169 190,59 €	66,8%
042	Amortissement des subventions					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	253 300,00 €	58 801,96 €	422 490,59 €	0,00 €	422 490,59 €	169 190,59 €	66,8%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
20	Immobilisations incorporelles					0,00 €	0,00 €	
204	Subventions d'équipement versées					0,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €		40 000,00 €	40 000,00 €	
23	Immobilisations en cours	201 162,51 €	41 408,18 €	135 300,00 €	48 020,59 €	183 320,59 €	-17 841,92 €	-8,9%
	Total des dépenses d'équipement	201 162,51 €	41 408,18 €	175 300,00 €	48 020,59 €	223 320,59 €	22 158,08 €	11,0%
10	Dotations, fonds divers et réserves					0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Remboursement capital dette	6 900,00 €	6 821,63 €	13 700,00 €		13 700,00 €	6 800,00 €	98,6%
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
26	Participations, créances rattachées a des partici.					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'équip et financières	6 900,00 €	6 821,63 €	13 700,00 €	0,00 €	13 700,00 €	6 800,00 €	98,6%
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1	509,14 €	509,14 €	0,00 €		0,00 €	-509,14 €	-100,0%
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles	208 571,65 €	48 738,95 €	189 000,00 €	48 020,59 €	237 020,59 €	28 448,94 €	13,6%
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
040	Amortissement des subventions					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	208 571,65 €	48 738,95 €	189 000,00 €	48 020,59 €	237 020,59 €	28 448,94 €	13,6%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
10	Dotations					0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts contractés (hors cautions)	141 462,51 €	140 000,00 €	0,00 €		0,00 €	-141 462,51 €	-100,0%
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
024	Produits des cessions d'immobilisations					0,00 €	0,00 €	
1068	Affectation résultats CA n-1	509,14 €	509,14 €	0,00 €		0,00 €	-509,14 €	-100,0%
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1	0,00 €	0,00 €	95 635,01 €		95 635,01 €	95 635,01 €	
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes réelles	141 971,65 €	140 509,14 €	95 635,01 €	0,00 €	95 635,01 €	-46 336,64 €	-32,6%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 900,00 €	3 864,82 €	2 600,00 €		2 600,00 €	-1 300,00 €	-33,3%
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	62 700,00 €	0,00 €	138 785,58 €		138 785,58 €	76 085,58 €	121,3%
	Total des recettes d'ordre	66 600,00 €	3 864,82 €	141 385,58 €	0,00 €	141 385,58 €	74 785,58 €	112,3%
	Total général	208 571,65 €	144 373,96 €	237 020,59 €	0,00 €	237 020,59 €	28 448,94 €	13,6%

PARTIE 7 : Budget annexe ZAC des Epinettes

1. Affectation du résultat 2020 (pour mémoire)

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (A)	226 120,61 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (B)	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses (C)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes (D)	0,00 €
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (E=B-C+D)	0,00 €
Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (F)	0,00 €
Surplus du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (G=A-F)	226 120,61 €
Restes à réaliser - Fonctionnement	
Restes à réaliser en dépenses fonctionnement (H)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes fonctionnement (I)	0,00 €
Solde à financer sur reste à réaliser fonctionnement (J = I-H)	0,00 €
Disponible "net" pour BP 2021 (Résultats 2020 - Affectation du résultat - RAR fonctionnement) (K=G-J)	226 120,61 €

2. Section de fonctionnement

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
013	Remboursement sur frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produit des services et du domaine	0,00 €	600 000,00 €	0,00 €	-600 000,00 €
74	Subventions et participations	0,00 €	0,00 €	178 500,00 €	178 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76 à 78	Autres produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 291 347,32 €	1 291 347,32 €	226 120,61 €	-1 065 226,71 €
	TOTAL RECETTES REELLES (A)	1 291 347,32 €	1 891 347,32 €	404 620,61 €	-1 486 726,71 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
011	Charges à caractère général	465 226,71 €	1 291 347,32 €	62 000,00 €	-1 229 347,32 €
012	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
014	Prélèvements sur produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	600 000,00 €	600 000,00 €	342 620,61 €	-257 379,39 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67-68-022	Autres dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES (B)	1 065 226,71 €	1 891 347,32 €	404 620,61 €	-1 486 726,71 €

Autofinancement brut (C)=(A-B)	226 120,61 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
--	---------------------	---------------	---------------	---------------

B/ Commentaires

Pour clore cette opération d'aménagement, il reste quelques travaux à réaliser notamment l'aménagement du sentier piétonnier (escalier monumental) et les enrobés de finition des chaussées, rue des Epinettes. La réalisation des travaux devrait se faire sur 2021, pour un montant avoisinant les 55 K€. A cela, viendra s'ajouter la somme de 7K€ pour un aménagement de la voirie au niveau de la propriété Badoz.

La dépense inscrite au chapitre 65 (343K€) correspond à un éventuel excédent qui sera constaté à la fin de l'opération et reversé au budget principal.

3. Tableaux budgétaires 2021 - Budget ZAC des Epinettes Ville

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Rappel				Proposition soumise au vote			En €
		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)	
Chapitre	Libellé nature								
011	Charges à caractère général	1 291 347,32	465 226,71 €	62 000,00 €		62 000,00 €	-1 229 347,32 €	-95,2%	
012	Charges de personnel					0,00 €	0,00 €		
014	Atténuations de produits					0,00 €	0,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	600 000,00	600 000,00 €	342 620,61 €		342 620,61 €	-257 379,39 €	-42,9%	
66	Charges financières					0,00 €	0,00 €		
67	Charges exceptionnelles					0,00 €	0,00 €		
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires					0,00 €	0,00 €		
022	Dépenses imprévues					0,00 €	0,00 €		
	Total des dépenses réelles	1 891 347,32 €	1 065 226,71 €	404 620,61 €	0,00 €	404 620,61 €	-1 486 726,71 €	-78,6%	
023	Virement à la section d'investissement					0,00 €	0,00 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					0,00 €	0,00 €		
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Total général	1 891 347,32 €	1 065 226,71 €	404 620,61 €	0,00 €	404 620,61 €	-1 486 726,71 €	-78,6%	

RECETTES		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
Chapitre	Libellé nature							
70	Produits des services	600 000,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	-600 000,00 €	-100,0%
73	Impôts et taxes					0,00 €	0,00 €	
74	Subventions	0,00	0,00 €	178 500,00 €		178 500,00 €	178 500,00 €	
75	Autres produits de gestion courante					0,00 €	0,00 €	
76	Produits financiers					0,00 €	0,00 €	
77	Produits exceptionnels					0,00 €	0,00 €	
78	Reprise sur provisions					0,00 €	0,00 €	
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1	1 291 347,32	1 291 347,32 €	226 120,61 €		226 120,61 €	-1 065 226,71 €	-82,5%
013	Atténuation de charges					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes réelles	1 891 347,32 €	1 291 347,32 €	404 620,61 €	0,00 €	404 620,61 €	-1 486 726,71 €	-78,6%
042	Amortissement des subventions					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	1 891 347,32 €	1 291 347,32 €	404 620,61 €	0,00 €	404 620,61 €	-1 486 726,71 €	-78,6%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
Chapitre	Libellé nature							
20	Immobilisations incorporelles					0,00 €	0,00 €	
204	Subventions d'équipement versées					0,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles					0,00 €	0,00 €	
23	Immobilisations en cours					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves					0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Remboursement capital dette	0,00	0,00	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
26	Participations, créances rattachées à des partici.					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'équip et financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1					0,00 €	0,00 €	
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
040	Amortissement des subventions					0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

RECETTES		Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
Chapitre	Libellé nature							
10	Dotations					0,00 €	0,00 €	
13	Subventions					0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts contractés (hors cautions)					0,00 €	0,00 €	
165	Cautions					0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €	
024	Produits des cessions d'immobilisations					0,00 €	0,00 €	
1068	Résultats reportés CA n-1					0,00 €	0,00 €	
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1	0,00	0,00	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					0,00 €	0,00 €	
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement					0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

PARTIE 8 : Budget annexe Lotissement Montaigne

1. Affectation du résultat 2020 (pour mémoire)

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (A)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (B)	-38 289,00 €
Restes à réaliser en dépenses (C)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes (D)	0,00 €
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (E=B-C+D)	-38 289,00 €
Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (F)	38 289,00 €
Surplus du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (G=A-F)	-38 289,00 €
Restes à réaliser - Fonctionnement	
Restes à réaliser en dépenses fonctionnement (H)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes fonctionnement (I)	0,00 €
Solde à financer sur reste à réaliser fonctionnement (J = I-H)	0,00 €
Disponible "net" pour BP 2021 (Résultats 2020 - Affectation du résultat - RAR fonctionnement) (K=G-J)	-38 289,00 €

2. Section de fonctionnement

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
013	Remboursement sur frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produit des services et du domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76 à 78	Autres produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES REELLES (A)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
011	Charges à caractère général	11 000,00 €	100 000,00 €	15 000,00 €	-85 000,00 €
012	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
014	Prélèvements sur produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67-68-022	Autres dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES (B)	11 000,00 €	100 000,00 €	15 000,00 €	-85 000,00 €
	Autofinancement brut (C)=(A-B)	-11 000,00 €	-100 000,00 €	-15 000,00 €	85 000,00 €

B/ Commentaires

Les dépenses qui figurent sur ce budget correspondent aux frais de bornage pour 15K€.

3. Tableaux budgétaires 2021 - Budget Lotissement Montaigne Ville

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
011	Charges à caractère général	100 000,00	11 000,00	15 000,00		15 000,00	-85 000,00	-85,0%
012	Charges de personnel					0,00	0,00	
014	Atténuations de produits					0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante					0,00	0,00	
66	Charges financières					0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles					0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires					0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues					0,00	0,00	
	Total des dépenses réelles	100 000,00	11 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	-85 000,00	-85,0%
						0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement					0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 300,00	27 289,00	38 289,00		38 289,00	10 989,00	40,3%
	Total des dépenses d'ordre	27 300,00	27 289,00	38 289,00	0,00	38 289,00	10 989,00	40,3%
	Total général	127 300,00	38 289,00	53 289,00	0,00	53 289,00	-74 011,00	-58,1%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
70	Produits des services					0,00	0,00	
73	Impôts et taxes					0,00	0,00	
74	Subventions					0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante					0,00	0,00	
76	Produits financiers					0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels					0,00	0,00	
78	Reprise sur provisions					0,00	0,00	
002	Excédent reporté CA					0,00	0,00	
013	Atténuation de charges					0,00	0,00	
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	127 300,00	38 289,00	53 289,00		53 289,00	-74 011,00	-58,1%
	Total des recettes d'ordre	127 300,00	38 289,00	53 289,00	0,00	53 289,00	-74 011,00	-58,1%
	Total général	127 300,00	38 289,00	53 289,00	0,00	53 289,00	-74 011,00	-58,1%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
20	Immobilisations incorporelles					0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées					0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles					0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours					0,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves					0,00	0,00	
13	Subventions					0,00	0,00	
16	Remboursement capital dette					0,00	0,00	
165	Cautions					0,00	0,00	
26	Participations, créances rattachées à des partici.					0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières					0,00	0,00	
	Total des dépenses d'équip et financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Résultat reporté d'investissement	27 289,00	27 289,00	38 289,00		38 289,00	11 000,00	40,3%
45	Opérations pour compte de tiers					0,00	0,00	
	Total des dépenses réelles	27 289,00	27 289,00	38 289,00	0,00	38 289,00	11 000,00	40,3%
041	Opérations patrimoniales					0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	127 300,00	38 289,00	53 289,00		53 289,00	-74 011,00	-58,1%
	Total des dépenses d'ordre	127 300,00	38 289,00	53 289,00	0,00	53 289,00	-74 011,00	-58,1%
	Total général	154 589,00	65 578,00	91 578,00	0,00	91 578,00	-63 011,00	-40,8%

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolutions prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolutions prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)
10	Dotations					0,00	0,00	
13	Subventions					0,00	0,00	
16	Emprunts contractés (hors cautions)	127 289,00	0,00	53 289,00		53 289,00	-74 000,00	-58,1%
165	Cautions					0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières					0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations					0,00	0,00	
1068	Résultats reportés CA n-1					0,00	0,00	
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1					0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers					0,00	0,00	
	Total des recettes réelles	127 289,00	0,00	53 289,00	0,00	53 289,00	-74 000,00	-58,1%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 300,00	27 289,00	38 289,00		38 289,00	10 989,00	40,3%
041	Opérations patrimoniales					0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement					0,00	0,00	
	Total des recettes d'ordre	27 300,00	27 289,00	38 289,00	0,00	38 289,00	10 989,00	40,3%
	Total général	154 589,00	27 289,00	91 578,00	0,00	91 578,00	-63 011,00	-40,8%

PARTIE 9 : Budget annexe ZAC Lotissement Plans Battelin

1. Section de fonctionnement et capacité d'autofinancement

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (A)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cpte 001 (B)	-3 970,00 €
Restes à réaliser en dépenses (C)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes (D)	0,00 €
Solde d'investissement avec Restes à réaliser (E=B-C+D)	-3 970,00 €
Affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement en investissement (cpte 1068) (F)	3 970,00 €
Surplus du résultat d'exploitation à affecter ou à reporter (G=A-F)	-3 970,00 €
Restes à réaliser - Fonctionnement	
Restes à réaliser en dépenses fonctionnement (H)	0,00 €
Restes à réaliser en recettes fonctionnement (I)	0,00 €
Solde à financer sur reste à réaliser fonctionnement (J = I-H)	0,00 €
Disponible "net" pour BP 2021 (Résultats 2020 - Affectation du résultat - RAR fonctionnement) (K=G-J)	-3 970,00 €

2. Section de fonctionnement

A/ Tableaux

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
013	Remboursement sur frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produit des services et du domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76 à 78	Autres produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES REELLES (A)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2020	Prévisions 2020	BP 2021	Evolution prévisions
011	Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
014	Prélèvements sur produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67-68-022	Autres dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES (B)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Autofinancement brut (C)=(A-B)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
--	---------------	---------------	---------------	---------------

B/ Commentaires

En 2021, il n'y aura pas d'inscriptions sur ce budget de lotissement, hormis la reprise des résultats 2020.

3. Tableaux budgétaires 2021 - Budget Lotissement Plans Battelin Ville

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Rappel	Proposition soumise au vote					En €		
DEPENSES		↓						↓		
Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolution prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolution prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)		
011	Charges à caractère général	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €			
012	Charges de personnel					0,00 €	0,00 €			
014	Atténuations de produits					0,00 €	0,00 €			
65	Autres charges de gestion courante					0,00 €	0,00 €			
66	Charges financières					0,00 €	0,00 €			
67	Charges exceptionnelles					0,00 €	0,00 €			
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires					0,00 €	0,00 €			
022	Dépenses imprévues					0,00 €	0,00 €			
	Total des dépenses réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
023	Virement à la section d'investissement					0,00 €	0,00 €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €			
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			

		Rappel	Proposition soumise au vote					En €		
RECETTES		↓						↓		
Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolution prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolution prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)		
70	Produits des services					0,00 €	0,00 €			
73	Impôts et taxes					0,00 €	0,00 €			
74	Subventions					0,00 €	0,00 €			
75	Autres produits de gestion courante					0,00 €	0,00 €			
76	Produits financiers					0,00 €	0,00 €			
77	Produits exceptionnels					0,00 €	0,00 €			
78	Reprise sur provisions					0,00 €	0,00 €			
002	Résultat de fonctionnement reporté CA n-1					0,00 €	0,00 €			
013	Atténuation de charges					0,00 €	0,00 €			
	Total des recettes réelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					0,00 €	0,00 €			
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Total général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

		Rappel	Proposition soumise au vote					En €		
DEPENSES		↓						↓		
Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolution prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolution prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)		
20	Immobilisations incorporelles					0,00 €	0,00 €			
204	Subventions d'équipement versées					0,00 €	0,00 €			
21	Immobilisations corporelles					0,00 €	0,00 €			
23	Immobilisations en cours					0,00 €	0,00 €			
	Total des dépenses d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
10	Dotations, fonds divers et réserves					0,00 €	0,00 €			
13	Subventions					0,00 €	0,00 €			
16	Remboursement capital dette					0,00 €	0,00 €			
165	Cautions					0,00 €	0,00 €			
26	Participations, créances rattachées à des partici.					0,00 €	0,00 €			
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €			
	Total des dépenses d'équip et financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1	3 970,00	3 970,00 €	3 970,00 €		3 970,00 €	0,00 €	0,0%		
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €			
	Total des dépenses réelles	3 970,00 €	3 970,00 €	3 970,00 €	0,00 €	3 970,00 €	0,00 €	0,0%		
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €			
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Total général	3 970,00 €	3 970,00 €	3 970,00 €	0,00 €	3 970,00 €	0,00 €	0,0%		

		Rappel	Proposition soumise au vote					En €		
RECETTES		↓						↓		
Chapitre	Libellé nature	Prévisions 2020 (A)	CA 2020 (B)	Prévisions 2021 (C)	RAR 2020 (D)	BP 2021 (E) = (C)+(D)	Evolution prévisions en € 2021-2020 (F)=(E)-(A)	Evolution prévisions en % 2021-2020 (G)=(F)/(A)		
10	Dotations					0,00 €	0,00 €			
13	Subventions					0,00 €	0,00 €			
16	Emprunts contractés (hors cautions)	3 970,00	0,00 €	3 970,00 €		3 970,00 €	0,00 €	0,0%		
165	Cautions					0,00 €	0,00 €			
27	Autres immobilisations financières					0,00 €	0,00 €			
024	Produits des cessions d'immobilisations					0,00 €	0,00 €			
1068	Résultats reportés CA n-1					0,00 €	0,00 €			
001	Résultat d'investissement reporté CA n-1					0,00 €	0,00 €			
45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €	0,00 €			
	Total des recettes réelles	3 970,00 €	0,00 €	3 970,00 €	0,00 €	3 970,00 €	0,00 €	0,0%		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					0,00 €	0,00 €			
041	Opérations patrimoniales					0,00 €	0,00 €			
021	Virement de la section de fonctionnement					0,00 €	0,00 €			
	Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Total général	3 970,00 €	0,00 €	3 970,00 €	0,00 €	3 970,00 €	0,00 €	0,0%		

IV - ANNEXE	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

33

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : 27

Contre : 1

Abstentions : 6

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par le Maire,
A Pontarlier, le 12/04/2021

Le Maire,
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A Pontarlier, le 12/04/2021



Le Maire,

P. GENRE

Les membres du Conseil Municipal :

J.M. GROSJEAN

B. HERARD

B. GUINCHARD

O. GUYON

D. CHIAUVIN

D. THIEBAUD-FONCK

P. BESSON

A. LEROUX

D. DEFASNE

J. PRINCE

M. SCHMITT

M. VIELLE

M. OUDOTTE

Oudotte

F. VIEILLE-PETIT

Vieille-Petit

V. JACQUET

Jacquet

C. GABELLI

Gabelli

P. BEDOURET

Bedouret

C. TINE

Tine

H. LAURENCE

Laurence

A. BAVEREL

Baverel

R. VIVOT

Vivot

A.L. BALLYET

Ballyet

P.Y. FRELET

Frelet

A. GAUTHIER

Gauthier

P. ROTA

Rota

E. APPERCÉ

Appercé

G. VOINNET

Voinnet

G. GUINOT

Guinot

M. DROZ-
BARTHOLET

Droz-Bartholet

J. TOULET

Toulet

C. HENRY

Chenry

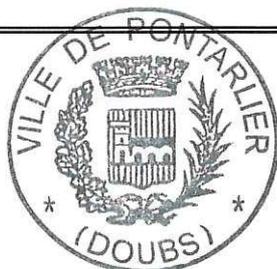
G. FRENOIS

Frenois

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2021
et de la publication le 16/04/2021

A Pontarlier, le 19/04/2021

[Signature]



Acte à classer

ASS-19042021-02

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-04-19T10-24-13.00 (MI229643476)

Identifiant unique de l'acte :

025-212504625-20210412-ASS-19042021-02-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : BP 2021 - Page de signatures des élus - CONSEIL MUNICIPAL
12 AVRIL 2021

Date de décision : 12/04/2021



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Documents budgétaires (BP, DM, CA ...) et annexes

Identifiant unique de l'acte antérieur : 025-212504625-20210412-lmc120386-DE

Acte : Affaire 5a - BP 2021 - Page
signatures des élus.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 19/04/21 à 10:24

Date 19/04/21 à 10:24

Date 19/04/21 à 10:31

Par GENRE Patrick

Par GENRE Patrick

Finances

Affaire n°6 : Révision et création des autorisations de programmes et crédits de paiement

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Vu les délibérations du 26 octobre 2016 et du 08 novembre 2017 instituant les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) en section d'investissement ;

Vu les révisions successives apportées par diverses délibérations ;

Les autorisations de programme « Fonds de concours CCGP pour Maison Interco » et « Maison médicale » sont clôturées ;

Considérant l'avancement des projets, il est proposé de procéder à une nouvelle révision des Autorisations de Programme et Crédits de paiement, selon les modalités suivantes :

AVANT

Programmes	Dépenses							
	Crédits de paiement							Autorisations de programme
	2012 à 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Parc des Forges (Kayak)	2 040 €	1 194 €	11 520 €	23 920 €	126 759 €	1 000 000 €	129 567 €	1 295 000 €
Fonds de concours CCGP pour Maison Interco.	1 600 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	0 €		2 000 000 €
Maison Médicale	0 €	63 927 €	1 363 631 €	3 253 255 €	250 000 €	0 €		4 930 813 €
Gendarmerie	0 €	0 €	43 083 €	42 526 €	229 000 €	45 390 €		360 000 €
Démolition îlot Lallemand				0 €	91 500 €	418 500 €		510 000 €
Plan sanisettes				11 532 €	44 400 €	433 868 €		489 800 €
Total (A)	1 602 040 €	165 121 €	1 518 235 €	3 431 233 €	841 659 €	1 897 758 €	129 567 €	9 585 613 €

Programmes	Recettes							
	Crédits de paiement							Autorisations de programme
	2012 à 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022-2023	Total
Parc des Forges (Kayak)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	43 395 €	819 806 €	863 201 €
Fonds de concours CCGP pour Maison Interco.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
Maison médicale	0 €	0 €	0 €	833 000 €	612 184 €	666 286 €		2 111 470 €
Gendarmerie	0 €	0 €	0 €	0 €	21 000 €	68 600 €		89 600 €
Démolition îlot Lallemand								0 €
Plan sanisettes								0 €
Total (B)	0 €	0 €	0 €	833 000 €	633 184 €	778 281 €	819 806 €	3 064 271 €
Solde à financer (C=A-B)	1 602 040 €	165 121 €	1 518 235 €	2 598 233 €	208 475 €	1 119 478 €	-690 239 €	6 521 342 €

APRES

Dépenses								
Programmes	Crédits de paiement							Autorisations de programme
	2012 à 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Parc des Forges (Kayak)	2 040 €	1 194 €	11 520 €	23 920 €	26 428 €	1 050 000 €	179 898 €	1 295 000 €
Fonds de concours CCGP pour Maison Interco. (AP clôturée)	1 600 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	0 €		2 000 000 €
Maison Médicale (AP clôturée)	0 €	63 927 €	1 363 631 €	3 253 255 €	200 474 €	0 €		4 881 287 €
Gendarmerie	0 €	0 €	43 083 €	42 526 €	188 035 €	150 000 €		423 645 €
Démolition îlot Lallemand				0 €	16 471 €	150 000 €	343 529 €	510 000 €
Plan sanisettes				11 532 €	30 357 €	250 000 €	197 911 €	489 800 €
Rénovation complexe des Capucins						500 000 €	1 100 000 €	1 600 000 €
Total (A)	1 602 040 €	165 121 €	1 518 235 €	3 431 233 €	561 765 €	2 100 000 €	1 821 338 €	11 199 732 €
Recettes								
Programmes	Crédits de paiement							Autorisations de programme
	2012 à 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022-2023	Total
Parc des Forges (Kayak)	0 €	0 €	0 €			43 395 €	819 805 €	863 200 €
Fonds de concours CCGP pour Maison Interco.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €
Maison médicale	0 €	0 €	0 €	833 000 €	612 184 €	666 286 €		2 111 470 €
Gendarmerie	0 €	0 €	0 €	0 €	21 402 €	68 198 €		89 600 €
Démolition îlot Lallemand						2 701 €		2 701 €
Plan sanisettes					1 689 €	4 980 €		6 669 €
Rénovation complexe des Capucins								
Total (B)	0 €	0 €	0 €	833 000 €	635 275 €	785 559 €	819 805 €	3 073 640 €
Solde à financer (C=A-B)	1 602 040 €	165 121 €	1 518 235 €	2 598 233 €	-73 509 €	1 314 441 €	1 001 533 €	8 126 093 €

Les membres de la Commission Finances ont pris acte de la révision des AP/CP lors de sa séance du 30 mars 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Autorise cette révision et la création d'AP/CP.

Affaire n°7 : Modification du tableau des effectifs

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

1/ Direction de l'Ingénierie et de la Transition Energétique

A la suite d'un départ à la retraite et du recrutement d'un chargé d'affaires, maître d'œuvre, infrastructures, voirie et réseaux secs, il convient de mettre le tableau des effectifs en corrélation avec le grade détenu par la personne recrutée en transformant un poste d'ingénieur principal, à temps complet, en un poste d'ingénieur, à temps complet.

2/ Direction Culture Sports Tourisme

Conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les fonctionnaires territoriaux peuvent bénéficier d'un aménagement de poste ou d'un reclassement lorsqu'il y a une inaptitude ou partielle ou totale à l'exercice de leurs fonctions. Dans le cadre de l'accompagnement d'un agent dont l'état de santé justifie un aménagement de ses missions, il est proposé la création, pour une durée limitée à 6 mois, d'un poste relais sur le grade d'éducateur territorial des activités sportives, à temps complet. Cette phase intermédiaire entre l'aménagement de poste et le reclassement doit permettre d'évaluer, en situation de travail, les capacités et les compétences professionnelles du bénéficiaire et par la même de valider la poursuite de la procédure.

3/ Direction des Moyens Opérationnels

Pour renforcer les équipes pour la saison estivale, comme chaque année, il est proposé de créer 4 postes d'adjoints techniques saisonniers, à temps complet, pour une durée de 6 mois à compter de la mi-avril.

4/ Pôle Citoyenneté

De la même manière, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique saisonnier, à temps complet, affecté, en renfort estival, à l'entretien des cimetières, de la mi-avril au 31 octobre.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 31 mars 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide la modification du tableau des effectifs ;
- Autorise le Maire à prendre toutes les décisions s'y rapportant.

Affaire n°8 : Nettoyage de bâtiments - Groupement de commandes entre la Ville de Pontarlier, la CCGP et les communes des Verrières de Joux, de Houtaud et de Vuillecin

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Pour mémoire, la Ville de Pontarlier a lancé en 2019 un marché de prestations de nettoyage des locaux dans différents bâtiments communaux qui arrive à son terme au 31 août 2021.

La conclusion d'un groupement de commandes est envisagée entre la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP), la commune des Verrières de Joux, la commune de Vuillecin, la commune de Houtaud et la Ville de Pontarlier afin de permettre aux cinq entités susvisées de bénéficier d'économies d'échelles et de mutualiser les procédures de passation des marchés pour en faciliter la gestion, en application des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique.

A cet effet, une convention dont le projet est annexé à la présente délibération devra être signée entre les cinq collectivités. Celle-ci définira les modalités de fonctionnement, la participation financière de chaque entité et désignera la Ville Pontarlier en qualité de coordonnateur chargé de s'assurer de la passation du contrat.

L'accord-cadre portera sur la réalisation des prestations suivantes :

- Lot 01 : Nettoyage des vitres des bâtiments de la Ville de Pontarlier, de la CCGP et des communes des Verrières de Joux, de Houtaud et de Vuillecin ;
- Lot 02 : Décapage et métallisation des sols des écoles de la Ville de Pontarlier et de la commune de Houtaud.

Celui-ci sera conclu pour une période initiale allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022. Il pourra être reconduit tacitement trois fois pour une période de un an, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 août 2025. La reconduction sera considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins deux mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre.

Les montants HT maximaux par période sont les suivants :

	Période initiale					1ère période de reconduction				
	(Du 01.09.2021 au 31.08.2022)					(01.09.2022 au 31.08.2023)				
	Ville	CCGP	Vuillecin	Houtaud	Verrières de Joux	Ville	CCGP	Vuillecin	Houtaud	Verrières de Joux
Lot 01	25 000,00	10 000,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00	25 000,00	10 000,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00
Lot 02	10 000,00			1 000,00		10 000,00			1 000,00	
Total	35 000,00	10 000,00	1 500,00	5 000,00	1 500,00	35 000,00	10 000,00	1 500,00	5 000,00	1 500,00
	2ème période de reconduction					3ème période de reconduction				
	(01.09.2023 au 31.08.2024)					(01.09.2024 au 31.08.2025)				
	Ville	CCGP	Vuillecin	Houtaud	Verrières de Joux	Ville	CCGP	Vuillecin	Houtaud	Verrières de Joux
Lot 01	25 000,00	10 000,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00	25 000,00	10 000,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00
Lot 02	10 000,00			1 000,00		10 000,00			1 000,00	
Total	35 000,00	10 000,00	1 500,00	5 000,00	1 500,00	35 000,00	10 000,00	1 500,00	5 000,00	1 500,00

Le montant maximum total de l'accord-cadre (périodes de reconduction comprises) est fixé à 212 000,00 € HT.

La Commission Administration Générale a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 31 mars 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Accepte la création du groupement de commandes pour le nettoyage des bâtiments de la Ville de Pontarlier, de la CCGP et des communes des Verrières de Joux, de Houtaud et de Vuillecin ;
- Valide la convention constitutive du groupement ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement ainsi que tout autre document afférent à l'exécution de cette procédure.

Convention constitutive d'un groupement de commandes

Passation d'un marché de nettoyage des bâtiments de la Ville de Pontarlier, de la CCGP et des communes des Verrières de Joux, de Houtaud et de Vuillecin.

Entre

La Ville de Pontarlier
56 rue de la République
BP 259
25 304 PONTARLIER

Représentée par son Maire, Monsieur Patrick GENRE, autorisée par délibération en date du ___/___/____

Et

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier
22 rue Pierre Déchanet
BP 49
25301 PONTARLIER Cedex

Représentée par son Vice-Président, Monsieur Yves LOUVRIER, autorisée par délibération en date ___/___/____

Et

La commune des Verrières de Joux
17 rue de Franche-Comté
25300 Les Verrières de Joux

Représentée par son maire, Monsieur Jean-Luc FAIVRE, autorisée par délibération en date du ___/___/____

Et

La commune de Houtaud
30 B Grande Rue
25300 Houtaud

Représentée par son maire, Madame Karine PONTARLIER, autorisée par délibération en date du ___/___/____

Et

La commune des Vuillecin
13 rue Principale
25300 VUILLECIN

Représentée par son maire, Madame Laurence INVERNIZZI, autorisée par délibération en date du ___/___/____

Préambule :

En vue de permettre aux cinq entités sus visées de bénéficier d'économies d'échelle et de mutualiser les procédures de passation des marchés pour en faciliter la gestion, le souhait est de constituer un groupement de commandes, en application des articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de créer un groupement de commandes entre les cinq entités permettant, à l'issue d'une mise en concurrence portée par le Coordonnateur du groupement, de conclure un accord cadre à bons de commande avec un titulaire portant uniquement sur :

Lot 01 : Nettoyage des vitres des bâtiments de la Ville, de la CCGP et des communes des Verrières de Joux, de Houtaud et de Vuillecin;

Lot 02 : Décapage et métallisation des sols des écoles de la Ville de Pontarlier et de la Commune de Houtaud.

Les montants maximaux en € HT par période sont les suivants :

	Période initiale					1ère période de reconduction				
	(Du 01.09.2021 au 31.08.2022)					(01.09.2022 au 31.08.2023)				
	Ville	CCGP	Vuillecin	Houtaud	Verrières de Joux	Ville	CCGP	Vuillecin	Houtaud	Verrières de Joux
Lot 01	25 000,00	10 000,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00	25 000,00	10 000,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00
Lot 02	10 000,00			1 000,00		10 000,00			1 000,00	
Total	35 000,00	10 000,00	1 500,00	5 000,00	1 500,00	35 000,00	10 000,00	1 500,00	5 000,00	1 500,00
	2ème période de reconduction					3ème période de reconduction				
	(01.09.2023 au 31.08.2024)					(01.09.2024 au 31.08.2025)				
	Ville	CCGP	Vuillecin	Houtaud	Verrières de Joux	Ville	CCGP	Vuillecin	Houtaud	Verrières de Joux
Lot 01	25 000,00	10 000,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00	25 000,00	10 000,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00
Lot 02	10 000,00			1 000,00		10 000,00			1 000,00	
Total	35 000,00	10 000,00	1 500,00	5 000,00	1 500,00	35 000,00	10 000,00	1 500,00	5 000,00	1 500,00

Le montant maximum total de l'accord-cadre (périodes de reconduction comprises) est fixé à 212 000,00 € HT.

L'accord cadre est conclu pour une période initiale allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

L'accord-cadre peut être reconduit tacitement 3 fois pour une période de 1 an, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 août 2025.

Ainsi,

- La période initiale : du 01/09/2021 au 31/08/2022 ;
- La 1^{ère} période de reconduction : du 01/09/2022 au 31/08/2023 ;
- La 2^{ème} période de reconduction : du 01/09/2023 au 31/08/2024 ;
- La 3^{ème} période de reconduction : du 01/09/2024 au 31/08/2025.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins deux mois avant la fin chaque période de reconduction.

Article 2 : Règles applicables au groupement et engagement de chaque membre

Le groupement est soumis pour les procédures de passation des marchés publics au respect de l'intégralité des règles applicables aux collectivités locales établies par le Code de la commande publique.

Article 3 – Modalités organisationnelles du groupement de commandes :

Les membres du groupement désignent la Ville de Pontarlier comme coordonnateur mandataire du groupement de commandes. Le coordonnateur aura la qualité de pouvoir adjudicateur soumis au Code de la commande publique.

Le coordonnateur est chargé de signer et de notifier les marchés visés à l'article 1 de la présente convention.

La Ville de Pontarlier est chargée de la gestion de la procédure de passation des marchés. A ce titre, elle doit organiser l'ensemble de la procédure :

- centralise les besoins des cocontractants,
- choisit la procédure de passation à mettre en œuvre,
- rédige le dossier de consultation des entreprises,
- publie l'avis d'appel public à la concurrence,
- organise l'ensemble des opérations de sélection des candidats et de choix des offres,
- informe les candidats retenus et non retenus,
- signe le ou les marchés au nom des membres du groupement ;
- notifie le ou les marchés aux attributaires ;
- signe le ou les avenants au nom des membres du groupement ;
- notifie le ou les avenants aux titulaires.

Chaque membre devra transmettre au coordonnateur toutes les informations nécessaires pour la préparation du dossier de consultation.

Article 4 – Exécution du marché découlant du groupement de commandes :

Afin de faciliter la gestion du groupement et des achats, les membres conviennent que l'intégralité des prestations entrant dans le périmètre du groupement de commandes, est prise en charge par **chacun des membres pour ce qui concerne leurs besoins propres**.

Chaque entité devra, pour ses propres besoins :

- émettre les bons de commande ;
- veiller au respect des conditions d'exécution des prestations,
- provoquer les opérations vérification ;
- émettre des réserves si besoin ;
- viser les factures.

Concernant l'exécution financière du marché susdit, chaque entité sera directement responsable du paiement des prestations effectuées pour son compte.

Article 5 : Choix du titulaire

Ne s'agissant pas d'une procédure formalisée, le marché ne sera pas attribué par la commission d'Appel d'Offres mais selon les procédures internes du coordonnateur du groupement.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à sa date de transmission au contrôle de légalité. La durée de la convention est assujettie à la réalisation du marché et prendra fin après sa parfaite exécution.

Article 7 : Dispositions financières

La Ville de Pontarlier, en tant que coordonnateur du groupement, assure le financement des frais matériels exposés par le groupement, notamment :

- les frais relatifs à la publication des Avis d'Appel Public à la concurrence
- les frais liés à la mise en ligne des pièces du marché,
- les éventuels frais de reproduction et d'envoi des dossiers,
- les frais de gestions administratives des marchés.

Le coordonnateur assure ses missions à titre gracieux vis-à-vis des autres membres du groupement et prend en charge les frais liés au fonctionnement du groupement (reprographie, publicité...).

Article 8 : Modification

La présente convention pourra être modifiée par avenant sans qu'il puisse être porté atteinte à son objet.

Article 9 : Retrait

Aucun retrait ne sera possible avant la conclusion du marché, chaque membre du groupement étant engagé à hauteur de ses propres besoins, tels qu'il les a préalablement définis.

Article 10 : Représentation en justice

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier et la commune des Verrières de Joux donnent mandat à la Ville de Pontarlier pour les représenter vis à vis des cocontractants et des tiers à l'occasion de tout litige né de la passation du marché.

Article 11 : Règlement des litiges

Les litiges qui pourraient naître de l'application de la présente convention sont de la compétence du Tribunal Administratif de Besançon.

Toutefois, au préalable de toute action en justice, les membres du groupement s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend relatif à la présente convention.

Etablie en cinq exemplaires originaux,

Pontarlier, le
Pour la Ville de Pontarlier
Le Maire,

Pontarlier, le
Pour la Communauté de Communes
du Grand Pontarlier
Le Vice-Président,

Les Verrières de Joux, le
Pour la Commune des
Verrières de Joux
Le Maire,

Patrick GENRE

Yves LOUVRIER

Jean-Luc FAIVRE

Vuillecinq, le
Pour la Commune de
Vuillecinq
Le Maire,

Houtaud, le
Pour la Commune de
Houtaud
Le Maire,

Laurence INVERNIZZI

Karine PONTARLIER

Affaire n°9 : Subventions 2021 - Délégation "Politique de la Ville"

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	32

Les subventions 2021 concernant la délégation « Politique de la Ville » sont détaillées en annexe du présent rapport.

Pour rappel, par délibération en date du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal, en soutien financier aux associations, a accepté le versement début janvier 2021, d'un acompte à hauteur de 50% de la subvention de fonctionnement attribuée en 2020.

La Commission Solidarités - Social - Politique de la Ville - Santé a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 5 mars 2021.

Monsieur le Maire précise que le détail des subventions ne sera pas énoncé pour chacune des délégations. En revanche, toutes les questions restent possibles. Il rappelle le gel des subventions au titre de l'année 2021 et le versement d'un acompte de 50 % de la subvention de fonctionnement 2020 dès le mois de janvier 2021 pour toutes les associations concernées.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 32 voix pour, 1 voix ne prend pas part au vote (Mme Murielle OUDOTTE),

- Valide le montant des subventions 2021 attribuées aux diverses associations selon le tableau joint en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements en tenant compte du reliquat s'agissant des subventions de fonctionnement.

Subventions 2021
Délégation "Politique de la Ville"

Ligne budgétaire : 6574-522		Subvention ordinaire		Ecart	
		2020	2021	en €	en %
Associations à caractère social					
AIDE AUX VICTIMES					
1	Association d'Aide aux Victimes d'Infractions	3 200 €	3 200 €	0 €	0
2	Info Droit Egalité Femmes Familles	10 500 €	10 500 €	0 €	0,00%
3	Lieu Accueil Orientation - Solidarité Femmes - Nouveau	1 300 €	1 300 €	0 €	0,00%
EMPLOI - INSERTION PROFESSIONNELLE					
4	Haut Doubs Repassage	6 500 €	6 500 €	0 €	0,00%
5	Haut Services	6 000 €	6 000 €	0 €	0,00%
LOGEMENT					
6	Espace Accueil Solidarité	4 800 €	4 800 €	0 €	0,00%
7	Pôle Hébergement Logement	35 184 €	35 184 €	0 €	0,00%
LIEN SOCIAL					
8	Accueil Familles Pergaud	200 €	0 €	-200 €	-100,00%
9	Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS)	2 000 €	2 000 €	0 €	0,00%
10	Saint Vincent de Paul	380 €	380 €	0 €	0,00%
SANTE PREVENTION CONDUITES A RISQUE					
11	Alcool Assistance La Croix d'Or du Doubs	0 €	0 €	0 €	0,00%
12	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie	0 €	0 €	0 €	0,00%
Sous-Total		70 064 €	69 864 €	-200 €	-0,29%
VIE DES QUARTIERS					
1	Point Information Jeunesse - ADDSEA	23 600,00 €	23 600,00 €	0,00 €	0%
2	MJC des Capucins	37 200,00 €	37 200,00 €	0,00 €	0%
3	Centre Social Berlioz	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0%
4	MPT des Longs Traits	63 325,00 €	63 325,00 €	0,00 €	0%
5	Maison de Quartier des Pareuses	66 500,00 €	66 500,00 €	0,00 €	0%
5bis	MQ des Pareuses - Subvention exceptionnelle Festival du cerf - volant	3 000,00 €	0,00 €	-3 000,00 €	-100%
6	Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes - ADDSEA	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0%
7	Radio Flex	2 000,00 €	2 500,00 €	500,00 €	25%
8	Association PARLONCAP NOUVEAU	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	100%
Sous-Total		230 625 €	248 125 €	17 500 €	8%

Sous réserve d'une rencontre avec l'association pour envisager les perspectives

Sous réserve d'une articulation du projet avec ceux portés par la délégation jeunesse nouvelle

Crédits inscrits au BP	301 000,00 €
Crédits ventilés	317 989 €
Reste à affecter	- 16 989,00 €

La Commission Politique de la Ville a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 5 mars 2021

Subvention Investissement

		Ecart			
		2020	2021	en €	en %
1	Association Emmaüs (travaux hangar salles de tris et de vente)	0 €	5 000 €	5 000 €	100%
2	Association Parloncap (Matériel sonorisation)	0 €	2 801 €	2 801 €	100%

Budget général

Budget PolVille

La Commission Politique de la Ville a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 5 mars 2021

Affaire n°10 : Subventions 2021 - Délégation "Economie - Commerce - Foires et marchés - Agriculture"

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Les subventions 2021 concernant la délégation « Economie-Commerce » sont détaillées en annexe du présent rapport.

Pour rappel, par délibération du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal, en soutien financier aux associations, a accepté le versement début janvier 2021, d'un acompte à hauteur de 50 % de la subvention de fonctionnement attribué en 2020.

La Commission Economie a émis un avis favorable à la majorité lors de sa séance du 22 février 2021.

Monsieur GUINCHARD explique que seule, l'attribution d'une subvention à Commerce Artisanat Grand Pontarlier est proposée ce soir ; les deux autres associations n'ayant pas encore présenté des dossiers complets.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide le montant des subventions 2021 attribuées aux diverses associations, selon le tableau joint en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements en tenant compte du reliquat s'agissant des subventions de fonctionnement.

Subventions 2021
Délégation Economie - Commerce

Lignes budgétaires : 6574-94 et 6574-024

		Subvention ordinaire		Ecart	
		2020	2021	en €	en %
Associations					
1	Commerce Pontarlier Centre	11 350 €	différé		
2	Association Grands Planchants	1 000 €	différé		
3	Commerce Artisanat Grand Pontarlier	4 650 €	4 650 €	0 €	0.00%
4	Chambre des métiers et de l'artisanat du Doubs			0 €	
TOTAL		17 000 €	4 650 €	-12 350 €	-72.65%

Crédits inscrits au BP	17 000 €
Crédits ventilés	4 650 €
Reste à affecter	12 350 €

La Commission Economie a émis un avis favorable à la majorité lors de sa séance du 22 février 2021

Affaire n°11 : Plan de soutien - Aide à l'activité commerciale - Participation à une opération commerciale "chèques cadeaux" avec l'association Commerce Pontarlier Centre

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

La crise sanitaire engendrée par le coronavirus continue d'avoir des conséquences profondes et durables sur l'économie du pays. Le tissu économique et commercial de la Ville de Pontarlier n'est évidemment pas épargné.

La Ville de Pontarlier, soucieuse de maintenir son soutien au commerce local, a donc décidé de participer à une opération commerciale menée par l'association Commerce Pontarlier Centre.

Le soutien de la Ville prendra la forme d'achat de chèques cadeaux pour un montant de 5 000 € qui seront distribués par les commerçants à la clientèle des commerces du centre-ville.

Cette opération s'inscrit dans les mesures du plan de soutien à l'économie votées par le Conseil Municipal le 6 juillet 2020.

Monsieur GUINCHARD confirme l'inscription de 12 M€ en investissement, tous budgets confondus, au titre de la Ville de Pontarlier et jusqu'à 20 M€ en incluant le budget de la CCGP. Il précise que ces montants marquent la volonté de soutien des deux collectivités à l'activité économique.

Monsieur GUINCHARD présente ensuite la participation de la Ville de Pontarlier, incluse dans le plan de soutien, avec l'achat de chèques cadeaux pour un montant de 5 000 € qui seront distribués par les commerçants à la clientèle des commerces du centre-ville.

Monsieur GUINCHARD a une pensée toute particulière pour tous les commerçants contraints à la fermeture de leur magasin depuis 5 mois pour certains « alors qu'ils ne sont en rien en cause dans l'évolution de l'épidémie ».

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de rester solidaire. Il indique que des actions seront mises en place lors de la réouverture des activités économiques.

Monsieur VOINNET profite de l'intervention de Monsieur GUINCHARD pour redire qu'il est nécessaire à ce qu'une bonne partie des investissements et des dépenses puissent revenir à l'économie locale. Pour l'élu, ce n'est pas suffisamment le cas actuellement. Il conviendrait de mettre en place un certain nombre de dispositifs favorisant l'essor local. Les clauses inscrites dans les marchés publics devraient inciter les entreprises locales à y répondre. Monsieur VOINNET constate que les groupements de commandes interviennent de plus en plus à l'échelle régionale, écartant ainsi les entreprises locales.

Monsieur GUINCHARD indique que tous les investissements de la Ville de Pontarlier et de la CCGP réalisés en 2020 et ceux inscrits en 2021 ont été présentés aux petites, moyennes et

grandes entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics. Cette rencontre a donc permis de diffuser l'information sur les travaux à venir. Il spécifie que 75 % des investissements réalisés en 2020 ont bénéficié à des entreprises locales.

Monsieur GUINCHARD mentionne qu'il est lui-aussi contre les accords-cadres qui prévoient des marchés sur plusieurs années sauf ceux concernant l'énergie. Il restera très vigilant pour permettre aux entreprises locales de répondre à un maximum d'appels d'offres et d'être compétitives, quitte à ce que parfois les coûts soient un peu plus élevés pour la collectivité. Il réaffirme le dynamisme économique élevé du secteur qui favorise le développement de la ville. Pour Monsieur GUINCHARD, l'économie est au centre de la réalisation de toutes les politiques. Aussi, il lui paraît impératif que les entreprises du secteur puissent candidater aux procédures de marchés publics.

Monsieur le Maire confirme que c'est l'objectif fixé dans les différents dossiers de consultations. Il signale par ailleurs, pour la CCGP, que certains travaux au Château de Joux, ne peuvent être réalisés que par des entreprises labellisées « monuments historiques ».

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 32 voix pour, 1 voix abstention,

- Autorise la participation de la Ville de Pontarlier à l'opération de soutien aux commerces du centre-ville se matérialisant par l'achat de chèques cadeaux à hauteur de 5 000 € à l'association Commerce Pontarlier Centre

Affaire n°12 : Subventions 2021 - Délégation "Education"

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Les subventions 2021 concernant la délégation « Education » sont détaillées en annexe du présent rapport.

Pour rappel, par délibération du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal, en soutien financier aux associations, a accepté le versement début janvier 2021, d'un acompte à hauteur de 50 % de la subvention de fonctionnement attribuée en 2020.

La Commission Education a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 30 mars 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide le montant des subventions 2021 attribuées aux diverses associations, selon le tableau joint en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements en tenant compte du reliquat s'agissant des subventions de fonctionnement.

Subventions 2021 Délégation Education

Ligne budgétaire : 6574-211		Subvention ordinaire		Ecart	
Coopératives écoles maternelles		2020	2021	en €	en %
1	Maternelle Cordier	1 105,60 €	Maternelle Cordier	1 257,00 €	151,40 € 13,69%
2	Maternelle des Pareuses	944,20 €	Maternelle des Pareuses	794,00 €	-150,20 € -15,91%
3	Maternelle Joliot Curie	1 536,60 €	Maternelle Joliot Curie	1 393,00 €	-143,60 € -9,35%
4	Maternelle Peguy	1 124,60 €	Maternelle Peguy	1 025,00 €	-99,60 € -8,86%
5	Maternelle Pergaud	978,40 €	Maternelle Pergaud	1 280,00 €	301,60 € 30,83%
6	Maternelle R. Faivre	1 175,20 €	Maternelle R. Faivre	1 087,00 €	-88,20 € -7,51%
7	Maternelle Vannolles	975,20 €	Maternelle Vannolles	933,00 €	-42,20 € -4,33%
8	Maternelle Vauthier	1 294,20 €	Maternelle Vauthier	1 355,00 €	60,80 € 4,70%
Sous-Total		9 134,00 €		9 124,00 €	-10,00 € -0,11%

Ligne budgétaire : 6574-212		Subvention ordinaire		Ecart	
Coopératives écoles élémentaires		2020	2021	en €	en %
9	Ecole Saint Joseph	1 419,60 €	Ecole Saint Joseph	1 746,00 €	326,40 € 22,99%
10	Elémentaire Joliot Curie	2 322,60 €	Elémentaire Joliot Curie	1 854,00 €	-468,60 € -20,18%
11	Elémentaire Cordier	2 401,10 €	Elémentaire Cordier	2 559,00 €	157,90 € 6,58%
12	Elémentaire Cyril Clerc	1 682,60 €	Elémentaire Cyril Clerc	1 383,00 €	-299,60 € -17,81%
13	Elémentaire Peguy	1 292,80 €	Elémentaire Peguy	1 433,00 €	140,20 € 10,84%
14	Elémentaire Pergaud	1 674,30 €	Elémentaire Pergaud	1 533,00 €	-141,30 € -8,44%
15	Elémentaire Vauthier	2 362,20 €	Elémentaire Vauthier	2 238,00 €	-124,20 € -5,26%
Sous-Total		13 155,20 €		12 746,00 €	-409,20 € -3,11%

Ligne budgétaire : 6574-255		Subvention ordinaire		Ecart	
Classes de découverte				en €	en %
	Ecoles	2020	Ecoles	2021	
16	Pergaud Elémentaire	3 025,00 €	Cyril Clerc	3 050,00 €	25,00 € 0,83%
17	Vauthier Elémentaire	4 350,00 €	Cordier Elémentaire	5 400,00 €	1 050,00 € 24,14%
18	Saint Joseph	750,00 €	Saint Joseph	750,00 €	0,00 € 0,00%
19	Maternelle Cordier	910,00 €	Maternelle Joliot Curie	910,00 €	0,00 € 0,00%
20	Maternelle Raymond Faivre	910,00 €	Maternelle Vannolles	910,00 €	0,00 € 0,00%
21	Maternelle Pergaud	910,00 €	Maternelle Vauthier	910,00 €	0,00 € 0,00%
Sous-Total		10 855,00 €		11 930,00 €	1 075,00 € 9,90%

Ligne budgétaire : 6574-22		Subvention ordinaire		Ecart	
Subventions diverses		2020	2021	en €	en %
22	Lycée Jeanne d'Arc	750,00 €	Lycée Jeanne d'Arc	750,00 €	0,00 € 0,00%
23	Maison Familiale Rurale	0,00 €		0,00 €	
24	PEP (SAPAD)	500,00 €	PEP (SAPAD)	500,00 €	0,00 € 0,00%
25	DDEN	80,00 €	DDEN	80,00 €	0,00 € 0,00%
26	Forum Sup'Info	500,00 €		-500,00 €	-100,00%
27	Cyril Clerc - Latécoère	0,00 €	Maternelle Vauthier - Fresque	1 000,00 €	1 000,00 €
28	Association Louverture vers Haïti	500,00 €	Association Louverture vers Haïti	500,00 €	0,00 € 0,00%
Sous-Total		2 330,00 €		2 830,00 €	500,00 € 21,46%

Crédits inscrits au BP	37 500,00 €
Crédits ventilés	36 630,00 €
Reste à affecter	870,00 €

Ligne budgétaire : 6574-22		Programme de Réussite Educative		Ecart	
Associations		2020	2021	en €	en %
1	Collège Malraux "D'ici et d'ailleurs"	500,00 €	Collège Malraux "projet culturel"	500,00 €	0,00 € 0,00%
2	Collège Malraux "Partageons la richesse de nos différences"	1 250,00 €	Collège Malraux "Partageons la richesse de nos différences"	1 250,00 €	0,00 € 0,00%
3	Repop - Atelier Pass'Sport Forme	0,00 €		0,00 €	
4	CLAS Maison de quartier Pareuses	2 750,00 €	CLAS Maison de quartier Pareuses	2 750,00 €	0,00 € 0,00%
5	CLAS MJC Capucins	1 375,00 €	CLAS MJC des Capucins	1 375,00 €	0,00 € 0,00%
6	CLAS Centre Berlioz	1 375,00 €	CLAS Centre social Berlioz	1 375,00 €	0,00 € 0,00%
				0,00 €	
				0,00 €	
TOTAL		7 250,00 €		7 250,00 €	0,00 € 0,00%

Affaire n°13 : Organisation du temps scolaire - Demande de renouvellement du cadre dérogatoire relatif à la semaine de 4 jours

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Ville de Pontarlier a fait le choix d'un retour à la semaine de 4 jours d'école à compter de la rentrée scolaire 2018/2019, après concertation des enseignants et des familles et sollicitation des conseils d'écoles.

La réglementation en vigueur prévoit que « *la décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale ne peut porter sur une durée supérieure à 3 ans* ».

Aussi, par courrier en date du 16 mars 2021, l'Académie de Besançon invite l'ensemble des collectivités et des écoles à se prononcer en faveur de la reconduction ou de la modification de l'organisation actuelle du temps scolaire et à transmettre leur demande à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale avant le 7 mai prochain.

Ce retour à la semaine de 4 jours qui relève du cadre dérogatoire avait été plébiscité par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pontissalienne et les nouveaux horaires arrêtés avec les écoles.

Il est donc proposé de reconduire l'organisation actuelle du temps scolaire pour les prochaines rentrées de 2021, 2022 et 2023, d'autant plus que la Ville de Pontarlier vient d'initier un travail de redéfinition de l'offre périscolaire.

Les conseils d'écoles seront invités à se prononcer en ce sens.

La Commission Education a émis un avis favorable à la majorité lors de sa séance du 30 mars 2021.

Monsieur GUINOT intervient en tant que responsable des délégués départementaux de l'Education Nationale et précise être « contre » la semaine de 4 jours et fidèle à la semaine de 4 jours et demi dans l'intérêt des enfants (conditions et qualité de travail).

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour, 3 voix contre,

- Emet un avis favorable à la reconduction de la semaine de 4 jours pour les rentrées scolaires 2021, 2022 et 2023 ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager toutes les démarches nécessaires à la concrétisation de cette décision.

**Affaire n°14 : Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée section BD n°93 -
Projet Lotissement Montaigne**

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Par délibération en date du 26 mars 2018, le conseil municipal a constaté la désaffectation et le déclassement des parcelles cadastrées section BD n°86, 93, 103 dans le cadre du dépôt d'un permis d'aménager relatif à la création d'un lotissement dit « Montaigne ».

Cette délibération n'ayant pas été suivie d'effet (aucun permis d'aménager n'a été déposé et l'espace n'a fait l'objet d'aucune privatisation), la démarche ainsi engagée s'en est trouvée caduque et doit être aujourd'hui renouvelée afin de sécuriser tout processus de cession.

Il convient donc, dans le cadre de la cession projetée de l'emprise du futur lotissement Montaigne, de constater de nouveau la désaffectation de l'emprise, en tant qu'elle n'est plus affectée à l'usage direct du public ni à un service public, et de prononcer le déclassement de l'assiette du projet (cf. annexe) qui intégrera le domaine privé de la Ville.

En effet, s'agissant d'un terrain situé sur le domaine public et conformément à l'article L. 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, il convient de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement de la parcelle cadastrée section BD n°93, à l'exception de l'emprise du point d'apport volontaire situé à l'angle des rues Jean-Perrin et de Doubs qui sera conservé dans le domaine public.

La Commission Urbanisme - Stratégie du territoire - Habitat social - Espaces verts a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1 avril 2021.

Monsieur CHAUVIN précise que des barrières Héras et Vauban ont été installées sur le pourtour du terrain concerné pour signifier son déclassement (de bien public à bien privé). Ces barrières resteront en place jusqu'à la signature de l'acte de vente chez le notaire. Les travaux pourraient débuter fin 2021/début 2022.

Monsieur VOINNET se souvient qu'il avait été précisé (avant 2018) que le programme d'aménagement serait totalement sous la maîtrise de la Ville. Il s'aperçoit qu'avec la vente de ce terrain et en le confiant à un aménageur, ce bien échappe complètement à la collectivité.

Monsieur le Maire explique, dans le cadre du dynamisme des bases physiques, que ce bien sera préservé car il est opportun de « reconstruire la ville sur elle-même ». Un cahier des charges sera imposé à l'acheteur (type de construction et prix des maisons validés par la collectivité, conditions d'attribution partagées avec le promoteur) et contrôlé. Le promoteur prendra à sa charge les coûts de viabilisation du terrain et de construction des maisons.

Monsieur le Maire informe que des évolutions en matière d'urbanisme seront présentées prochainement. Certains espaces pourront être sanctuarisés.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 27 voix pour, 6 voix contre,

- Constate la désaffectation de l'emprise foncière concernée, en tant qu'elle n'est plus affectée à l'usage direct du public ni à un service public ;
- Prononce le déclassement de l'emprise foncière concernée et l'intègre au domaine privé communal.



Service SIG - Communauté de Communes du Grand Pontarlier
Données non contractuelles n'engageant pas la responsabilité de la collectivité.
Toute reproduction interdite sans le consentement du service.

Affaire n°15 : Subventions 2021 - Délégation "Culture - Tourisme - Jumelage"

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	29

Les subventions 2021 concernant la délégation « Culture, Tourisme et Jumelage » sont détaillées dans les tableaux annexés au présent rapport.

Pour rappel, par délibération du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal, en soutien financier aux associations, a accepté le versement début janvier 2021, d'un acompte à hauteur de 50 % de la subvention de fonctionnement attribuée en 2020.

La commission « Culture – Tourisme – Jumelage » a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 2 avril 2021, excepté pour la subvention de l'association "Rencontre autour d'un livre et d'un café" pour laquelle Monsieur VOINNET n'a pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 29 voix pour, 4 voix ne prend pas part au vote (Mme Murielle OUDOTTE,)(M. Patrick BEDOURET,)(M. Romuald VIVOT,)(M. Gérard VOINNET),

- Valide le montant des subventions 2021 attribuées aux diverses associations, selon les tableaux joints en annexe,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements en tenant compte du reliquat s'agissant des subventions de fonctionnement.

Subventions 2021 - Culture - Tourisme

Ligne budgétaire : 6574-30			2020			2021			Ecart	
Discipline	Association		Fonct.	Artis.	TOTAL	Fonct.	Arti.	TOTAL	en €	en %
Musique	1	Activ	360 €	300 €	660 €	360 €	300 €	660 €	0 €	0%
	2	Amis de l'Orgue	360 €	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	0 €	0%
	3	Ars Nova	600 €	1 000 €	1 600 €	600 €	1 500 €	2 100 €	500 €	31%
	4	Chorale La Campanelle	1 100 €	500 €	1 600 €	1 100 €	0 €	1 100 €	-500 €	-31%
	5	Chorale Sainte Cécile	360 €	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	0 €	0%
	6	Concerts du Lavoir	1 000 €	9 000 €	10 000 €	1 000 €	9 000 €	10 000 €	0 €	0%
	7	Ensemble à Cordes Ariolica	3 000 €	20 000 €	23 000 €	3 000 €	20 000 €	23 000 €	0 €	0%
	8	Evidanse	0 €	0 €	0 €	0 €	600 €	600 €	600 €	
	9	F. Est Record	1 300 €	4 400 €	5 700 €	1 300 €	4 000 €	5 300 €	-400 €	-7%
	10	Gars de Joux	4 140 €	1 000 €	5 140 €	4 000 €	2 000 €	6 000 €	860 €	17%
		Gars de Joux - "Subvention "batiment"	0 €	0 €	0 €	3 000 €	0 €	3 000 €	3 000 €	
	11	Harmonie Municipale	12 000 €	0 €	12 000 €	12 000 €	0 €	12 000 €	0 €	0%
		Harmonie Municipale - Salaires P. Erard	20 500 €	0 €	20 500 €	22 250 €	0 €	22 250 €	1 750 €	9%
	12	JMF	0 €	2 500 €	2 500 €	0 €	2 500 €	2 500 €	0 €	0%
	13	Les Arts Liés	500 €	4 500 €	5 000 €	500 €	4 500 €	5 000 €	0 €	0%
	14	Les Blaudes de l'Arlier	360 €	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	0 €	0%
	15	Orchestre Symphonique	3 000 €	5 700 €	8 700 €	700 €	5 000 €	5 700 €	-3 000 €	-34%
16	Vocalia	1 200 €	0 €	1 200 €	1 200 €	0 €	1 200 €	0 €	0%	
17	Vol'Ut	800 €	400 €	1 200 €	800 €	1 000 €	1 800 €	600 €	50%	
TOTAUX			50 580 €	49 300 €	99 880 €	52 890 €	50 400 €	103 290 €	3 410 €	3%
Théâtre	18	CAHD	8 000 €	16 000 €	24 000 €	8 000 €	16 000 €	24 000 €	0 €	0%
	19	Compagnie des Chimères	400 €	0 €	400 €	400 €	700 €	1 100 €	700 €	175%
	20	Compagnie Rouge Fraise	0 €	0 €	0 €	0 €	600 €	600 €	600 €	
	21	Sarbacane Théâtre	0 €	25 000 €	25 000 €	10 000 €	15 000 €	25 000 €	0 €	0%
	22	Théâtre'Ouvert	4 000 €	3 000 €	7 000 €	4 000 €	3 000 €	7 000 €	0 €	0%
	23	Théâtre des Zygomatiques	0 €	0 €	0 €	0 €	600 €	600 €	600 €	
	24	Yacapa	1 000 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €	0 €	0%
TOTAUX			13 400 €	45 000 €	58 400 €	23 400 €	36 900 €	60 300 €	1 900 €	3%
Arts plastiques	25	Amis des Arts	360 €	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	0 €	0%
	26	Arts Machinchoses	360 €	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	0 €	0%
	27	Haut-Doubs Déclic	360 €	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	0 €	0%
	28	Malbuisson'Art	0 €	0 €	0 €	0 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
TOTAUX			1 080 €	0 €	1 080 €	1 080 €	3 000 €	4 080 €	3 000 €	278%
Lecture	29	Des Livres et Vous	1 100 €	400 €	1 500 €	1 100 €	400 €	1 500 €	0 €	0%
	30	Le Livre et le Malade	400 €	0 €	400 €	400 €	0 €	400 €	0 €	0%
	31	Rencontre autour d'un café et d'un livre	500 €	0 €	500 €	500 €	0 €	500 €	0 €	0%
TOTAUX			2 000 €	400 €	2 400 €	2 000 €	400 €	2 400 €	0 €	0%
Cinéma	32	Ciné Club Jacques Becker	15 000 €	0 €	15 000 €	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	0%
TOTAUX			15 000 €	0 €	15 000 €	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	0%
Divers	33	Amis du Musée	12 500 €	24 000 €	36 500 €	12 500 €	24 000 €	36 500 €	0 €	0%
	34	Association Laique	400 €	400 €	800 €	400 €	400 €	800 €	0 €	0%
	35	Association Sénégal-Guinéenne	360 €	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	0 €	0%
	36	MJC des Capucins	0 €	4 000 €	4 000 €	0 €	3 000 €	3 000 €	-1 000 €	-25%
	37	MQ des Pareuses	0 €	2 000 €	2 000 €	0 €	2 000 €	2 000 €	0 €	0%
	38	Ponta-Geek	360 €	0 €	360 €	360 €	0 €	360 €	0 €	0%
TOTAUX			13 620 €	30 400 €	44 020 €	13 620 €	29 400 €	43 020 €	-1 000 €	-2%
TOTAUX			95 680 €	125 100 €	220 780 €	107 990 €	120 100 €	228 090 €	7 310 €	3%
Crédits inscrits au BP								228 150 €		
Crédits ventilés								228 090 €		
Reste à affecter								60 €		
Tourisme	1	Association Pays de l'Absinthe	0 €	8 000 €	8 000 €	0 €	8 000 €	8 000 €	0 €	0%
	2	Office du Tourisme	5 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0%

La Commission "Culture-Tourisme-Jumelage" a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 2 avril 2021 excepté pour l'association "Rencontre autour d'un livre et d'un café" pour laquelle M. VOINNET n'a pas pris part au vote.

Subventions 2021 Délégation Jumelage

Ligne budgétaire : 6574-04

Associations	Subvention ordinaire		Ecart	
	2020	2021	en €	en %
1 Lycée Xavier Marmier - Echange Zarautz			0 €	
2 Lycée Xavier Marmier - Echange Villingen-Schwenningen			0 €	
3 La Truite Pontissalienne	500 €	500 €	0 €	0,00%
4 Croix Rouge	500 €		-500 €	-100,00%
5 Donneurs de Sang	500 €	600 €	100 €	20,00%
6 Club Nautique Pontissalien			0 €	
7 LXM Echanges			0 €	
8 Ars Nova			0 €	
9 Collège André Malraux			0 €	
10 Harmonie Municipale			0 €	
11 Collège-Lycée les Augustins			0 €	
12 Gars de Joux			0 €	
13 Association Culturelle Franco-Allemande	0 €	200 €	200 €	
	1 500 €	1 300 €	-200 €	-13,33%

Crédits inscrits au BP	6 000 €
Crédits ventilés	1 300 €
Reste à affecter	4 700 €

La Commission "Culture-Tourisme-Jumelage" a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 2 avril 2021

Affaire n°16 : Charte des Associations - Renouvellement des conventions d'objectifs et de moyens

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	30

Suite à la Charte de la vie associative, un conventionnement entre la Ville de Pontarlier et les associations ayant une activité fréquente et récurrente sur le territoire a été mise en place.

Les conventions d'objectifs et de moyens étant arrivées à échéance le 31 décembre 2020 ; il est donc proposé de les reconduire. Celles-ci précisent les engagements réciproques des deux parties, la matérialisation des missions de l'association ainsi que le concours de la Ville à la mise en œuvre des projets. Elles permettent, également, de faciliter les démarches de mises à disposition des grandes salles.

La convention, dont le projet est joint en annexe, prendra effet dès sa transmission au contrôle de légalité et se terminera au 31 décembre 2023. Il conviendra de la signer avec chacune des associations citées ci-après :

Associations	Actions menées	Subventions 2021
Ariolica	Stage d'été, concert annuel	23 000 €
Ars Nova	Programmation musicale	2 100 €
CAHD	Festival des Nuits de Joux, ateliers théâtre	24 000 €
Ciné-Club Jacques Becker	Séances hebdomadaires du Ciné-Club, Rencontres, Festival d'Animations	15 000 €
Harmonie Municipale	Programmation musicale	34 250 €
Jeunesses Musicales de France	Programmation musicale à destination des élèves de cycle 2 et 3	2 500 €
La Campanelle	Programmation musicale	1 100 €
Les Amis des Arts	Exposition de peinture	360 €
Les Amis du Musée	Salon des Annonciades, organisation des « Absinthiades », conférences...	36 500 €
Les Arts Liés	Programmation musicale	5 000 €
Les Concerts du Lavoir	Programmation musicale	10 000 €
Maison de Quartier des Pareuses	Festival du cerf-volant	2 000 €
MJC des Capucins	Programmation culturelle	3 000 €
MPT des Longs Traits	Programmation culturelle	0 €
Collectif Parloncap	Programmation culturelle	0 €
Orchestre Symphonique	Concert annuel	5 700 €
Sarbacane Théâtre	Festival Pont des Arts	25 000 €
Théâtre'Ouvert	Festival Parole en Marge / Festival de Théâtre Amateur et Populaire (FTAP)	7 000 €
Yacapa Théâtre	Représentations théâtrales	2 000 €
	TOTAL	198 510 €

La Commission Culture - Tourisme - Jumelage a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 2 avril 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour, 3 voix ne prend pas part au vote (Mme Murielle OUDOTTE,)(M. Patrick BEDOURET,)(M. Romuald VIVOT),

- Accepte le renouvellement des conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville de Pontarlier et les associations citées ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec chacune des associations concernées et à la mettre en œuvre.

Convention d'objectifs et de moyens

ENTRE LES SOUSSIGNES

D'UNE PART,

La Commune de Pontarlier, sise 56 rue de la République, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Patrick GENRE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 12 avril 2021,

ci-après dénommé "la Ville"

ET

D'AUTRE PART,

..... représenté par, son ou sa Président(e), agissant en qualité de représentant légal, dont le siège social est situé

ci-après dénommé « l'association »

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Considérant le projet initié et conçu par l'Association conforme à son objet statutaire/social ;

Considérant que l'action de l'association a un intérêt local certifié et participe à la politique culturelle de la ville de Pontarlier avec comme principal objectif, de consolider et coordonner l'offre culturelle (8) ;

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté(e) par l'association participe de cette politique ;

Considérant qu'il est nécessaire de passer une convention afin de définir les engagements, d'une part de la Ville de Pontarlier, partenaire, et d'autre part de l'association, organisatrice ;

Il est convenu ce qui suit,

(8) Les articles L. 2121-29, L. 3211-1 et L. 4221-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) fondent une compétence générale des collectivités locales à intervenir dans la mesure où il existe un intérêt public local. La notion d'intérêt public local a été précisée par la jurisprudence. Celui-ci est limité par la loi quand celle-ci attribue la compétence à titre exclusif à une autre collectivité publique (CE 29 juin 2001, commune de Mons-en-Barœul). L'activité d'un organisme à but non lucratif présente un intérêt local si cet organisme poursuit un but d'intérêt public au bénéfice direct des administrés de la collectivité locale. La subvention peut être accordée par référence aux dispositions de l'article L. 1111-2 du CGCT qui dispose que « les communes, les départements et les régions ... concourent au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie... ». L'article L. 1115-1 du CGCT fonde la compétence des collectivités territoriales et de leurs groupements pour mener des actions de coopération et de développement dans le cadre de conventions avec les collectivités locales étrangères et pour mettre en œuvre ou financer des actions d'urgence à caractère humanitaire.

Article I : Objet

Par la présente convention, l'association s'engage à son initiative et sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, la ou les actions suivantes :

-
-

Dans ce cadre, la Ville de Pontarlier y apporte son concours.

Article II : Répartition des tâches de chaque entité

1) Pour l'association :

Elle s'engage à son initiative et sous sa responsabilité à :

- respecter la philosophie générale de la charte de la Vie Associative de Pontarlier ;
- organiser la ou les manifestation(s) citée(s) ci-dessus ;
- solliciter les financements auprès des partenaires institutionnels ;
- solliciter des devis auprès de différents prestataires : graphiste, imprimeur, animateur, société de gardiennage, assureur, ... et divers services nécessaires à la réussite de cette manifestation ;
- établir un budget prévisionnel ;
- régler les factures ;
- remplir la fiche évaluation.

2) Pour la Ville de Pontarlier

Elle s'engage à faciliter la bonne organisation de la ou des manifestations citées ci-dessus.

Article III : Durée

La présente convention prendra effet dès transmission au contrôle de légalité et ce pour une durée de trois ans.

Article IV : Conditions de détermination du coût des actions

Le coût total estimé des actions sur l'année 2021 est évalué à Euros.

Les coûts à prendre en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre de ou des action(s).

Elle comporte notamment les coûts directement liés à la mise en œuvre de ou des action(s) qui :

- sont liés à l'objet des actions ;
- sont nécessaires à la réalisation des actions ;
- sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
- sont engendrés pendant le temps de la réalisation des actions ;
- sont dépensés par l'association ;
- sont identifiables et contrôlables.

Lors de la mise en œuvre de ou des action(s), l'association peut procéder à une adaptation à la hausse ou bien à la baisse de son budget prévisionnel. Cette adaptation ne devra pas affecter la réalisation de ou des action(s) et ne devra pas être substantielle au regard du coût total estimé.

Article V : Conditions de détermination de la contribution de la Ville de Pontarlier

La Ville de Pontarlier contribue financièrement à la réalisation de ou des action(s) prévue(s) à l'article 1 pour un montant de€ (= contribution totale de la Ville de Pontarlier, intégrant donc les aides indirectes).

La contribution financière de la Ville de Pontarlier n'est applicable que sous réserve du respect des 3 conditions suivantes ;

- Délibération de la Ville de Pontarlier ;
- Respect par l'association des objectifs ;
- Vérification par l'administration que le montant de la subvention n'excède pas le coût de l'action.

Article VI : Concours de la Ville de Pontarlier

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, la Ville soutiendra l'association par :

Locaux :

La mise à disposition à titre gratuit :

-

Subvention :

La Ville de Pontarlier versera une subvention d'un montant prévisionnel de XXX € à l'association pour l'année 2021. Le Conseil Municipal viendra entériner ce montant.

Les modalités de versement seront les suivantes :

-la subvention de fonctionnement sera versée après délibération du Conseil Municipal délibérant sur les subventions,

-la subvention artistique, s'il y a, après la date des manifestations et sur présentation de la fiche bilan remplie.

Pour l'année 2021, les modalités d'attribution de l'aide financière concernant le fonctionnement seront les suivantes :

-Un acompte de 50 % sur la subvention de fonctionnement de 2020, versé au mois de janvier 2021, soit la somme de XXX €,

-Le solde de la subvention de fonctionnement 2021 en avril 2021, après délibération du Conseil Municipal.

Communication :

- La Ville de Pontarlier offrira à l'association de promouvoir sa (ou ses) manifestation(s) via le Rendez-Vous Animations.

Recettes :

La Ville de Pontarlier autorise l'association à percevoir et conserver les recettes perçues par elle sur le domaine public.

Article VII : Engagements de l'association

- L'association s'engage à utiliser en bon père de famille le domaine public mis à sa disposition uniquement pour la ou les manifestation(s) prévue(s) par la convention ;

- L'association s'engage à informer la collectivité en cas de modification ou d'annulation de la ou des manifestation(s). Un avenant viendra alors modifier la présente convention ;
- L'association certifie faire son affaire des divers impôts et taxes dont elle est redevable par le fait de l'organisation de la ou des manifestation(s), sans que la Ville de Pontarlier puisse avoir à se substituer à elle en cas de défaillance de sa part.

Article VIII : Evaluation

Au terme de la convention, l'association s'engage à fournir un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre de l'action.

La Ville de Pontarlier procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation de ou des action(s) à laquelle elle a apporté son concours.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionnée à l'article 1 de la présente convention, sur l'impact de l'action au regard de l'intérêt local sus-cité.

Article IX : Contrôle de la Ville de Pontarlier

Pendant et au terme de la Convention, la Ville de Pontarlier peut réaliser tout contrôle et avoir accès à tout document comptable. L'association s'engage à faciliter l'accès à toutes les pièces justificatives des dépenses et documents dont la production serait utile dans le cadre de ce contrôle.

Article X : Avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville de Pontarlier et l'association. Les avenants ultérieurs feront parties de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

Article XI : Assurances

L'association devra souscrire une police d'assurance responsabilité civile liée à l'organisation de la manifestation/action et pour les risques locatifs couvrant les dommages humains, matériels, mobiliers ou immobiliers survenu au cours de la période d'occupation.

L'association devra transmettre les justificatifs nécessaires sans que demande lui en soit faite. Par suite, l'absence de demande de transmission ne pourra pas entraîner l'engagement de la responsabilité de la Ville de Pontarlier.

Article XII : Sécurité (si occupation de locaux)

L'occupant déclare :

- avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer,
- avoir une parfaite connaissance des lieux, et plus particulièrement des voies d'accès qui seront effectivement utilisées ;
- avoir connaissance de l'emplacement des moyens d'extinction et des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

Article XIII : Résiliation anticipée

Chacune des parties pourra mettre fin à la présente convention, à tout moment, sous réserve d'en informer les autres parties par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de 2 mois.

La partie qui sollicitera la résiliation anticipée devra verser à l'autre partie une indemnité correspondant au montant des dépenses engagées dans le cadre de cette action.

Article XIV : Litiges

Les parties s'engagent à rechercher toute voie amiable avant de soumettre le différent devant le tribunal administratif de Besançon.

Le présent document est établi en 2 exemplaires.

A Pontarlier le :

L'association

La Ville de Pontarlier

Le Président

Le Maire

Affaire n°17 : Conservatoire à Rayonnement Communal "Elie Dupont" - Tarification des frais de scolarité 2020/2021

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

La crise sanitaire de la Covid-19 a impacté fortement les conditions d'enseignement au sein du Conservatoire à Rayonnement Communal et par voie de conséquence, la facturation des frais de scolarité.

Pour mémoire, au sein du Conservatoire à Rayonnement Communal, le principe de facturation est le suivant. Etablie sur la base d'un appel à cotisation annuelle auprès des familles, cette dernière est périodique avec échéance trimestrielle :

- du 1^{er} octobre au 31 décembre ;
- du 1^{er} janvier au 31 mars ;
- du 1^{er} avril au 30 juin.

Des frais de dossier d'un montant forfaitaire sont appliqués pour toute inscription définitive au Conservatoire, quelles que soient les conditions d'enseignement.

S'agissant de l'année scolaire 2019/2020, il avait été instauré, suite à la crise sanitaire et pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, les dégrèvements ci-dessous :

- une réduction de 50 % a été accordée aux élèves bénéficiant d'un enseignement exclusivement à distance ;
- cette réduction a été proratisée au nombre de semaines impactées par le dispositif d'enseignement à distance ;
- un dégrèvement correspondant à la période du 2^{ème} trimestre a été cumulé avec la réduction accordée au 3^{ème} trimestre.

Pour l'année scolaire 2020/2021, toujours en raison de la crise sanitaire, les différentes conditions d'enseignement observées sont les suivantes :

- **1er trimestre**, du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020, déterminé par la mise en place de deux organisations pédagogiques. La première, dès la rentrée scolaire, permet la pratique artistique entièrement en présentiel. La seconde, durant la période du deuxième confinement, induit la reprise du dispositif d'enseignement exclusivement à distance. De par la nature des enseignements suivis, quelques élèves sont alors privés d'enseignement ;
- **2^e trimestre**, du 1^{er} janvier au 31 mars 2021, caractérisé par la mise en œuvre de trois dispositifs d'enseignement ; le premier étant exclusivement à distance, le second représentant une organisation mixte entre présentiel et distanciel et le troisième permettant une reprise complète en présentiel. Quelques élèves demeurent exclus de toute forme d'enseignement.

Par ailleurs, par délibération en date du 21 septembre 2020, la collectivité a entériné le dispositif d'aide à la pratique artistique mis en place par le Département du Doubs pour l'année scolaire en cours. Ce dernier a attribué une réduction de 50 € aux élèves âgés de 7 à

25 ans régulièrement inscrits au conservatoire. Cette aide, déduite des cotisations dues par les familles au 1^{er} trimestre, a été compensée par le versement à la Ville de Pontarlier d'une subvention exceptionnelle d'un montant équivalent sur l'exercice 2020.

Aussi, ces précisions établies, il est proposé de décliner dans le contexte qui nous occupe la facturation 2020/2021 comme suit :

Trimestres	Conditions d'enseignement	Propositions
Premier	Présentiel à 100 % pour la rentrée scolaire. Dispositif d'enseignement exclusivement à distance durant la période du 2 ^{ème} confinement	Réduction de 50 % accordée aux élèves n'ayant pas bénéficié de l'aide départementale au prorata de sept semaines d'enseignement, cumulée avec les réductions correspondantes du 2 ^e trimestre.
Deuxième	Présentiel à 100 %	Sans réduction
	Enseignement mixte présentiel - distanciel	Réduction de 25 %
	Dispositif d'enseignement exclusivement à distance	Réduction de 50 %

S'ajoute la problématique d'adultes inscrits en pratique collective seule. Ces derniers n'ont pu bénéficier d'aucun des dispositifs d'enseignement décrits ci-dessus depuis le mois de novembre 2020. A ce titre, la cotisation du 2^{ème} trimestre est gratuite.

La facturation du 3^{ème} trimestre sera établie en fonction des conditions d'enseignement décrites ci-dessus et au regard des consignes générales dictées par l'évolution de la crise sanitaire qui nous occupe.

La location des instruments de musique et les frais de dossiers d'un montant forfaitaire ne sont pas impactés par les mesures sanitaires ; leur facturation demeure conforme aux tarifs définis pour l'année 2020/2021.

La Commission Culture - Tourisme - Jumelage a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 2 avril 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve les propositions tarifaires et dégrèvements indiqués ci-dessus, inhérentes à la crise sanitaire, des frais de scolarité 2020/2021 du Conservatoire à Rayonnement Communal "Elie Dupont".

Affaire n°18 : Subventions 2021 - Délégation "Sport"

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Les subventions 2021 concernant la délégation « Sport » sont détaillées en annexe du présent rapport.

Pour rappel, par délibération du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal, en soutien financier aux associations, a accepté le versement début janvier 2021, d'un acompte à hauteur de 50 % de la subvention de fonctionnement attribuée en 2020.

La Commission Sport - Vie Associative a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1 avril 2021.

Concernant les subventions de fonctionnement, Monsieur BESSON salue le travail réalisé par l'Office Municipal des Sports (étude des dossiers de demandes et ventilation). Il souligne les très bonnes relations qui perdurent entre l'association, les élus et le service des Sports. Il adresse ses remerciements aux membres de l'OMS.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide le montant des subventions 2021 attribuées aux diverses associations, selon le tableau joint en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements en tenant compte du reliquat s'agissant des subventions de fonctionnement."

**Subventions 2021
Délégation Sports**

Ligne budgétaire : 6574-40		Subvention ordinaire		Subvention Contrats d'Objectifs		Subvention de projets		Totaux		Ecart	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	en €	en %
Associations											
1	Aéroclub de Pontarlier	762 €	811 €					762 €	811 €	49 €	6,43%
2	Aïkido Club de Pontarlier	248 €	248 €					248 €	248 €	0 €	0,00%
3	Amicale Boules Pontissalienne	248 €	248 €					248 €	248 €	0 €	0,00%
4	APACHEvasion	286 €	584 €					286 €	584 €	298 €	104,20%
4	APACHEvasion : Organisation de la Coupe de France de ski alpin Handisport					1 000 €	500 €	1 000 €	500 €	-500 €	-50,00%
5	Arc Club Pontarlier "Les Archers de la Fauconnière"	312 €	0 €	347 €	347 €			659 €	347 €	-312 €	-47,34%
5	Arc Club Pontarlier "Les Archers de la Fauconnière" : Renouvellement cibles 3D et matériel d'initiation					750 €		750 €	0 €	-750 €	-100,00%
6	Aviron Pontissalien	248 €	0 €					248 €	0 €	-248 €	-100,00%
7	Badminton (Pontarlier)	1 338 €	858 €					1 338 €	858 €	-480 €	-35,87%
8	Basket (CAP)	2 847 €	4 547 €	9 000 €	9 000 €			11 847 €	13 547 €	1 700 €	14,35%
9	Boxing Club Pontissalien	329 €	427 €					329 €	427 €	98 €	29,79%
10	Canoë Kayak Pontarlier (Club)	3 067 €	2 912 €	2 843 €	2 843 €			5 910 €	5 755 €	-155 €	-2,62%
11	Capucines (Les)	400 €	400 €					400 €	400 €	0 €	0,00%
12	Cercle d'Escrime du Haut Doubs	540 €	475 €	115 €	115 €			655 €	590 €	-65 €	-9,92%
12	Cercle d'Escrime du Haut Doubs : Tournoi de la lée verte					500 €	500 €	500 €	500 €	0 €	0,00%
13	Club Alpin Français du Haut Doubs	2 374 €	2 867 €					2 374 €	2 867 €	493 €	20,77%
14	Club Rock'N Roll ADS	248 €	248 €					248 €	248 €	0 €	0,00%
15	Club Nautique Pontarlier	7 364 €	7 200 €	521 €	521 €			8 713 €	9 337 €	624 €	7,16%
	Club Nautique Pontarlier (section Triathlon)			828 €	1 616 €						
	Club Nautique Pontarlier (section Triathlon) : Triathlon du Lac Saint Point					2 000 €	2 600 €	2 000 €	2 600 €	600 €	30,00%
	Club Nautique Pontarlier (section Triathlon) : Duathlon du Larmont					1 000 €	1 500 €	1 000 €	1 500 €	500 €	50,00%
16	CSRP (Club des Skieurs Randonneurs Pontissaliens)	2 144 €	2 810 €	7 443 €	7 443 €			9 587 €	10 253 €	666 €	6,95%
17	Cyclotourisme Pontissalien (Club)	248 €	248 €					248 €	248 €	0 €	0,00%
18	Doubs Sud Athlétisme section Pontarlier	4 167 €	3 422 €	1 952 €	1 952 €			6 119 €	5 374 €	-745 €	-12,18%
	Doubs Sud Athlétisme section Pontarlier : Trail des Sangliers					2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	0 €	0,00%
19	ELAN (Ensemble pour des Loisirs Adaptés de pleine Nature)	248 €	546 €					248 €	546 €	298 €	120,16%
	ELAN (Ensemble pour des Loisirs Adaptés de pleine Nature) : Participation aux Randonnées dans le Haut-Doubs					500 €		500 €	0 €	-500 €	-100,00%
	ELAN (Ensemble pour des Loisirs Adaptés de pleine Nature) : Projet Les ELANs sur la Grande Traversée du Jura						1 500 €	0 €	1 500 €	1 500 €	
20	Espérance Gym (L)	2 100 €	1 445 €					2 100 €	1 445 €	-655 €	-31,19%
21	Everest Flying-Disc Club de Pontarlier	367 €	285 €					367 €	285 €	-82 €	-22,34%
22	Football (CA Pontarlier)	12 695 €	14 694 €	22 500 €	22 500 €			35 195 €	37 194 €	1 999 €	5,68%
23	Foulques du Haut Doubs (Les)	1 154 €	1 072 €					1 154 €	1 072 €	-82 €	-7,11%
24	GESP (Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien)	1 935 €	248 €					1 935 €	248 €	-1 687 €	-87,18%
25	Golf Club de Pontarlier	1 863 €	1 728 €					1 863 €	1 728 €	-135 €	-7,25%
26	Handball (CAP)	7 516 €	8 249 €	27 000 €	27 000 €			34 516 €	35 249 €	733 €	2,12%
27	Handisports Pontarlier Morteau Maiche	371 €	292 €	452 €	452 €			823 €	744 €	-79 €	-9,60%
28	Haut-Doubs Aile Libre	248 €	248 €					248 €	248 €	0 €	0,00%
29	Haut-Doubs Dirty Feet (Association)	376 €	156 €					376 €	156 €	-220 €	-58,51%
	Haut-Doubs Dirty Feet (Association) : Organisation d'un contest au skatepark					1 000 €		1 000 €	0 €	-1 000 €	-100,00%
30	Haut-Doubs Karate Shotokan		248 €						248 €	248,00 €	
31	Joyeuse Pétanque Pontissalienne	1 208 €	990 €	62 €	62 €			1 270 €	1 052 €	-218 €	-17,17%
31	Joyeuse Pétanque Pontissalienne : Organisation de séances de pétanque pour les personnes en situation de handicap					500 €	500 €	500 €	500 €	0 €	0,00%
32	Judo Pontarlier Haut-Doubs Mise en place de séances d'aïkido pour des personnes en situation de handicap	5 234 €	3 496 €				750 €	5 234 €	4 246 €	-988 €	-18,88%
33	Karting de Pontarlier (Association Sportive de)	248 €	248 €					248 €	248 €	0 €	0,00%
34	Lutte Pontarlier (CAP)	1 164 €	1 171 €	255 €	255 €			1 419 €	1 426 €	7 €	0,49%

**Subventions 2021
Délégation Sports**

Ligne budgétaire : 6574-40		Subvention ordinaire		Subvention Contrats d'Objectifs		Subvention de projets		Totaux		Ecart	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	en €	en %
Associations											
35	Maison de Quartier des Pareuses : <i>Olympiades de la Jeunesse</i>					2 200 €	2 200 €	2 200 €	2 200 €	0 €	0,00%
36	Moto Club de Pontarlier	248 €	248 €					248 €	248 €	0 €	0,00%
37	Office Municipal des Sports Pontarlier	1 318 €	1 318 €					1 318 €	1 318 €	0 €	0,00%
	Office Municipal des Sports Pontarlier : <i>Centre Médico-Sportif</i>	3 800 €	3 800 €					3 800 €	3 800 €	0 €	0,00%
38	Pion-Tissalien Echecs (Le)	355 €	248 €					355 €	248 €	-107 €	-30,14%
39	Pontarlier Gym	6 330 €	7 931 €	729 €	729 €			7 059 €	8 660 €	1 601 €	22,68%
40	Pontarlier ULM	446 €	248 €					446 €	248 €	-198 €	-44,39%
41	Ritmo Da Capoeira Pontarlier	248 €	0 €					248 €	0 €	-248 €	-100,00%
42	Ring Pontissalien	309 €	923 €	67 €	67 €			376 €	990 €	614 €	163,30%
43	RMC "Les Balbuzards"	248 €	248 €					248 €	248 €	0 €	0,00%
44	Roller Skate Pontarlier	1 316 €	2 193 €	104 €	104 €			1 420 €	2 297 €	877 €	61,76%
	Roller Skate Pontarlier <i>Projet Rouler/glisser en direction des écoles</i>						2 000 €		2 000 €	2 000 €	
45	Rugby (CAP)	8 219 €	7 095 €	22 500 €	22 500 €			30 719 €	29 595 €	-1 124 €	-3,66%
46	Team-Alpha	259 €	0 €					259 €	0 €	-259 €	-100,00%
47	Tennis de table (CA Pontarlier)	638 €	394 €					638 €	394 €	-244 €	-38,24%
48	Tennis Pontarlier (CAP)	2 196 €	2 322 €					2 196 €	2 322 €	126 €	5,74%
	Tennis (CAP) : <i>Organisation d'une soirée Tennis Fauteuil</i>					272 €		272 €	0 €	-272 €	-100,00%
49	Tir de Pontarlier (Société de)	1 950 €	1 569 €	3 278 €	3 278 €			5 228 €	4 847 €	-381 €	-7,29%
50	UNSS Discret de Pontarlier	1 000 €	0 €					1 000 €	0 €	-1 000 €	-100,00%
51	USEP (secteur de Pontarlier)	1 869 €	1 869 €					1 869 €	1 869 €	0 €	0,00%
52	Vélo Club Morteau Montbenoit <i>Tour du Doubs cycliste</i>					10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	0,00%
53	Vélo Club Pontarlier	1 319 €	696 €					1 319 €	696 €	-623 €	-47,23%
	Vélo Club Pontarlier : <i>Cyclo-cross de la Ville de Pontarlier</i>					1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
54	Volley Club Pontarlier	248 €	248 €	1 174 €	0 €			1 422 €	248 €	-1 174 €	-82,56%
	Sous-Total	96 213 €	94 771 €	101 170 €	100 784 €	23 222 €	25 550 €	220 605 €	221 105 €	500 €	0,23%

Crédits inscrits au BP	265 400 €
Crédits ventilés	221 105 €
Reste à affecter (cf. Dispositif des Classes à horaires aménagés et A Tous Sports)	44 295 €

La Commission Sports - Vie Associative a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1er avril 2021

Affaire n°19 : Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Pontarlier et les Clubs Athlétiques de Pontarlier Football, Handball et Rugby pour l'année 2021

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Dans le cadre de sa politique menée en faveur du « Sport pour Tous », visant notamment à soutenir le milieu associatif et à accompagner l'excellence, la Ville de Pontarlier aide les associations sportives locales par l'octroi de subventions annuelles dont le montant est corrélé aux frais de fonctionnement ainsi qu'aux résultats sportifs.

L'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations prévoit l'obligation pour les collectivités publiques de signer une convention avec les organismes de droit privé bénéficiant d'une subvention dépassant un certain seuil. Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 a précisé ce seuil, qui est d'un montant de 23 000 €.

Eu égard à leur activité, les Clubs Athlétiques de Pontarlier (CAP) Football, Handball et Rugby sont concernés par ces dispositions avec des montants respectifs pour 2021 de 37 194 €, 35 249 € et 29 595 €.

Aussi, il convient de formaliser les engagements réciproques de chacune des parties par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens dont le projet est joint en annexe.

La Commission Sport - Vie Associative a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1 avril 2021.

Madame DROZ-BARTHOLET précise que lors de la commission Sport-Vie Associative, il avait été demandé d'inclure, dans les conventions d'objectifs entre la Ville de Pontarlier et les clubs sportifs, l'engagement des clubs à conduire des actions de prévention des violences (sécurité, protection et santé des sportifs) et à en rendre compte.

Monsieur BESSON répond que cette demande a été étudiée par le service juridique. Une mention apparaît dans la convention.

Monsieur le Maire explique que la convention présentée en annexe est liée au montant de la subvention. Pour Monsieur le Maire, les éléments évoqués par Madame DROZ-BARTHOLET pourraient être intégrés dans la Charte des Associations.

Monsieur GUINCHARD ajoute que, selon les demandes des associations, la signature de conventions « citoyennes » incluant la prévention des violences est nécessaire.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide la convention d'objectif et de moyens ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec :

- le CAP Football pour un montant de subvention 2021 de 37 194 € ;
 - le CAP Handball pour un montant de subvention 2021 de 35 249 €
 - le CAP Rugby pour un montant de subvention 2021 de 29 595 €.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements des subventions au profit des trois clubs sportifs concernés.



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Contrats d'Objectifs 2021

ENTRE LES SOUSSIGNES

D'UNE PART,

La **COMMUNE DE PONTARLIER**, sis 56 rue de la République, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Patrick GENRE, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 12 avril 2021

ci-après dénommé "**la Ville**"

ET

D'AUTRE PART,

Le «**Organisme**» représenté par «Titre» «Nom» «Prénom» les Co-Présidents, agissant en qualité de représentant légal, dont le siège social est situé «Adresse» «Complementadresse» «Cp» «Ville». ci-après dénommé "**l'association**"

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Considérant que la Ville de Pontarlier, dans le cadre de sa politique sportive, a choisi d'accompagner l'excellence et de soutenir le milieu associatif via la mise en place de contrats d'objectifs ;

Considérant que le projet développé, initié et conçu par l'association est conforme à son objet statutaire ;

Considérant l'intérêt public local visant au développement de la politique sportive ;

Considérant que l'action ci-après présentée par l'association participe à cette politique ;

Considérant que la Ville de Pontarlier souhaite passer convention avec l'association.

Article 1 : Objet

Par la présente convention, l'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, l'action suivante, selon ses statuts figurant en **annexe 1** :

Développer la culture de la performance sportive dans «nom discipline 1» (identifié comme sport collectif) sur le territoire de Pontarlier.

Les Contrats d'Objectifs, basés sur les performances et résultats sportifs des clubs, s'appuient sur les principes suivants :

- création d'une saine émulation au sein des clubs ;
- transparence des aides publiques ;
- garantie de traitement équitable de tous les sportifs ;
- meilleure reconnaissance de l'action de la Ville avec ses partenaires dans le cadre des aides apportées aux clubs.

Dans ce cadre, la Ville de Pontarlier s'engage à soutenir financièrement l'association et n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

L'association affiliée à la « NOM de la Fédération », agréé par le Ministère des Sports, s'engage à respecter les règlements fédéraux généraux qui fixent le cadre réglementaire relatif à la gestion de sa discipline. A ce titre, l'association s'inscrit au quotidien dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, d'incivilité ou de violence.

Article 2 : Durée

La présente convention est consentie pour une durée d'un an. **Elle prendra effet au 1^{er} janvier 2021 et se terminera au 31 décembre 2021.**

Article 3 : Conditions de détermination de la contribution financière

La Ville contribue au financement de l'association conformément aux objectifs prévus à l'article 1 et selon les paramètres de calcul définis par le règlement des contrats d'objectifs en vigueur (cf. Délibération du Conseil Municipal du 15 mars 2021).

A)- Cadre général

Peuvent prétendre à une subvention « contrats d'objectifs » les clubs pontissaliens affiliés à une fédération sportive agréée par le Ministère des Sports et qui a délégué par ce même Ministère. Le mode d'attribution des subventions est différent pour les disciplines de sports individuels et de sports de collectifs.

Les clubs impactés dans leurs activités par un risque naturel, technologique, sanitaire, climatique ou géopolitique (ex. pandémie COVID-19, etc...) ont l'assurance de percevoir une subvention Contrat d'objectif d'un montant égal à ce qu'ils avaient pu percevoir la dernière année où ce risque ne s'était pas encore manifesté.

Pour chaque association, l'ensemble des subventions apportées par la Ville de Pontarlier (subvention de fonctionnement et subvention contrats d'objectifs) ne peut excéder 40 % de ses charges.

Un prorata est appliqué si le total des subventions « contrats d'objectifs » dépasse le budget attribué par la Collectivité.

B)- Traitement des sports collectifs

S'agissant des sports collectifs, **seuls les niveaux de jeu répertoriés dans les grilles ci-après sont subventionnés**. Les montants attribués s'échelonnent de 4 500 € à 29 500 €.

Sont pris en compte le niveau de jeu dans lequel évolue les **équipes fanion** (ou équipes premières) féminines et masculines au cours de la saison N.

Seuls les niveaux de jeu des équipes de catégorie **séniors** évoluant dans les niveaux répertoriés dans les grilles d'attribution ci-après (cf. tableau A et B) sont retenus :

Les tableaux ci-dessous se distinguent l'un de l'autre par le fait qu'ils confèrent des montants de subventions différents pour des niveaux de jeu identiques. Le tableau A conférant un mode de traitement plus avantageux que le tableau B.

Tableau A										
Montant	Basket		Football		Handball		Rugby		Volley-ball	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
29 500 €	National 1	National 1	National 2	Division 1	National 1	National 1	Fédéral 1		Elite	Elite
22 500 €	National 2	National 2	National 3	Division 2	National 2	National 2	Fédéral 2		National 2	National 2
15 750 €	National 3		Régional 1		National 3	National 3	Fédéral 3		National 3	
9 000 €	Pré national	National 3	Régional 2	Régional 1	Pré national	Pré national	Honneur	Fédéral 1	Pré national	National 3

Tableau B										
Montant	Basket		Football		Handball		Rugby		Volley-ball	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
22 500 €	National 1	National 1	National 2	Division 1	National 1	National 1	Fédéral 1		Elite	Elite
15 750 €	National 2	National 2	National 3	Division 2	National 2	National 2	Fédéral 2		National 2	National 2
9 000 €	National 3		Régional 1		National 3	National 3	Fédéral 3		National 3	
4 500 €	Pré national	National 3	Régional 2	Régional 1	Pré national	Pré national	Honneur	Fédéral 1	Pré national	National 3

Pour les clubs n'ayant qu'une seule équipe première répondant aux niveaux de jeu subventionnés, l'équipe bénéficie du mode de traitement le plus avantageux, soit celui du tableau A.

Pour les clubs de sport collectifs pouvant faire valoir deux équipes premières répondant aux niveaux de jeu subventionnés (soit une équipe féminine et une équipe masculine), les clubs indiquent au moment de l'instruction des contrats d'objectifs le nom de l'équipe fanion pour laquelle ils souhaitent que soit appliqué le mode de traitement du tableau A (le mode de traitement du tableau B étant, de fait, appliqué à l'autre équipe).

C)- Montant de la subvention

S'agissant de la saison sportive 2020/2021 et des résultats obtenus, le montant des subventions versées pour l'année 2021 à l'association se montera à **«montant_subv»** €.

La contribution financière de la Ville de Pontarlier ne pourra être versée que sous réserve des deux conditions suivantes :

- la validation du montant de la subvention par délibération de la Collectivité territoriale ;
- le respect par l'association des objectifs à atteindre.

Article 4 : Mise à disposition de locaux

Afin de mener à bien ses activités, l'association est autorisée par la Ville, sous le régime des occupations temporaires du domaine public, à occuper gracieusement les locaux suivants :

- « Liste des locaux occupés »

Article 5 : Engagements de l'Association

L'association s'engage à :

- poursuivre la mission d'intérêt général suivante : développer la performance et la présence de la pratique du «nom_displine_2»;
- préciser la contribution de la Collectivité en mentionnant « avec le soutien de la Ville de Pontarlier » lors d'entretiens visuels, sonores ou écrits ;
- présenter l'ensemble des documents mentionnant l'implication de la Collectivité lors de la présentation annuelle de son bilan comptable et moral.

Impôts, taxes :

L'association certifie faire son affaire des divers impôts et taxes dont elle est redevable par le fait de ses activités, notamment les frais de déclaration liés à la perception des droits d'auteur, sans que la Ville puisse avoir à se substituer à elle en cas de défaillance de sa part.

En outre, dans le cas de rétribution de salariés, l'association s'engage à être à jour des contributions patronales et participations salariales auprès des différents organismes collecteurs.

Article 6 : Contrôle de la Ville de Pontarlier

Pendant et au terme de la convention, la Ville de Pontarlier peut réaliser tout contrôle et avoir accès à tout document visant à s'assurer d'un emploi conforme aux engagements fixés à l'article 4, de la contribution financière versée en application de l'article 3. L'association s'engage à faciliter l'accès à toute pièce justificative de dépense et tout document dont la production serait utile dans le cadre de ce contrôle.

Article 7 : Evaluation

L'association s'engage à fournir, au moins deux mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre de l'action.

La Ville de Pontarlier procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation de l'action à laquelle elle a apporté son concours.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1 de la présente convention, sur l'impact de l'action au regard de l'intérêt local sus-cité."

Article 8 : Avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville de Pontarlier et l'association.

Les avenants ultérieurs feront parties de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

La demande de modification doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte.
Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 9 : Sanctions

En cas d'inexécution ou de modification substantielle, ou en cas de retard significatif des conditions d'exécution de la convention par l'association sans l'accord écrit de la Ville, cette dernière peut exiger le reversement de tout ou partie de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'association et après avoir préalablement entendu ses représentants. La Ville de Pontarlier en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.
Dans ce cas, la Ville de Pontarlier se réserve le droit de résilier la présente convention en respectant la procédure prévue à l'article 9.

Article 10 : Résiliation anticipée

Chacune des deux parties pourra mettre fin à la présente convention, à tout moment, sous réserve d'en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis d'un mois.
Dans le cas d'une résiliation anticipée, l'association s'engage à reverser à la Ville de Pontarlier le montant des subventions perçues en fonction, soit des objectifs non réalisés, soit au prorata temporis dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la lettre de résiliation.
Par ailleurs, la présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 11 : Litiges

Les parties s'engagent à rechercher toute voie amiable de résolution du litige avant de soumettre le différend devant le tribunal administratif de Besançon.
Le présent document est établi en 2 exemplaires et contient 5 pages (hors annexes).

Le

«Organisme»
Le Président,

La Ville de Pontarlier,
Le Maire,

«Prénom» «NOM»

Patrick GENRE

Affaire n°20 : Subventions 2021 - Délégation "Vie Associative"

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Les subventions 2021 concernant la délégation « Vie Associative » sont détaillées en annexe du présent rapport.

Pour rappel, par délibération du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal, en soutien financier aux associations, a accepté le versement début janvier 2021, d'un acompte à hauteur de 50 % de la subvention de fonctionnement attribuée en 2020.

La Commission Sport - Vie Associative a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1 avril 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide le montant des subventions 2021 attribuées aux diverses associations, selon le tableau joint en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements en tenant compte du reliquat s'agissant des subventions de fonctionnement.

Subventions 2021 Vie Associative

Ligne budgétaire : 6574-025

Discipline	Association		2020	2021	en %
Loisirs	1	Association Bisontine de Pommologie	200 €	200 €	0%
	2	Association Franco Allemande	800 €	800 €	0%
	3	Association Pontissalienne de Loisirs	150 €	150 €	0%
	4	Atelier des Sens	170 €	200 €	18%
	5	Bridge Club	200 €	600 €	200%
	6	Club de Scrabble	320 €	320 €	0%
	7	Haut-Doubs Philatelie	350 €	350 €	0%
	8	Jeunes sapeurs	500 €	500 €	0%
	9	Les Belles Anciennes	400 €	600 €	50%
	10	Les P'Tites Caramboles	150 €	150 €	0%
	11	Lud'Haut-Doubs	150 €	150 €	0%
	12	Radio club Emettre	280 €	280 €	0%
	13	SGDF Larigaudie de Pontarlier	280 €	300 €	7%
	14	Société d'Histoire Naturelle	200 €	200 €	0%
	15	Société Suisse	150 €	150 €	0%
Patriotiques	16	AC/AFN	150 €	150 €	0%
	17	Anciens Marins et Combattants du H-D	150 €	150 €	0%
	18	FNACA	150 €	150 €	0%
	19	Médaillés Militaires	280 €	150 €	-46%
	20	Mutilés et réformés	150 €	150 €	0%
	21	Souvenir Français	150 €	150 €	0%
Philantropiques	22	Alcool assistance	0 €	150 €	100%
	23	Amap'Rilchou	150 €	150 €	0%
	24	CESAMH	1000 €	500 €	-50%
	25	APPS	2100 €	2 100 €	0%
	26	FNATH	650 €	650 €	0%
	27	SPA	850 €	850 €	0%
	28	Transport 2000	150 €	150 €	0%
Syndicats	29	CFDT	210 €	200 €	-5%
	30	CFE CGC	210 €	200 €	-5%
	31	CFTC	210 €	200 €	-5%
Totaux			10 860 €	11 000 €	1%

Crédits inscrits au BP	12 000 €
Crédits ventilés	11 000 €
Reste à affecter	1 000 €

La Commission Sports - Vie Associative a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 1er avril 2021

Affaire n°21 : Subventions 2021 - Délégation "Association de quartiers"

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	33

Les subventions 2021 concernant la délégation « Communication, Relation Publiques et Vie des Quartiers » sont détaillées en annexe du présent rapport.

Pour rappel, par délibération du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal, en soutien financier aux associations, a accepté le versement début janvier 2021, d'un acompte à hauteur de 50 % de la subvention de fonctionnement attribuée en 2020.

La Commission Communication - Relations Publiques - Vie des quartiers a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 26 mars 2021.

Monsieur le Maire présente ce point, Madame LEROUX étant absente excusée.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Valide le montant des subventions 2021 attribuées aux diverses associations, selon le tableau joint en annexe ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements en tenant compte du reliquat s'agissant des subventions de fonctionnement.

Subventions 2021 Délégation Vie des Quartiers

Ligne budgétaire : 6574-025

		Subvention ordinaire		Ecart	
		2020	2021	en €	en %
Associations					
1	La Vie aux Lavaux	0 €	0 €	0 €	
2	Quartier Charpillot-Chapelle	180 €	180 €	0 €	0,00%
TOTAL		180 €		-180 €	-100,00%

Crédits inscrits au BP	540 €
Crédits ventilés	180 €
Reste à affecter	360 €

La Commission Communication - Relations Publiques - Vie des Quartiers a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du vendredi 26 mars 2021,

Affaire n°22 : Elaboration d'un schéma directeur des Systèmes d'Information - Mise en place d'un groupement de commandes pour une assistance à maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Pontarlier, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier

Conseillers en exercice	33
Conseillers présents	29
Votants	27

Dans le cadre de l'élaboration d'un schéma directeur des systèmes d'information pour les trois collectivités que sont la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, la Ville de Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier, un groupement de commandes va être mis en place.

Ce groupement de commandes permettra de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration et le suivi de ce schéma directeur. Ce dernier permettra :

- de réaliser un diagnostic de l'existant ;
- de recenser l'ensemble des projets des trois collectivités en adéquation avec les objectifs de mandat de chaque collectivité ;
- de déterminer les moyens à mettre en œuvre ;
- de construire plusieurs scénarios d'évolution ;
- de valider un scénario et de rédiger le schéma directeur pour les 5 années à venir.

La Ville de Pontarlier souhaite initier et conduire ce groupement de commandes et ainsi s'inscrire dans la réflexion globale menée dans le domaine des systèmes d'information. La répartition des coûts sera réalisée en fonction du nombre d'agents de chacune des trois collectivités. Cette répartition ainsi que les modalités du groupement de commandes sont décrites dans la convention ad hoc dont le projet est joint en annexe.

La Commission Transition numérique a émis un avis favorable à la majorité lors de sa séance du 1 mars 2021.

A l'issue de la présentation par Monsieur VIVOT, Monsieur TOULET informe que les élus du groupe minoritaire ne prendront pas part au vote car aucun document, concernant cette question, n'a été présenté aux élus concernés en amont de la commission.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Par 27 voix pour, 6 voix ne prend pas part au vote (M. Gérard VOINNET,)(M. Gérard GUINOT,)(Mme Martine DROZ-BARTHOLET,)(M. Julien TOULET,)(Mme Charlotte HENRY,)(M. Gilles FRENOIS),

- Accepte la création du groupement de commandes pour une assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'élaborer un schéma directeur des Systèmes d'Information pour le compte de la Ville de Pontarlier, de la CCGP et du CCAS de Pontarlier ;
- Valide la convention constitutive du groupement ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tout autre document afférent à l'exécution de cette procédure.

Convention constitutive d'un groupement de commandes

Passation d'un marché pour la réalisation d'une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour l'établissement d'un schéma directeur des systèmes d'information pour le compte de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, de la Ville de Pontarlier et du Centre Communal d'Action Sociale de Pontarlier

Entre

La Ville de Pontarlier
56 rue de la République
BP 259
25 304 PONTARLIER

Représentée par son Maire, Monsieur Patrick GENRE, autorisé par délibération en date du 12 avril 2021,

Et

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier
22 rue Pierre Déchanet
BP 49
25301 PONTARLIER Cedex

Représentée par son Vice-Président, Monsieur Georges Cote Colisson, autorisée par délibération en date du 13 avril 2021,

Et

Le CCAS
6 rue des Capucins
25300 PONTARLIER

Représenté par sa Vice-Présidente, Madame Bénédicte HERARD, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 8 avril 2021,

Préambule :

Dans un contexte global de dématérialisation et d'évolution des systèmes d'information, il apparaît nécessaire de recourir à un cabinet afin de réaliser une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage, pour accompagner la Ville de Pontarlier, la CCGP, ainsi que le CCAS dans l'élaboration d'un schéma directeur des systèmes d'information, et dans son suivi.

Compte tenu des liens organisationnels et fonctionnels existants entre ces différentes entités, il paraît opportun de mener cette élaboration à l'échelle des trois établissements.

C'est la raison pour laquelle, il est constitué un groupement de commandes, en application des articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique. Ce dispositif permettra par ailleurs, la réalisation d'économies d'échelle sur le montant des prestations tout en diminuant les coûts de gestion des procédures de consultation.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de créer un groupement de commandes entre les trois entités permettant, à l'issue d'une mise en concurrence portée par le Coordonnateur du groupement, de conclure un marché portant sur la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un schéma directeur des systèmes d'information.

Le marché est conclu pour une période de 4 ans fermes à compter de sa date de notification.

Article 2 : Règles applicables au groupement et engagement de chaque membre

Le groupement est soumis pour les procédures de passation des marchés publics au respect de l'intégralité des règles applicables aux collectivités locales établies par le Code de la commande publique.

Article 3 – Modalités organisationnelles du groupement de commandes :

Les membres du groupement désignent la Ville de Pontarlier comme coordonnateur mandataire du groupement de commandes. Le coordonnateur aura la qualité de pouvoir adjudicateur soumis au Code de la commande publique.

La Ville de Pontarlier est chargée de la gestion de la procédure de passation du marché. A ce titre, elle doit organiser l'ensemble de la procédure :

- centralise les besoins des cocontractants,
- choisit la procédure de passation à mettre en œuvre,
- rédige le dossier de consultation des entreprises,
- publie l'avis d'appel public à la concurrence,
- organise l'ensemble des opérations de sélection des candidats et de choix des offres,
- informe les candidats retenus et non retenus,
- signe le marché au nom des membres du groupement ;
- notifie le marché à l'attributaire,
- Le cas échéant, déclare sans suite la procédure pour un motif d'intérêt général,
- assure l'exécution du marché,
- assure le suivi et la gestion des éventuels avenants,
- représente les membres du groupement en justice pour tout litige relatif à la passation et à l'exécution du marché.

Chaque membre devra transmettre au coordonnateur toutes les informations nécessaires pour la préparation du dossier de consultation.

Le coordonnateur restera compétent en cas d'infructuosité pour mener à bien la suite de la procédure, conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Article 4 – Exécution du marché découlant du groupement de commandes :

Afin de faciliter la gestion du groupement et des prestations, les membres conviennent que l'intégralité des prestations entrant dans le périmètre du groupement de commandes, est prise en charge par **le coordonnateur du groupement qui aura en charge, notamment :**

- le pilotage de la mission,
- l'émission des ordres de services ;
- le suivi de la bonne exécution de la mission et l'admission des prestations ;
- l'émission des réserves si besoin ;
- le visa des factures.

Les autres membres du groupement seront associés à l'exécution du marché, via le représentant qu'ils désigneront, au sein d'un comité de suivi.

La prise en charge financière du marché se fera au prorata du nombre d'agents de chaque collectivité.

Le coordonnateur règlera l'ensemble des factures puis procédera à une refacturation auprès des membres du groupement à hauteur de la part qui lui revient

Article 5 : Choix du titulaire

Ne s'agissant pas d'une procédure formalisée, le marché ne sera pas attribué par la Commission d'Appel d'Offres mais selon les procédures internes du coordonnateur.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à sa date de transmission au contrôle de légalité.
La durée de la convention est assujettie à la réalisation du marché et prendra fin après sa parfaite exécution.

Article 7 : Dispositions financières

La Ville de Pontarlier, en tant que coordonnateur du groupement, assure le financement des frais matériels exposés par le groupement, notamment :

- les frais relatifs à la publication des Avis d'Appel Public à la concurrence
- les frais liés à la mise en ligne des pièces du marché,
- les éventuels frais de reproduction et d'envoi des dossiers,
- les frais de gestions administratives des marchés.

Le coordonnateur assure ses missions à titre gracieux vis-à-vis des autres membres du groupement et prend en charge les frais liés au fonctionnement du groupement (reprographie, publicité...).

Article 8 : Modification

La présente convention pourra être modifiée par avenant sans qu'il puisse être porté atteinte à son objet.

Article 9 : Retrait

Aucun retrait ne sera possible avant la conclusion du marché, chaque membre du groupement étant engagé à hauteur de ses propres besoins, tels qu'il les a préalablement définis.

Article 10 : Représentation en justice

La CCGP et le CCAS donnent mandat à la Ville de Pontarlier pour la représenter vis à vis des cocontractants et des tiers à l'occasion de tout litige né de la passation du marché.

Article 11 : Règlement des litiges

Les litiges qui pourraient naître de l'application de la présente convention sont de la compétence du Tribunal Administratif de Besançon.

Toutefois, au préalable de toute action en justice, les membres du groupement s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend relatif à la présente convention.

Etablie en trois exemplaires originaux,

Pontarlier, le

Pour la Ville de Pontarlier
Le Maire,

Pour la Communauté de Communes
du Grand Pontarlier
Le Vice-Président,

Patrick GENRE

Georges COTE COLISSON

Pour le CCAS,
La Vice-Présidente

Bénédictte HERARD

Compte-rendu des décisions

Affaire n°23 : Compte-rendu des décisions prises - Application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET PATRIMOINE

N°40

Conclusion d'un accord-cadre à bons de commande, passé sur appel d'offres ouvert, ayant pour objet la fourniture et la livraison de matériel pour l'exploitation et l'entretien du réseau d'eau potable. Les prestations sont réparties en 2 lots :

- Lot 01 : Fourniture et livraison de canalisations et de pièces de fontainerie ;
- Lot 02 : Fourniture et livraison de compteurs volumétriques.

Marchés	Titulaires	Montant € HT
Lot 01	HEINRICH CANALISATION SAS 8 rue de la Fonderie CS 89109 67129 MOLSHEIM Cedex	Le présent lot est conclu sans minimum ni maximum en valeurs et en quantités
Lot 02	BRUNATA ZENNER 7 rue Gustave Eiffel ZA du Chatenet 87410 LE PALAIS SUR VIENNE	Le présent lot est conclu sans minimum ni maximum en valeurs et en quantités

Pour information, la valeur totale des prestations estimées, par période, en fonction de l'évolution du périmètre de la compétence eau est de :

Lot	Montant
01	De 29 000,00 € HT à 58 000,00 € HT
02	De 61 000,00 € HT à 122 000,00 € HT

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de la notification jusqu'au 31 décembre 2021. Il peut être reconduit tacitement 3 fois pour une période de 1 an sans dépasser le 31 décembre 2024.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP et au JOUE le 8 décembre 2020.

N°78

Décision de ne pas reconduire, à compter de leur terme fixé au 30 juin 2021, les accords-cadres à bons de commande relatifs :

- Au lot 01 « portes de garage manuelles et automatiques, portails et barrières automatisés » (n°2019/043) conclu avec la société SAS ACCESS CONTROL (25640 MARCHAUX) ;
- Au lot 02 "portes piétonnes automatiques" (n°2019/044) conclu avec la société GEZE (77170 SERVON).

DIRECTION CULTURE

N°8

Signature d'une convention pour la mise à disposition de l'association « Ars Nova », d'une boîte aux lettres, de l'auditorium Pierre Martin et de la salle Aboulker du Conservatoire à

Rayonnement Communal, sis 10, Place Jules Pagnier à Pontarlier dans le cadre de la pratique artistique de ses membres. La Ville de Pontarlier met également à disposition de l'association, un certain nombre d'instruments et de matériel du Conservatoire, à usage artistique. La mise à disposition, consentie à titre gratuit, est fixée du vendredi 1^{er} janvier au vendredi 31 décembre 2021.

N°9

Signature d'une convention pour la mise à disposition de l'association « Harmonie municipale », d'une boîte aux lettres, du bureau 1, de l'auditorium Pierre Martin et de la salle Aboulker du Conservatoire à Rayonnement Communal, sis 10, Place Jules Pagnier à Pontarlier dans le cadre de la pratique artistique de ses membres. La Ville de Pontarlier met également à disposition de l'association un certain nombre d'instruments et de matériel à usage artistique du conservatoire.

La mise à disposition consentie à titre gratuit est fixée du vendredi 1^{er} janvier au vendredi 31 décembre 2021.

N°10

Signature d'une convention pour la mise à disposition de l'association « La Campanelle », d'une boîte aux lettres, de l'auditorium Pierre Martin et de la salle Aboulker du Conservatoire à Rayonnement Communal, sis 10, Place Jules Pagnier à Pontarlier dans le cadre de la pratique artistique de ses membres. La Ville de Pontarlier met également à disposition de l'association un certain nombre d'instruments et de matériel à usage artistique du conservatoire.

La mise à disposition consentie à titre gratuit est fixée du vendredi 1^{er} janvier au vendredi 31 décembre 2021.

N°11

Signature d'une convention pour la mise à disposition de l'association « Orchestre symphonique », d'une boîte aux lettres, du bureau 2, de l'auditorium Pierre Martin et de la salle Aboulker du Conservatoire à Rayonnement Communal, sis 10, Place Jules Pagnier à Pontarlier dans le cadre de la pratique artistique de ses membres. La Ville de Pontarlier met également à disposition de l'association un certain nombre d'instruments et de matériel à usage artistique du conservatoire.

La mise à disposition consentie à titre gratuit est fixée du vendredi 1^{er} janvier au vendredi 31 décembre 2021.

N°12

Signature d'une convention pour la mise à disposition, de l'association « Vocalia », d'une boîte aux lettres, de l'auditorium Pierre Martin et de la salle Aboulker du Conservatoire à Rayonnement Communal, sis 10, Place Jules Pagnier à Pontarlier dans le cadre de la pratique artistique de ses membres. La Ville de Pontarlier met également à disposition de l'association un certain nombre d'instruments et de matériel à usage artistique du conservatoire.

La mise à disposition consentie à titre gratuit est fixée du vendredi 1^{er} janvier au vendredi 31 décembre 2021.

N°13

Signature d'une convention pour la mise à disposition de l'association « Vol'Ut », d'une boîte aux lettres, de l'auditorium Pierre Martin et de la salle Aboulker du Conservatoire à Rayonnement Communal, sis 10, Place Jules Pagnier à Pontarlier dans le cadre de la pratique artistique de ses membres. La Ville de Pontarlier met également à disposition de l'association, un certain nombre d'instruments et de matériel à usage artistique du conservatoire.

La mise à disposition consentie à titre gratuit est fixée du vendredi 1^{er} janvier au vendredi 31 décembre 2021.

N°14

Signature d'une convention pour la mise à disposition de l'association « Ensemble Ariolica » d'une boîte aux lettres et de deux bureaux situés au 1^{er} étage du bâtiment, sis 2, rue du Bastion 25300 Pontarlier, de l'auditorium Pierre Martin et de la salle Aboulker du Conservatoire à Rayonnement Communal, sis 10, Place Jules Pagnier à Pontarlier dans le cadre de la pratique artistique de ses membres. La Ville de Pontarlier met également à disposition de l'association un certain nombre d'instruments et de matériel à usage artistique du conservatoire.

La mise à disposition consentie à titre gratuit est fixée du vendredi 1^{er} janvier au vendredi 31 décembre 2021.

N°43

Conclusion d'un contrat avec la société Dallmayr, Zone Euromoselle, 21 rue du Grand Pré 57 146 NORROY-LE-VENEUR Cedex, autorisant l'implantation d'un distributeur de boissons et confiseries à usage du public du Conservatoire à Rayonnement Communal de la Ville de Pontarlier.

La société Dallmayr s'engage à mettre à disposition de la Ville de Pontarlier pour les agents du Conservatoire 40 badges.

La redevance versée par la société Dallmayr à la Ville de Pontarlier est payable trimestriellement par virement après réception des pièces justificatives.

Le présent contrat prend effet à partir de la date de sa signature, pour une durée initiale de trois ans.

N°60

Conclusion d'un marché relatif à l'animation d'un atelier d'écriture, organisé le samedi 13 mars 2021 en visioconférence à la Médiathèque municipale, attribué à « Lune de Plume » – 19, chemin sous les Vignes de Rogon – 25000 BESANCON – pour un montant de 110 € TTC.

DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

N°61

Adoption des programmes pour l'année 2021 et les 3 années suivantes pour un montant annuel de 600 000 € HT. Ces programmes intègrent les travaux mais également les opérations connexes nécessaires à leur réalisation, à savoir :

- Contrôles dans le cadre de la réception des travaux (compactage des fouilles, étanchéité, inspection télévisuelle) ;
- Missions de coordination SPS ;
- Recherche d'amiante et d'hydrocarbures aromatiques polycyclique (HAP) dans le enrobés bitumeux ;
- Etudes géotechniques ;
- Détection et géolocalisation de réseaux enterrés ;
- Levés topographiques et bornage.

Décision de :

- s'engager à réaliser les travaux selon les principes de la Charte nationale Qualité des réseaux d'eau potable ;
- solliciter pour ces programmes l'aide financière du Département ;
- solliciter pour ces programmes l'aide financière de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- prendre en charge le financement de la part résiduelle ;
- solliciter des partenaires financiers, l'autorisation de commencer les travaux avant

décision attributive de subventions.

DIRECTION INGENIERIE ET TRANSITION ENERGETIQUE

N°15

Demande de subvention dans le cadre de travaux de création de route empierrée, places de dépôt et pistes de débardage en forêt communale de Pontarlier, route forestière de Charpillot. Sollicitation de l'octroi d'une aide publique destinée à financer les travaux suivants :

- Création de 950 ml de route accessible aux camions grumiers ;
- Création de trois places de dépôt et/ou retournement sur une surface totale de 450 m² ;
- Création et mise au gabarit de 1310 ml de piste de débardage.

Les travaux se situent sur les parcelles cadastrales BP1, BO16, BO18, BO20, BO22 bénéficiant du régime forestier conformément à l'arrêté d'aménagement en date du 25 octobre 2004 et des parcelles BO14, BO15, BO19, BO21, le chemin rural de Charpillot et le chemin rural n°8 dit vieux chemin de Charpillot. Le montant total HT pour cette opération s'élève à 71 470.30 €. Le montant de la subvention sollicitée s'élève à : 71 470.30 € x 40% = 28 588.12 €.

Ces éléments sont établis sur la base du barème régional des projets techniques et du devis estimatif.

La collectivité s'engage à financer la part des dépenses qui ne sera pas couverte par la subvention. Cette part d'autofinancement communal variera en conséquence selon l'attribution effective des différentes aides (Etat, Europe, autres financeurs publics). Il a été pris acte que le taux de subvention, tous financeurs publics confondus, est plafonné par arrêté préfectoral et par type de projet. Dans tous les cas, il ne peut dépasser 80% d'aides publiques, soit un autofinancement communal minimal de 20%. Fonds libres : 42 882.18 €.

La collectivité s'engage à commencer l'opération dans un délai de 2 ans à compter de la notification de la décision de subvention, à réaliser la totalité des travaux prévus au projet dans les délais impartis, à mettre en place des dispositifs interdisant la circulation des véhicules à moteur autre que ceux des usagers autorisés et désigne l'Office National des Forêt, comme maître d'œuvre.

N°50

Forêt communale de Pontarlier – Programme des travaux 2021 – Répartition et détail des opérations comme suit :

Travaux d'entretien et de régénération :

1^{ière} série : Travaux réalisés par l'ONF

Investissement - Montant : 9 690.00 € HT

- ❖ Dégagement manuel de plantation : parcelles 2.r, 29.ja, 9.ja ;
- ❖ Plantation : fourniture et mise en place de plants avec protections individuelles : parcelles 5.r ;
- ❖ Plantation : fourniture et mise en place de plants : parcelles 17.r ;
- ❖ Intervention en futaie irrégulière : parcelle 26.ja ;
- ❖ Travaux préalables à la régénération : préparation manuelle localisée : parcelle 2.r ;
- ❖ Plantation : fourniture et mise en place de plants : parcelle 2.r ;

Pépinière :

- ❖ Dégagement de plantation ou semis artificiel
- ❖ Plantation : Fourniture et mise en place de plants

Fonctionnement : Montant : 2 120.00 € HT

- ❖ Entretien du parcellaire : traitement manuel et peinture : parcelles 36.a ; 17.r.
- ❖ Entretien du parcellaire ou périmètre (peinture) : parcelle 26.ja.

2^{ème} série : Travaux réalisés par l'ONF

Investissement : Montant : 9 710.00 € HT

- ❖ Intervention en futaie irrégulière : parcelle I.ja ; O.ja ;

Fonctionnement : Montant : 1 780.00 € HT

- ❖ Entretien du parcellaire : traitement manuel et peinture : parcelles Q.ja ; S.j ;.

3^{ème} série : Travaux réalisés par l'ONF

Fonctionnement : Montant : 4 600.00 € HT

- ❖ Travaux d'entretien de piste / chemin : parcelles A ; B et C ;

4^{ème} série : Travaux réalisés par l'ONF

Investissement : Montant : 9 490.00 € HT

- ❖ Dégagement manuel de plantation : parcelles 13.r ; 17.r, 19.r et 20.i ;
- ❖ Travaux préalables à la régénération : broyage en plein de végétation ligneuse de fort diamètre ou de rémanents d'exploitation : parcelle 9.r ;
- ❖ Plantation : fourniture et mise en place de plants : parcelle 9.r

Fonctionnement : Montant : 440.00 € HT

- ❖ Entretien de parcellaire ou de périmètre : parcelle 25.i

Travaux de bûcheronnage :

Travaux réalisés par une/des entreprises :

Fonctionnement : Montant : 135 000.00 € HT

- ❖ Travaux d'exploitation, de bûcheronnage, de débardage et de traitement sur diverses parcelles, des chablis, bois scolytes et coupes régulières.

Les dépenses du programme ainsi proposé, inscrites au budget annexe « Bois et Forêt » 2021, se répartissent de la façon suivante :

- en investissement : 28 890.00 € HT ;
- en fonctionnement : 143 940.00 € HT.

Ces éléments s'entendent sous réserve de l'adoption en Conseil Municipal le 12 avril 2021 des propositions du budget 2021 pour les bois et forêts.

DIRECTION STRATEGIE DU TERRITOIRE

Droit de Préemption Urbain (DPU) - Non-préemption des terrains suivants :

N° décision	Adresse de l'immeuble	Usage
52	28 rue du Docteur Grenier – AV 90 Lots 36 et 38	Commercial

53	14ter rue des Ecoissons – AW 10 et 11	Habitation
54	20 rue Pascal – BD 320	Habitation
55	27 rue Jeanne d’Arc – AH 47 – lots 1-11-36	Habitation
56	8 rue Pierre Corneille – BD 258	Habitation
57	Rue du Stand – AR 140 et 207	Garage
58	27 rue Antoine Patel – AY 4	Habitation
62	17 rue Montaigne – BD 112 Lots 13-14-15-16	Habitation
63	11 rue Sainte-Anne – AH 23 – lots 6 et 8	Habitation
64	66 rue de la République – AB 155 Lots 5-9-11-8	Habitation
65	10 rue Callier – BD 371	Habitation
66	2 rue de Besançon et 42 rue des Sarrons AY 102 – lots 6-10-14	Habitation
67	15 rue des Granges – AT 106 – lots 13-17- 28	Habitation
69	28 rue Antoine Patel – AZ 19	Habitation
70	Rue Voltaire et 8 rue Voltaire AN 129 et 118 – lot 4	Habitation
71	71 rue de Morteau – BD 193	Habitation
72	11 rue de Salins - AV 327 et 328	Non précisé
73	3 rue Emile Cardot – AI 100 - lots 4-6-12	Habitation

DIRECTION THD / INFORMATIQUE / SIG

N°47

Conclusion avec la société DI’X, 10 Boulevard Paul Chabas - BP 90983 - 84094 AVIGNON CEDEX 9 d’un contrat concernant la maintenance du logiciel « **Avénio : Gestion des Archives** ». Le contrat est conclu pour un montant de 1 515,00 € HT pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Monsieur GUINCHARD précise qu’il est opposé à la décision n°61 qui concerne la Direction de l’Eau et de l’Assainissement, pour des accords-cadres sur 3 ans car ils peuvent susciter l’intérêt de grosses entreprises extérieures.

24. Informations diverses :

Monsieur le Maire confirme que la délibération intitulée « Pontarlier Territoire Intelligent – Lancement de la démarche » a été reportée à la prochaine séance pour permettre une analyse plus approfondie de ce point en commission Administration Générale et ainsi, respecter le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur VIVOT pour présenter la démarche.

Monsieur VIVOT annonce le lancement de « Tell my City » le 27 mars dernier. Après une première semaine d’existence, 20 comptes ont été créés et une trentaine de signalement ont été intégrés. Plusieurs demandes seront examinées lors des prochaines séances de commissions ad hoc (création d’un parc à chiens, stationnements supplémentaires, noms de parcs, plantations d’arbres fruitiers, ...). Un comité de suivi des demandes et des réponses a été mis en place. Les adjoints concernés par les différentes thématiques y seront associés. Le délai de traitement des réponses des services se situe entre 6 à 8 jours. Prochainement, un comité de suivi de l’outil « Tell my City » sera constitué.

Monsieur le Maire confirme que des élus du groupe minoritaire pourront intégrer le comité de suivi.

Monsieur TOULET précise que les conseillers municipaux intéressés ont pu participer à une formation relative aux finances communales jeudi et vendredi derniers. Il remercie la Direction des Finances pour le contenu particulièrement intéressant de cette formation.

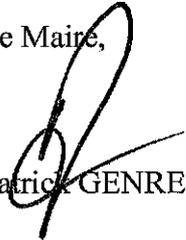
Madame THIEBAUD-FONCK présente le guide « des plus beaux détours de France » remis à chaque conseiller municipal. Le guide, édité à 200 000 exemplaires, retrace le patrimoine architectural, les animations, l'identité artisanale et gastronomique, l'aménagement, le centre historique et commercial de chacune des villes le composant (villes entre 2 000 et 20 000 habitants). Le guide est mis à disposition des usagers à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la mairie, au camping municipal, au Château de Joux et autres lieux touristiques. L'élue souligne que l'appellation « plus beaux détours de France » est plus qu'un label. Elle garantit aux visiteurs « que le détour vaut la peine ». Pour Madame THIEBAUD-FONCK, « c'est un « plus » touristique pour la Ville de Pontarlier ».

Monsieur le Maire remercie les élus de leur participation active, la presse, les opérateurs techniques et les services pour la retransmission de la séance. Il termine ses propos en indiquant que le vote du budget est un acte politique porté par les élus mais également un acte constitué par l'ensemble des services. Il remercie le Directeur Général des Services et la Direction Générale.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h15.

Pontarlier, le 25 mai 2021

Le Maire,


Patrick GENRE

Le Secrétaire de séance,


Pierre-Yves FRELET